

# Rapport administratif et compte rendu financier

## Exercice 2018



**Commune de Bellevue**  
République et Canton de Genève



# **Rapport administratif et compte rendu financier**

## **Exercice 2018**



## Bellevue en bref

Créée en 1855 par la séparation de Collex-Bossy, Bellevue fait partie de l'une des onze communes genevoises disposant d'un accès au lac. Forte de 3'271 habitants (fin 2018), nommés Bellevistes, le territoire communal s'étend sur 438 hectares et 198.7 hectares de lac.

Sa vocation est essentiellement résidentielle avec une bonne mixité entre l'habitat individuel et collectif. Deux points clés distinguent la vie à Bellevue, à savoir son esprit villageois, ainsi que ses trois accès privilégiés au lac: Port Saladin, l'esplanade Gitana et la plage du Vengeron, partagée avec la commune de Pregny-Chambésy.

Depuis plusieurs années, Bellevue se densifie et connaît un développement soutenu. Les autorités communales suivent avec une grande attention cette évolution et veillent constamment à préserver la qualité de vie des habitants. Pour permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie privée, une crèche intercommunale accueille les enfants des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy.

Le Centre sportif de la Vigne Blanche invite les Bellevistes à pratiquer des activités sportives en plein air et la campagne offre de belles promenades à travers les Bois d'Avault, ainsi qu'aux abords des cours d'eau du Nant-des-Limites, du Marquet et du Vengeron. Le rivage belleviste vit au rythme des saisons avec un regain d'activités pendant la période estivale. Avantagusement réaménagée, l'esplanade Gitana propose un lieu de détente et de loisirs avec une magnifique plage en gravier.

Située entre le quasi centre-ville, le lac et la frontière avec la France, Bellevue est traversée par deux axes routiers importants: la route de Lausanne et l'autoroute A1. Le Léman Express et les transports publics genevois desservent la commune et l'aéroport international de Genève se trouve à proximité. Cette localisation géographique fait de Bellevue un véritable carrefour stratégique qui accueille des institutions de renommée internationale, telles que Richemont, Webster University et prochainement la banque privée Lombard Odier & Cie SA.

Parce qu'elle s'appelle Bellevue, les autorités communales veilleront à préserver le patrimoine naturel dont elle est héritière, tout en poursuivant un développement harmonieux.

## Table des matières

### Autorités communales

- 5 Conseil administratif
- 6 Conseil municipal
- 7 Passations du 1er juin 2018
- 8 Composition des commissions du Conseil municipal
- 8 Bureau du Conseil municipal
- 9 Composition des instances du développement durable
- 9 Composition des groupements intercommunaux
- 10 Activités du Conseil municipal

### Dicastères de Monsieur Jean-Daniel Viret

- 15 Éditorial
- 18 Petite enfance
- 21 École et parascolaire
- 27 Social
- 30 Déchets
- 31 Développement durable

### Dicastères de Monsieur Bernard Taschini

- 33 Éditorial
- 35 Manifestations
- 38 Culture et loisirs
- 45 Sport
- 52 Sécurité
- Compte rendu financier:
- 57 Message du Conseil administratif
- 59 Bilans comparés
- 60 Résultat échelonné
- 61 Budget-résultat
- 62 Compte de résultats
- 67 Compte des investissements
- 69 Flux de trésorerie
- 70 Présentation des comptes
- 71 Retraitement
- 73 État du capital propre
- 74 Tableau des provisions

- 75 Tableau des garanties et des engagements conditionnels
- 76 Tableau des participations
- 78 Crédits d'engagement en cours
- 80 Crédits d'engagement terminés
- 81 Tableau des immobilisations du patrimoine administratif
- 83 Tableau des immobilisations du patrimoine financier
- 83 Crédits ouverts depuis plus de 5 ans
- 84 Indications supplémentaires
- 85 Indicateurs financiers
- 87 Compte de fonctionnement, évolution démographique, évolution de la dette, centime par habitant, revenu et charge par habitant
- 90 Rapport de l'organe de contrôle

### Dicastères de Monsieur Daniel Fabbi

- 93 Éditorial
- 94 État civil
- 95 Personnel communal
- 96 Travaux publics
- 97 Communication

### Groupements intercommunaux

- 99 Groupement intercommunal du Centre sportif de la Vigne Blanche
- 100 Groupement intercommunal pour la crèche
- 101 Groupement intercommunal de compostage de la rive-droite du lac
- 102 Groupement intercommunal stade Marc-Burdet

### FLB

- 105 Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements

### 118 Renseignements utiles



M A R I E



## Autorités communales

### Conseil administratif

Le Conseil administratif se réunit hebdomadairement pour traiter des affaires courantes. Chaque Conseiller administratif est cependant autonome dans ses décisions et peut engager la Commune en son nom dans le cadre des dicastères qui lui sont attribués. L'esprit de collégialité est la règle tacite pour un travail constructif et efficace.

#### Dicastères des conseillers administratifs au 31 décembre 2018



**Daniel Fabbi**  
**Maire 2017-2018**  
 Administration communale  
 Patrimoine communal  
 Juridique  
 Ressources humaines  
 État civil  
 Location de salles  
 Travaux publics  
 Bâtiments  
 Cimetière  
 Parcs et promenades  
 Archives communales



**Jean-Daniel Viret**  
**Conseiller administratif**  
 Social  
 École et parascolaire  
 Petite enfance  
 Naturalisations  
 Aînés et jeunesse  
 Urbanisme et  
 aménagement du territoire  
 Mobilité  
 Développement durable  
 Gestion des déchets  
 Environnement



**Bernard Taschini**  
**Conseiller administratif**  
 Finances  
 Informatique  
 Manifestations  
 Culture  
 Associations communales  
 Sports  
 Sécurité (police, pompiers,  
 sauvetage)  
 Ports et plages

**Dicastère commun**  
 Communication

## Conseil municipal

Pour la législature 2015-2020, le Conseil municipal se compose de 19 membres.

### Composition du Conseil municipal au 31 décembre 2018

#### Parti libéral-radical (PLR)



M.-A. Baschy



M. Beauverd



J.-J. Cartier



L. Chong



R. Jimenez



F. Luyet



G. Métayer



M. Pais



D. Schiavo-Abel



M. Schopfer Sandoz

#### Bellevue d'Avenir (BdA)



D. Anklin



Y. Clivaz Beetschen



A.-C. Hurny



Y. Kestin



G. Rügsegger



M. Tozar



M. Zolfanelli

#### Parti démocrate-chrétien (PDC)



S. Gatti



M. Favre

## Passations du 1er juin 2018

Chaque année, le 1er juin marque la passation du bureau du Conseil municipal et du maire. Une cérémonie précède traditionnellement la séance du Conseil municipal de juin.

En 2018, Frédéric Luyet a accédé à la présidence du bureau du Conseil municipal et Daniel Fabbi est devenu le Maire de Bellevue.

### Discours d'accession à la présidence du bureau du Conseil municipal, Monsieur Frédéric Luyet:

« Réussir une bonne année et « Bien vivre Bellevue » ?

Il nous faut partager les ingrédients suivants :

- L'expérience et l'enthousiasme de notre Maire Daniel – sans oublier nos Conseillers administratifs – sont des atouts majeurs pour porter les « gros » chantiers de notre commune.
- Les compétences de milice des Conseillers municipaux représentent une chance de partager une réflexion durant nos débats en commission. Il existe une réelle volonté à collaborer, ceci dans le but d'améliorer les

conditions cadres des Bellevistes.

- Notre sensibilité à l'accueil des nouveaux résidents sur notre commune augmente l'opportunité et la richesse de notre population.
- L'orientation de notre commune vers davantage de bien vivre et de développement durable s'avère essentielle à notre responsabilité envers les générations futures.
- La légende amérindienne du colibri nous rappelle l'engagement citoyen de chacun. Permettez-moi de vous la partager. La légende du colibri racontée par Pierre Rabhi, écrivain et penseur français : « Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient, impuissants, le désastre. Seul le petit colibri s'active, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ces agissements dérisoires, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ? » « Je le sais, répond le colibri, mais je fais ma part. »

« Vivre Bellevue » ! »



Jean-Daniel Viret, Daniel Fabbi, Bernard Taschini et Frédéric Luyet

## Composition des commissions du Conseil municipal pour la législature 2015-2020

Commission	CA en charge	Suppléant du CA	Présidence	Vice-présidence	Membres
Finances et administration	Bernard Taschini (PLR) Daniel Fabbi (PLR)	Daniel Fabbi (PLR)	Frédéric Luyet (PLR)	Dominique Anklin (BDA)	Jean-Jacques Cartier (PLR) Mylène Schopfer Sandoz (PLR) Grégoire Métayer (PLR) Yvette Clivaz Beetschen (BDA) Yair Kestin (BDA) Michel Favre (PDC)
Sociale	Jean-Daniel Viret (PLR)	Daniel Fabbi (PLR)	Gérald Rüegsegger (BDA)	Delphine Schiavo-Abel (PLR)	Laurence Chong (PLR) Grégoire Métayer (PLR) Marco Pais (PLR) Marilyne Tozar (BDA) Mariella Zolfanelli (BDA) Sonia Gatti (PDC)
Bâtiments et travaux publics	Daniel Fabbi (PLR)	Bernard Taschini (PLR)	Marc-André Baschy (PLR)	Yair Kestin (BDA)	Mylène Schopfer Sandoz (PLR) Marcel Beauverd (PLR) Yvette Clivaz Beetschen (BDA) Michel Favre (PDC)
Culture et loisirs	Bernard Taschini (PLR)	Jean-Daniel Viret (PLR)	Delphine Schiavo-Abel (PLR)	Sonia Gatti (PDC)	Laurence Chong (PLR) Ruben Jimenez (PLR) Yvette Clivaz Beetschen (BDA) Mariella Zolfanelli (BDA)
Sécurité	Bernard Taschini (PLR)	Jean-Daniel Viret (PLR)	Jean-Jacques Cartier (PLR)	Anne-Catherine Hurny (BDA)	Ruben Jimenez (PLR) Marco Pais (PLR) Marilyne Tozar (BDA) Sonia Gatti (PDC)
Aménagement	Jean-Daniel Viret (PLR) Daniel Fabbi (PLR)	Daniel Fabbi (PLR)	Dominique Anklin (BDA)	Marcel Beauverd (PLR)	Jean-Jacques Cartier (PLR) Marc-André Baschy (PLR) Marco Pais (PLR) Gérald Rüegsegger (BDA) Yair Kestin (BDA) Sonia Gatti (PDC)

## Bureau du Conseil municipal

Le bureau du Conseil municipal est chargé de veiller à la régularité des travaux de l'organe délibératif et à ce qu'une suite soit donnée aux initiatives des conseillers municipaux. Il veille également à ce que les commissions exécutent les mandats donnés par le Conseil municipal et lui en fassent un rapport (article 7 du Règlement du Conseil municipal de la Commune de Bellevue LC 06 111).

### Composition du bureau au 31 décembre 2018



F. Luyet  
Président



A.-C. Hurny  
Vice-présidente



M. Favre  
Membre



A. Matti  
Secrétaire

## Composition des instances du développement durable pour la législature 2015-2020

Instance	CA en charge	Suppléant du CA	Présidence	Vice-présidence	Membres
Comité de pilotage DD	Jean-Daniel Viret (CA)	Bernard Taschini (CA)	Frédéric Luyet (PLR)	Yair Kestin (BDA)	Michel Favre (PDC)
Groupe DD	Jean-Daniel Viret (CA)	Bernard Taschini (CA)	Yair Kestin (BDA)	Frédéric Luyet (PLR)	Laurence Chong (PLR) Marc-André Baschy (PLR) Grégoire Métayer (PLR) Anne-Catherine Hurny (BDA) Mariella Zolfanelli (BDA) Dominique Anklin (BDA) Michel Favre (PDC)

## Composition des groupements intercommunaux pour la législature 2015-2020

Instance	CA en charge	Suppléant du CA	Présidence	Membres
<b>GIC (crèche)</b>				
Bellevue	Jean-Daniel Viret (CA)	Daniel Fabbi (maire)		Gérald Rügsegger Delphine Schiavo-Abel Laura Stanga Gyl Vigneron
Collex-Bossy	Barthélémy Roch (administrateur)			
Genthod	Michel Stalder (adj.)			Lorella Glaus-Lembo Bastien Guex
Pregny-Chambésy	Philippe Pasche (CA)		Philippe Pasche (CA)	Alain Bolle Éric Palandella
<b>GIVB (Vigne Blanche)</b>				
Bellevue	Bernard Taschini (CA)	Jean-Daniel Viret (CA)		Marco Pais Marilyne Tozar Adriana Lopez Dupuis Carol Borloz-Neuffer Aleksandra Vegezzi Marie-France Mutillod
Genthod	Wolfgang Honegger (maire)		Michel Stalder (adj.)	
<b>GICORD (compostage)</b>				
Bellevue	Jean-Daniel Viret (CA)	Daniel Fabbi (maire)	Daniel Fabbi (maire)	Michel Favre Nathalie Muller
Collex-Bossy	Marie-France Dutour (adj.)			Cristina Dellamula
Genthod	Andréas Baumgartner (adj.)			Rolin Wavre
Pregny-Chambésy	Philippe Schwarm (CA)			Pierre Eckert
Le Grand-Saconnex	Laurent Jimaja (maire)			Sandra Portier
Versoix	Ornella Enhas (CA)			Jean-Claude Rothlisberger Jean-Pierre Piccot
<b>GLRD (législatifs)</b>				
Bellevue				Frédéric Luyet Dominique Anklin
Collex-Bossy				Gyl Vigneron Laura Stanga
Genthod				Carol Borloz Christophe Favre
Pregny-Chambésy				Michel Decroux Linda Juillerat
Le Grand-Saconnex				Michel Pomatto Pierre Eckert
Versoix				John Kummer Antonio Angelo

## Activités du Conseil municipal 2018

En 2018, le Conseil municipal s'est réuni à 7 reprises. La conseillère municipale Delphine Schiavo-Abel a démissionné au 31 décembre et sera remplacée début 2019. 36 délibérations ont été adoptées (+10 par rapport à 2017), ainsi que 2 résolutions dont 1 délibération et 1 résolution consistaient à annuler tout ou partie de précédentes décisions. Aucune motion n'a été adoptée. 15 dossiers de naturalisations ont été traités (-1 par rapport à 2017). Les séances du Conseil municipal sont publiques, sauf les parties à huis-clos.

### Séance du 6 mars 2018

**Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 23 avril 2018 :**

- Cautionnement de la Fondation de la commune de Bellevue pour la gestion et la construction de logements par la Commune de Bellevue pour un montant de CHF 5'813'000.- (TTC);
- Cession en tant que capital de dotation de la parcelle n°3855 de la Commune de Bellevue à la Fondation de la commune de Bellevue pour la gestion et la construction de logements;
- Approbation (moins une abstention) de l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de CHF 131'500.- (TTC) destiné aux travaux de rénovation de la toiture de la villa sise chemin des Marettes 1A, parcelle n°2846;
- Cession gratuite de portions de terrain de la Commune de Bellevue à l'État de Genève en vue de la réalisation d'un trottoir sur la route de Collex, parcelle n°3576, tronçon chemins des Limites/Grands-Bonnets;
- Approbation (moins deux oppositions et une abstention) de l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de CHF 1'370'000.- (TTC) destiné à acquérir les parcelles n°s 1927 et 2896 (dépendance), sises route de Lausanne 322, d'une surface totale de 294 m<sup>2</sup>.

**Le Conseil municipal a en outre procédé à l'unanimité :**

- À l'approbation (moins deux abstentions) de la résolution « demande de révision du projet de la fiche

- PSIA de l'aéroport international de Genève »;
- À la nomination de Jean-Jacques Cartier en qualité de nouveau membre de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements suite à la démission de Véronique Barbey;
- Au soutien de la nomination en tant que premier-lieutenant au sein des sapeurs-pompiers volontaires du lieutenant Aurélien Matti.

### Séance du 24 avril 2018

Le Conseil municipal a renvoyé les objets relatifs aux comptes 2017 en commission des finances pour examen. Lors de cette séance, il a en outre été procédé au traitement de 2 dossiers de naturalisation.

### Séance du 15 mai 2018

**Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 2 juillet 2018 :**

- Approbation du rapport des comptes et de la gestion 2017 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements;
- Approbation du tableau de répartition des frais 2017 du Groupement intercommunal de gestion de la construction du Poste de commandement et d'intervention des Tuileries;
- Approbation des comptes et de la gestion 2017 du Groupement intercommunal Stade Marc Burdet;
- Approbation des comptes et de la gestion 2017 du Groupement intercommunal pour la crèche;
- Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2017 et les moyens de les couvrir;
- Approbation (moins une abstention) des crédits d'engagement complémentaires 2017 et les moyens de les couvrir;
- Ouverture (moins une opposition) d'un crédit d'étude complémentaire d'un montant de CHF 25'000.- (TTC) destiné à la création d'une zone 20 km/h ou 30 km/h aux chemins William-Rappard et Grands-Bonnets;
- Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2017 de la Commune de Bellevue;

- Ouverture de crédits budgétaires supplémentaires 2018 d'un montant total de CHF 242'000.- destinés au terrain de football synthétique, au chemin traversé par le parking souterrain des Marettes, au cimetière, à deux places de crèche supplémentaires, à la bibliothèque, au nouveau site internet communal et à des rénovations sur la villa des Marettes, sise chemin des Marettes 1A;
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 255'000.- (TTC) destiné à la réalisation d'une marquise complémentaire à la halte ferroviaire des Tuileries;
- Ouverture (moins une opposition et une abstention) d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 30'000.- (TTC) destiné à l'installation d'un système de vidéosurveillance sur deux mini-déchetteries communales, au chemin des Limites, parcelle n°3824 et au chemin de la Roselière, parcelle n°3699.

### Séance du 12 juin 2018

#### **Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 30 août 2018:**

- Ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 70'000.- (TTC) destiné à la rénovation et l'agrandissement du bâtiment de la voirie, sis chemin du Planet 1;
- Ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de CHF 285'000.- (TTC) destiné au financement d'aménagements d'arrêts de bus à Valavran, Colovrex, Roselière, Crest-d'El, Mollies et Mairie;
- Ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de CHF 400'000.- (TTC) destiné à l'implantation de bennes sur le chemin de la Roselière, à la copropriété de la Chênaie II et au chemin de la Menuiserie – copropriété la Printanière – et d'une mini-déchetterie à la copropriété de la Chênaie I;
- Ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de CHF 1'550'000.- (TTC) destiné à la construction d'un bâtiment dédié au développement d'activités de loisirs à Port Saladin.

Lors de cette séance, il a en outre été procédé au traitement de 6 dossiers de naturalisation.

### Sortie annuelle du Conseil municipal



C'est par un magnifique week-end de mi-octobre que le Conseil municipal a fait sa sortie annuelle en Valais, canton d'où est originaire son président, Frédéric Luyet. Une trentaine de participants a été accueillie sur un coteau surplombant la colline de Tourbillon où raclettes et charcuteries ont été joyeusement servies. S'en est suivi un tour historique de la ville de Sion et pour terminer les bains de Saillon. Le lendemain, programme chargé mais très intéressant avec la visite guidée de la vigne à Farinet et la dégustation de vins, ainsi que le repas composé de la traditionnelle brisolée royale à la fête de la châtaigne de Fully. À peine le temps d'une courte visite digestive des stands de la fête qu'est arrivé le moment de reprendre le car direction Genève.

### Séance du 9 octobre 2018

#### **Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 26 novembre 2018:**

- Constitution d'une servitude au profit des SIG pour un coffret électrique sur la parcelle n°3866, parc des Aiglettes;
- Non-renouvellement du droit de superficie distinct et permanent sur la parcelle n°3386, restaurant Port Gitana, sise route de Lausanne 314, d'une surface totale de 986m<sup>2</sup>, ayant pour échéance le 31 janvier 2040.

Une résolution relative à l'annulation de la condition au préavis du plan localisé de quartier de surfaces d'utilité publique dans les futurs bâtiments à Champ-du-Château a été adoptée à la majorité.

### **Le Conseil municipal a en outre procédé à l'unanimité:**

- À la nomination des président-e-s et vice-président-e-s du local de vote pour l'année 2019, ainsi que leurs remplaçant-e-s:



Président  
M.-A. Baschy



Suppléant  
M. Pais



Vice-président  
G. Rügsegger



Suppléante  
M. Tozar

- Au renvoi, après présentation, du projet de budget 2019 à la commission finances et administration communale;
- Au traitement de 6 dossiers de naturalisation.

### **Séance du 13 novembre 2018**

#### **Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 11 janvier 2019:**

- Fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale 2019;
- Ouverture d'une subvention d'investissement d'un montant de CHF 195'800.- (TTC) destinée au versement de la contribution annuelle 2019 au fonds intercommunal pour le développement urbain pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises (FIDU);
- Approbation du budget de fonctionnement annuel 2019, au taux des centimes additionnels, ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter;

- Cautionnement de la Commune de Bellevue du prêt sollicité par la Fondation de Bellevue pour la gestion et la construction de logements pour les immeubles de la Roselière;
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 3'300'000.- (TTC) destiné à l'acquisition du bâtiment du restaurant Port Gitana, sis route de Lausanne 314 (rachat anticipé du DDP);
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 800'000.- (TTC) destiné à la réhabilitation des collecteurs des eaux claires et des eaux usées des chemins des Tuilots et des Tuileries;
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 360'000.- (TTC) destiné à la réhabilitation des collecteurs des eaux claires et des eaux usées de la route de Collex (RC36), tronçon route de Valavran - chemin des Grands-Bonnets;
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 100'000.- (TTC) destiné à l'acquisition de mobilier pour la mairie de Bellevue suite à sa rénovation et à son agrandissement.

### **Le Conseil municipal a en outre procédé à l'unanimité:**

- Au traitement d'un dossier de naturalisation.

### **Séance du 11 décembre 2018**

#### **Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 8 février 2019:**

- Dissolution du Groupement intercommunal Poste de commandement et d'intervention des Tuileries et transfert du droit distinct et permanent (DDP) à l'ORPC Valavran;
- Adhésion de la Commune de Bellevue à la Fondation intercommunale de Pré-Bois (piscine);
- Modification de l'application des jetons de présence pour les séances du Conseil municipal et de ses instances, du local de vote et des groupements intercommunaux de la Commune de Bellevue, par un demi-jeton pour les auditeurs lors d'auditions des candidats à la naturalisation et par un demi-jeton pour les séances dépassant deux heures et demie (vote avec deux abstentions);
- Annulation de la délibération d'un montant de CHF 3'300'000.- destiné à l'acquisition du bâtiment

du restaurant Port Gitana, sis route de Lausanne 314, (rachat anticipé du DDP) et ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 3'570'000.- (TTC) pour cette même fin;

- Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 40'000.- (TTC) destiné aux frais liés à la donation des parcelles n°3249, chemin Aux-Folies, et n°2697, prairie, au domaine public communal;
- Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2019 d'un montant de CHF 35'000.- (TTC) destiné à la transformation du bâtiment de la buvette Gitana.



## Dicastères de Monsieur Jean-Daniel Viret

Le social m'a beaucoup occupé pendant l'année 2018. De nombreux petits projets ont émaillé cette année passionnante.

Pour nos jeunes, je dois citer l'augmentation du temps de travail des travailleurs sociaux hors murs à la Vigne Blanche, afin de préserver l'ouverture du local deux soirs par semaine et soutenir ainsi la prise en charge personnalisée d'adolescents. Cette augmentation a été possible grâce à l'aide financière généreuse et privée d'une famille belleviste que je remercie chaleureusement.

Pour les personnes sans travail, la Commune a choisi de collaborer avec Versoix. Une convention a été signée avec La Forge et Espace Emploi. Ces deux services versoisiens accompagnent respectivement les jeunes et les adultes sans travail, afin de leur dénicher des stages ou une place de travail.

Au sujet du transport bénévole des aînés et des personnes handicapées, la Commune a préféré collaborer avec une association existante et bien connue dans le paysage des transporteurs locaux: l'Association des chauffeurs bénévoles de Versoix.

La Commune a lancé un projet intergénérationnel passionnant, celui de l'aide aux devoirs et du soutien à la lecture par des aînés bénévoles auprès d'élèves. La prospection de bénévoles nous a permis de réunir cinq anciens enseignants. Ce projet débutera à la rentrée 2019-2020.

Concernant la petite enfance, le Conseil municipal a voté à l'unanimité une augmentation de deux places pour les enfants bellevistes à la crèche intercommunale. La liste d'attente est toujours bien garnie. Les Ticoquins ont un taux d'occupation maximal. Leurs quinze places fonctionnent à guichets fermés. Les Petits Loups accueillent une dizaine d'enfants bellevistes à Genthod et Le Petit Chevalier environ six enfants à Collex-Bossy.

Au total, près de 100 enfants fréquentent la crèche intercommunale, ainsi que les jardins d'enfants subventionnés par la Commune, ce qui correspond à plus de 60% du collectif des enfants bellevistes en âge préscolaire... environ 160 enfants. Les magistrats des quatre Communes de la crèche intercommunale s'inquiètent du destin des enfants non comptabilisés dans ces chiffres et ont demandé une enquête à ce sujet.

La Commune a également participé à la vie de l'école en subventionnant des cours d'échec. En mai 2018, les élèves ont vécu un moment magique en transportant la flamme olympique au centre du village à l'occasion des jeux paralympiques. En novembre, dans le cadre du développement durable, la Commune a organisé une semaine sur l'eau en collaboration avec l'association J'aime ma planète.

Bellevue est un très bon élève en ce qui concerne l'accueil à journée continue. La fréquentation du restaurant scolaire et de l'accueil parascolaire sont en constante augmentation. Le nombre de repas servis à midi avoisine les 160 par jour. Et près de 65 enfants bénéficient de l'accueil parascolaire en fin de journée. Pour compléter la prise en charge des élèves et permettre aux parents de travailler sereinement, nous avons la chance de bénéficier des prestations du P'tit Train qui propose un accueil préscolaire, ainsi que tous les mercredis scolaires.

L'autonomie des personnes âgées me tient à cœur. Une étude est d'ailleurs en cours pour définir le lieu pour la construction d'un immeuble avec encadrement pour personnes âgées.

Enfin, pour la commission sociale du Groupement des communes de la rive droite du lac que je préside, l'année 2018 fut prétexte à une enquête sur l'aide aux proches aidants qui a recueilli environ 400 réponses. La commission sociale a décidé d'aller de l'avant, en particulier en interpellant le Conseiller d'État Mauro Poggia en 2019, afin d'éclaircir les

responsabilités et compétences, respectivement cantonales et communales, sur ce sujet.

L'aménagement, dicastère important pour l'année 2018. Cela vaut surtout par la finalisation de notre plan directeur communal (PDCOM) en fin d'année 2018, après 25 séances de la commission d'aménagement sur 3 ans! Je remercie chaleureusement tous les acteurs ayant contribué à sa réalisation. Le PDCOM doit encore être accepté par le Conseil municipal en début d'année 2019 et le Conseil d'État aura alors 60 jours pour l'entériner.

Je dois encore citer la décharge de type A sur le terrain des bisons, projet assujéti à la réalisation de pistes cyclables et de trottoirs sur la route de Colovrex. Cette route, étroite et dangereuse, est très fréquentée. L'accueil des 200 poids lourds par jour, nécessaires à l'exploitation de cette décharge, est inacceptable car il compromet la sécurité des usagers de la route. Par ailleurs, Bellevue refuse de payer la totalité de la facture nécessaire à sa requalification (plus de CHF 4'000'000.-). La balle est actuellement dans le camp du Canton.

Je dois évoquer la requalification de la route de Lausanne, projet qui avance bien. Seule problématique rencontrée, la diminution importante des places de parking le long de cette route. Le Conseil administratif a priorisé la préservation d'un maximum de places. Pour ce faire, il a rédigé un courrier cautionnant une dérogation aux règles gérant la dimension des cônes de vision pour les privés sortant de leur parcelle. Les travaux sont prévus pour l'année 2022.

Je dois encore évoquer deux projets de parking. Le premier, le projet de valet parking au chemin des Tuileries a été abandonné par le Canton, en raison surtout du refus de la Commune. Le deuxième, le parking pour les poids lourds des forains a malheureusement beaucoup de chance d'aller de l'avant malgré l'opposition farouche de la Commune et des riverains.

La Commune a dû préavisier de nombreux projets de logements sur notre territoire. Le train au quart d'heure, l'arrivée d'une banque prestigieuse avec 2'500 places de travail, l'étalement des zones de bruit

de l'aéroport obligeant les propriétaires à densifier avant qu'il ne soit trop tard et l'accessibilité unique de notre commune par l'avion, le train, l'autoroute et le lac font le lit de l'attrait de notre territoire communal.

L'aménagement ne s'arrête pas aux limites de notre territoire. Il me tient à cœur de travailler avec les Communes voisines. Ainsi, Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Versoix ont finalisé leur stratégie intercommunale d'aménagement le 22 novembre 2018, lors d'une présentation publique au centre communal de Genthod. En 2019, les Communes ont pour objectif de développer certains projets issus de cette stratégie.

Enfin «last but not least», une consultation publique et des Communes sur le plan sectoriel d'infrastructure aéronautique (PSIA) a été organisée pendant l'année 2018. Ce plan sectoriel a mobilisé contre lui une forte opposition de la part de l'Association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport international de Genève, du Groupement des communes de la rive droite du lac et de la Commune de Bellevue, qui ont tous préavisé défavorablement ce projet. L'opposition s'est cristallisée autour de la défense de la santé des habitants-riverains. Pollution de l'air, pollution par le bruit et impact négatif sur le sommeil des riverains ont été les principaux chevaux de bataille. Une conférence de presse a été organisée le 1er mars dans la salle communale de Genthod. Tout ceci en vain puisque le PSIA a été accepté par la Confédération en novembre 2018.

Concernant le développement durable, je dois citer le projet phare de la législature 2015-2020, «Cité de l'énergie Gold». Le dossier est déposé et un audit aura lieu en juin 2019 en vue de l'obtention du label gold. Je profite de ces lignes pour souligner l'important travail fourni par Monsieur Todeschini et Madame Simond de la Commune de Bellevue.

L'Agenda 21 poursuit son petit bonhomme de chemin. Pendant l'année 2018, nous avons collaboré avec la Croix-Rouge genevoise pour promouvoir des cours de baby-sitting auprès des jeunes de la commune. Des cours de jardinage durable ont également été proposés aux utilisateurs des jardins potagers.

Un kit de bienvenue a été conçu à l'attention des nouveaux habitants et un concours d'idées en faveur du développement durable a été lancé. En fin d'année, la Commune a mené une enquête sur la mobilité de son personnel. À noter que notre plan directeur communal (PDCoM) permet déjà de répondre à de nombreuses actions proposées par notre Agenda 21.

Enfin, je dois évoquer la création de l'association Festibel', centrée exclusivement sur l'organisation du festival bisannuel du même nom sur le développement durable. La création de cette association nous permet de simplifier et consolider tout le travail du comité d'organisation.

Deux brèves encore, en 2018, le journal communal a tenu dans ses éditions une chronique sur la charte des jardins. Nous devons déplorer la fin de la collaboration avec Velospot, projet qui n'a pas rencontré le succès espéré.

**Jean-Daniel Viret**

Conseiller administratif

## Petite enfance

### Crèche intercommunale Les 4 Saisons pop e poppa

La crèche intercommunale Les 4 Saisons est une crèche subventionnée par quatre communes : Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy. Elle accueille 88 enfants par jour de 7h à 18h30. C'est un bâtiment Minergie-ECO et son esprit eco-friendly se diffuse en continu dans les 8 espaces de vie répartis sur deux étages.

Des poissons, des lapins, des poules et des abeilles partagent la vie de la crèche et développent la curiosité des enfants tout au long de l'année. Grâce au jardin potager, des produits de saison sont cuisinés de main de maître par notre incroyable Chef Bernard Bron chaque midi. Le 13 décembre 2018, nous avons fêté dignement la journée de la raclette avec une raclette party pour tous les enfants !

Chaque journée du développement d'un enfant est précieuse pour nous ! Plusieurs projets sont planifiés, afin de garantir le développement harmonieux sur tous les plans des enfants et un accueil de qualité. Pour atteindre cette qualité, il s'agit de trouver un équilibre toujours très fragile entre quatre pôles qui sont ce que l'équipe éducative peut faire dans une structure collective, ce que les parents attendent, ce que les partenaires et l'employeur donnent comme moyens mais aussi ce que le Service cantonal d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour édicte comme normes et directives.

#### Projets menés en 2018

- Projet intergénérationnel en collaboration avec l'établissement médico-social de Pregny-Chambésy, Le Nouveau-Kermont.
- Projet inclusion des enfants à besoins spécifiques en collaboration avec Clair-Bois.
- Projet mini-sport avec la zumba des mini-kids, le programme youp'là bouge, des jeux d'eau à la petite piscine et l'équitation avec l'association Anima.
- Projet environnement avec des sorties par tous les temps, la découverte des bois, le tri des déchets, l'entretien d'un jardin potager, le contact avec des

lapins, des poissons, des poules et la visite d'une ruche.

- Projet bibliothèque avec bébé bouquine et des histoires.
- Projet café-conseils avec des séances de réflexion sur différents thèmes, animées par une éducatrice à l'attention des apprentis et des aides de la crèche.
- Projet concept-hygiène et MSST avec des mesures de sécurité et de santé pour les collaborateurs de la crèche (tuniques, défibrillateur, pharmacie adultes, etc.).
- Projet livre de cuisine avec la publication d'un deuxième tome et un repas ouvert aux parents.
- Projet Ticoquins avec des cafés-conseils et des activités pour les parents, animés par une éducatrice en collaboration avec les espaces de vie des Hiboux et Ecureuils de la crèche.

Deux projets ont particulièrement marqué la crèche :

- La formation de toute l'équipe sur les neurosciences et le développement du cerveau de l'enfant au regard des dernières recherches scientifiques et du lien possible avec la pédagogie. Ce projet a permis de repenser le programme pédagogique et l'aménagement des espaces de vie des enfants.
- Le don de lits de bébé de la crèche à l'Association Yankadiy au Burkina Faso à Fada N'Gourma.

Isabelle Plater-Zyberk, directrice

- > **88 places** d'accueil.
- > **117 enfants** inscrits.

#### Crèche intercommunale Les 4 Saisons

Chemin de la Menuiserie 41, 1293 Bellevue  
022 758 06 36  
direction@crecheles4saisons.ch  
www.popepoppa.ch

## Garderie Les Ticoquins

La garderie Les Ticoquins ouvre du lundi au vendredi de 7h45 à 11h45 et accueille chaque matin une quinzaine d'enfants. Trois adultes sont présents : Nadia Zayan, éducatrice responsable, une aide et un parent de garde volontaire.

Le comité, composé de sept personnes bénévoles, se réunit environ une fois par mois et gère le fonctionnement de la garderie, ainsi que l'organisation des différentes activités informelles destinées à renforcer les liens entre les enfants et les parents.

27 enfants provenant de 24 familles fréquentent la garderie. Certains sont là un matin, d'autres jusqu'à cinq. La garderie affiche complet dès la rentrée scolaire. Une liste d'attente a été établie pour les enfants qui souhaiteraient intégrer la structure.

### Projets menés en 2018

Les Ticoquins ont participé à différents événements, tels que la journée à pied à l'école, la semaine de

la pomme et le calendrier de l'Avent en collaboration avec différentes associations communales. Des événements internes à l'association ont rythmé l'année scolaire : les réunions des parents de garde, la fête de Noël, le repas des parents, le goûter au parc de Genthod, l'organisation de cafés-conseils avec le soutien de la crèche Les 4 Saisons et une journée portes ouvertes.

Nadia Zayan, éducatrice responsable  
Christine Gramegna Morchio, présidente

### Garderie les Ticoquins

Chemin des Marettes 1B, 1293 Bellevue

022 959 75 49

076 520 83 42

garderie.ticoquins@gmail.com

nadia.ticoquins@gmail.com

## Association pour le jardin d'enfants Les Petits Loups

Le jardin d'enfants Les Petits Loups a commencé sa 31ème année d'activité en septembre 2018.

Ouvert toute l'année, hors vacances scolaires, le Jardin d'enfants Les Petits Loups prend en charge les enfants de 7h45 à 12h et de 13h15 à 17h30 du lundi au vendredi, à l'exception du mercredi après-midi.

Un accueil à la « carte » a été proposé aux parents, afin de répondre au mieux à la demande actuelle. Les enfants sont ainsi accueillis entre deux à six demi-journées. Ils sont répartis dans des groupes en fonction de leur âge ou dans des groupes mixtes (de deux ans à l'âge de la rentrée scolaire). Quelques enfants, ayant atteint l'âge de deux ans en début d'année scolaire, ont pu fréquenter le jardin d'enfants.

L'équipe éducative est composée de trois éducatrices diplômées, d'une assistante socio-éducative et d'une

stagiaire. Le jardin d'enfants est géré par un comité bénévole composé de neuf membres.

Chaque année, en tenant compte des départs et des arrivées en cours d'année, une cinquantaine d'enfants fréquentent Les Petits Loups. Les enfants accueillis habitent principalement Genthod et Bellevue. Des enfants des communes avoisinantes sont également inscrits.

### Projets menés en 2018

Le projet pédagogique, élaboré par l'équipe éducative, est fidèlement respecté tant sur le plan relationnel que sur l'éventail des activités proposées. Les enfants bénéficient ainsi d'une socialisation et d'un rythme qui les préparent à une entrée à l'école harmonieuse.

L'équipe est très motivée et expérimentée. Des formations continues sont régulièrement suivies.

Des enfants à besoins particuliers sont encadrés si nécessaire.

Les enfants peuvent notamment profiter du programme youp'là bouge qui les familiarise avec le mouvement et le sport, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Anne Boada, présidente

#### Les Petits Loups

Rue du Village 2, 1294 Genthod

022 779 01 97

079 419 70 93

anne.boada@bluewin.ch

www.lespetitsloups.ch

## Association de l'espace de vie infantine Le Petit Chevalier

Le Petit Chevalier est un espace de vie infantine situé au centre du village de Collex-Bossy. Ce lieu accueille des enfants de 18 mois à 4 ans, avec une capacité de 203 demi-journées par semaine.

Au total, sept personnes, dont des éducatrices, des assistantes éducatrices et des apprenties accompagnent quotidiennement les enfants sous le label Approches éducatives positives (APEPO), avec des activités développant leur créativité dans un environnement multiculturel.

### Projets menés en 2018

L'année 2018 a été riche en activités, telles que la gym avec mon papa, la course d'école à Happy Kids et le spectacle de Noël, partagé avec le jardin d'enfants les Pitchounets de Pregny-Chambésy. Sans oublier les grands classiques: le buffet canadien du mois de juin, les promotions scolaires, la soirée des parents du mois d'octobre et, bien entendu, la fête de l'Escalade.

L'équipe poursuit la formation APEPO, afin de faire vivre ce label qui est le socle pédagogique du Petit Chevalier. En outre, notre responsable

pédagogique, Patricia Morel, a réussi brillamment sa formation CAS en gestion d'équipe et conduite de projet.

Enfin, 2018 fût une année pleine de rebondissements pour le comité. Suite à l'élection de Richard Muñoz, membre depuis plusieurs années, en tant qu'adjoint au maire de Collex-Bossy, nous avons dû reformer un comité ad intérim qui sera confirmé lors de la prochaine assemblée générale.

Mélanie Charlet, présidente ad intérim

> **36 enfants** inscrits.

#### Le Petit Chevalier

Route de Vireloup 107, 1239 Collex-Bossy

022 774 47 80

comite@petitchevalier.ch

pat@petitchevalier.ch

www.petitchevalier.ch

## École et parascolaire

### École de Bellevue

Dépendant du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, l'école primaire de Bellevue est composée de 16 classes qui accueillent les enfants de la commune de 4 à 12 ans. L'école de Bellevue compte aussi une classe d'accueil qui prend en charge les élèves non-francophones à mi-temps. Les enseignant-e-s poursuivent avec leurs élèves les objectifs d'apprentissage définis dans le Plan d'études romand (PER). Tout au long de l'année, l'école entretient une étroite collaboration avec la commune dans son fonctionnement comme dans le cadre de certaines manifestations.

#### Projets menés en 2018

Les enseignants de l'école se sont mobilisés pour organiser de nombreuses activités pour les élèves, en plus du travail mené au quotidien en classe. Certaines d'entre elles ont été menées en collaboration avec la Commune de Bellevue et l'Association des parents d'élèves de l'école Bellevue (APEB), qu'elles soient toutes deux ici sincèrement remerciées pour leur précieux soutien.

En janvier 2018, toutes les classes ont bénéficié d'une sensibilisation à la préservation des ressources naturelles et aux problèmes posés par les déchets dans le cadre des animations Cosedec. Dès le mois suivant, une initiation aux échecs, offerte par la Commune aux classes de 4P et 7P, a commencé et s'est poursuivie jusqu'en juin.

Au cours du printemps, une campagne de prévention intitulée «L'eau et moi» a été également offerte par la Commune aux classes de 1P et 2P, dans le but d'initier les plus jeunes aux bons comportements à adopter pour éviter les accidents. Par ailleurs, les élèves de 2P à 8P ont pu s'initier à l'escalade grâce à Totem Versoix.

Le 22 mai, nul n'oubliera le passage de la torche des Special Olympics à Bellevue. Les élèves de 8P se sont passés le témoin, entre la crèche et le bâtiment de la mairie, les autres enfants étaient répartis

sur le parcours pour les regarder et les applaudir! Il y a ensuite eu la semaine de la démocratie, avec une visite du bâtiment de la mairie et de la salle du Conseil municipal pour les classes de 8P qui ont pu échanger avec les conseillers administratifs.

Le mois de juin, dernier mois de l'année scolaire 2017-2018, a été comme il se doit bien chargé. Le 5, on a pu assister au spectacle du cycle élémentaire: des danses sur des musiques et chants de Walt Disney, mises en scène par la maîtresse de musique en collaboration avec les enseignants. Le 25, des jets d'eau ont été installés sur le terrain de foot: les élèves sont venus avec linges et maillots de bain pour vivre de très sympathiques jeux d'eaux, malgré une météo un peu capricieuse. Le spectacle musical des élèves du cycle moyen a eu lieu le 29 dans le cadre des incontournables promotions.

L'été passa vite et le 27 août, c'était déjà la rentrée des classes! Le samedi qui précède la rentrée scolaire, les enseignantes de 1P ont accueilli leurs futurs élèves, ainsi que leurs parents pour une visite de leurs classes. Ce moment privilégié a permis de rassurer les nouveaux petits écoliers pendant que leurs parents dégustaient un petit déjeuner, toujours très apprécié, que leur avait préparé l'APEB.

En automne, des ateliers Tatout sur la confiance en soi ont été offerts par l'APEB aux classes de 4P, 5P et 6P alors que les 8P visitaient, sous la conduite experte d'un apiculteur, un rucher qui a été installé aux alentours de l'école.

Une semaine d'activités pédagogiques autour de l'eau a été organisée par la Commune et les enseignants dans le cadre de la politique communale du développement durable. À cette occasion, en plus des activités menées dans les classes, chaque élève a pu participer à des ateliers animés par J'aime ma planète. Les enfants ont ainsi été sensibilisés à l'importance de cette ressource. Ils ont également pu découvrir la magnifique exposition de Yann Arthus Bertrand.

Le mois de décembre fut marqué par le départ à la retraite de Monsieur Herbert Binggeli et l'arrivée de Monsieur Olivier Bouchoud à la tête de l'établissement Bellevue-Genthod, avant de laisser la place aux traditionnelles fêtes de l'Escalade et de Noël. Les élèves du cycle élémentaire ont préparé à cette occasion leur traditionnel concert et, pour bien clôturer l'année, tous les enfants de l'école ont eu le plaisir de se rendre au cirque de Noël pour admirer un très beau spectacle, et ce, grâce au soutien de la Commune.

Olivier Bouchoud, directeur  
Évelyne Garin, maîtresse adjointe

> **325 élèves** dont:  
170 au Cycle élémentaire (1P à 4P),  
155 au Cycle moyen (5P à 8P).

**École de Bellevue**  
Parc des Aiglettes 1, 1293 Bellevue  
022 959 75 40  
bellevue-genthod@etat.ge.ch  
www.edu.ge.ch/primaire/ecole/bellevue

## Organisation des classes 2018-2019

Degré	Enseignant(s)	Nombre d'élèves
1ère primaire	Tamara Matthey	23
1ère-2ème primaire	Patricia Sigwart	22
2ème primaire	Évelyne Garin	19
2ème primaire	Sonja Hug	20
3ème primaire	Marianne Hutin Ferrillo	22
3ème primaire	Majlinda Zumeri	22
4ème primaire	Karine Girardet et Laeticia Monnot Crespi	21
4ème primaire	Rachel Graber et Christine Ontiveros Steimer	21
CLACC, CE/CM	Gisela Drevermann	11
5ème primaire	Juliette Breitenstein	22
5ème primaire	Suzanna Stern	20
6ème primaire	Corinne Boujol	19
6ème primaire	Jean-Jacques Meier	19
7ème primaire	Violaine Kaeser	19
7ème primaire	Patrizia Zumstein	19
7ème-8ème primaire	Marion Mauris	18
8ème primaire	Maria Kerber	20

**Les classes de l'école de Bellevue sont réparties dans trois bâtiments**



Bâtiment Menuiserie



Bâtiment Mollies



Bâtiment Gitana

## APEB Association des parents d'élèves de Bellevue

L'APEB est une association à but non lucratif promouvant des activités et des événements pour les enfants de la commune.

### Projets menés sur une année scolaire

- Accueil des 1P, août.
- Journée internationale à pied à l'école, septembre.
- Entraînements et course de l'Escalade, de septembre à décembre.
- Semaine de la pomme, octobre.
- Troc d'automne, octobre.
- Soupe de l'Escalade, décembre.
- Journée d'inscription des nouveaux élèves, février.
- Troc de printemps, mars.
- Promotions, juin.

En plus de ces moments clés, nous avons aussi organisé:

- Une activité visant la prévention de la violence

et la prise de confiance en soi, animée par l'association Tatout et proposée aux élèves de 4P, 5P et 6P.

- Une collecte de matériel scolaire, afin de lui donner une seconde vie auprès des enfants à Haïti. Nous avons fait appel à l'association Ereine et deux volontaires suisses chargés de la distribution sur place.

Ezz El-Din Heba, membre du comité de l'APEB

> **65 familles** membres.

### Association de parents d'élèves de l'école de Bellevue (APEB)

Parc des Aiglettes 1, 1293 Bellevue  
078 871 87 52 (Laurence Vadas)  
ape-bellevue@fapeo.ch

## Restaurant scolaire de Bellevue

En 2018, cinq parents bénévoles et membres du comité, trois intendantes et une secrétaire-comptable rémunérées ont travaillé ensemble pour la gestion de l'association du restaurant scolaire de Bellevue.

### Projets menés en 2018

Un défi a été proposé aux enfants en début d'année: diminuer la nourriture jetée en participant à un projet zéro déchet. La première semaine, les enfants ont pesé dans leurs assiettes les restes de nourriture non consommée à la fin du repas. Chaque jour, le poids total était représenté dans une boîte graduée. La deuxième semaine, les enfants ont été servis une première fois et sont revenus se servir s'ils avaient encore faim. Les déchets ont ainsi diminué de moitié! En attirant l'attention sur le gaspillage, nous avons pu montrer aux enfants qu'il est possible de consommer plus raisonnablement. Sans tomber dans l'excès, l'association a pour but de garder cette habitude le plus longtemps possible.

En juin, notre traiteur Régéservice a modifié son organisation et la partie repas des enfants s'appelle maintenant Kidelis. Nous avons dû faire quelques adaptations pour les livraisons et le goût des repas.

La fin de l'année scolaire a été marquée par l'organisation d'une grillade par le traiteur, ainsi que par la traditionnelle sortie pizza des 8P.

Anne Luyet, membre du comité

> **250 enfants** inscrits.

### Association du restaurant scolaire de Bellevue

Parc des Aiglettes 1, 1293 Bellevue  
076 431 61 44  
restobellevue@gmail.com

## Au P'tit train

Le P'tit Train, qui fêtera en octobre 2019 ses 10 ans d'existence, continue sa constante progression en termes de fréquentation.

Outre l'accueil d'enfants pendant les vacances scolaires (février, Pâques, août et octobre), le centre a étendu son offre fin 2017 avec les gardes le mercredi et, en janvier 2018, l'accueil du matin.

Les activités sont très variées Au P'tit Train (jeux, visites, bricolages, sport, etc.) sans pour autant oublier que les enfants qui fréquentent le centre sont en congé et/ou en vacances et cela, le P'tit Train en tient compte.

### Projets menés en 2018

- Ouverture de l'accueil du matin entre 7h et 8h avec un petit-déjeuner sain et équilibré, ainsi que l'accompagnement des enfants en classe.
- Arrivée de deux nouvelles animatrices confirmées, Anabelle et Coralie.

Actuellement, le P'tit Train est divisé en deux lieux d'accueil distincts :

- Le P'tit Train vacances dans les locaux du parascolaire de l'école de Genthod.

- Le P'tit Train des mercredis et des matins dans les locaux du parascolaire de l'école de Bellevue.

Le secret espoir du centre est de trouver d'ici l'été 2019, un espace dans lequel le P'tit Train pourrait regrouper toutes ses activités, ainsi que son matériel.

Christian John, trésorier

> **110 enfants** pendant les vacances scolaires d'été.  
 > **22 enfants** en moyenne le mercredi.  
 > **585 enfants** à l'accueil préscolaire sur toute l'année.

### Au P'tit train

Case postale 35, 1294 Genthod  
 079 378 07 72  
 claudia.john@icloud.com  
 www.au-ptit-train.com

## Centre médico-pédagogique de Valavran

Le centre médico-pédagogique est une école spécialisée de l'Office médico-pédagogique. Il est établi à Bellevue, sur la même parcelle que le Parc animalier Challandes. Il accueille des enfants âgés de 6 à 13 ans qui présentent des troubles d'apprentissage et du développement. Il offre un programme global de mesures socio-éducatives, pédagogiques et thérapeutiques adapté à chaque enfant et nécessaire à un meilleur développement.

Les élèves viennent principalement de la rive droite. Ils sont amenés par des minibuses le matin et ramenés chez eux le soir. Pour les plus âgés, un travail sur

l'autonomie est effectué pour leur apprendre à se déplacer avec les bus TPG. La rentrée d'août 2017-2018 s'est effectuée avec 16 élèves dont 4 nouveaux. En cours d'année, il y a eu 3 départs: deux élèves ont pu passer à plein temps dans une classe de regroupement spécialisé et une autre dans une structure pour adolescents. Un élève est arrivé en cours d'année. Les enfants restant souvent plusieurs années dans notre centre, l'attachement est grand et ces séparations sont à préparer avec soin. Quelques élèves sont intégrés à temps partiel dans un regroupement spécialisé de leur quartier et lorsque nous les sentons prêts, ils peuvent quitter le centre.

Chaque élève bénéficie d'activités qui lui sont le plus propices. Le travail en petit groupe est privilégié. Les activités proposées sont variées et imaginées en fonction des besoins des élèves : français, mathématiques, environnement, géographie, peinture, bois, jeux de société, jeux symboliques, cuisine, création de kamishibai ou encore films d'animation.

Les élèves ont aussi des leçons d'activité physique à l'école de Genthod. Toutes les deux semaines, les enfants se rendent avec plaisir à la bibliothèque de l'école de Bellevue.

L'équipe pluridisciplinaire, chargée de la prise en charge de ces enfants, comprend trois enseignants spécialisés, quatre éducateurs, un pédopsychiatre, une logopédiste et une aide de cuisine. Ils travaillent sous la responsabilité d'une éducatrice spécialisée et d'un pédopsychiatre.

### Projets menés en 2018

Ce que nos élèves apprécient particulièrement tout au long de l'année, ce sont les sorties qui leur sont

offertes : la découverte des bois de Versoix, le spectacle des Géants, la luge à la Givrinerie, la patinoire de la Vigne Blanche, les spectacles de marionnettes, la fête du bonhomme hiver avec la présence des pompiers et leur camion, la journée sportive inter-institutions au Centre de la Bécassière, la course d'école à Swiss Vapeur Parc et les carrousels de la fête des promotions.

Toutes ces sorties, même si elles engendrent souvent beaucoup d'anxiété chez nos élèves, leur permettent de vivre des moments intenses, de découvrir des activités inconnues pour certains et de se sentir élèves comme les autres enfants.

Laurence Juvet, responsable pédagogique

#### Centre médico-pédagogique de Valavran

Route de Valavran 33, 1293 Bellevue  
022 388 15 37

## Webster University

Webster University est une université américaine internationale fondée à Saint-Louis dans le Missouri en 1915. Elle propose de prestigieux diplômes de licence et de master.

Installé à Bellevue depuis 1978, le campus universitaire américain est entièrement équipé et comprend des salles de classe et de conférence, un laboratoire, une bibliothèque, des installations récréatives et une résidence pour les étudiants.

### Projets menés en 2018

Après avoir brillamment entamé l'année 2018 avec un succès à l'audit de contrôle par la commission américaine d'enseignement supérieur, et leur réaccréditation valable jusqu'en 2027, ce sont les associations suisse et américaine de conseil accréditricices des écoles Business Schools qui, en mai 2018, ont également renouvelé leur confiance et leur accréditation.

Côté festivités, notre 40ème anniversaire d'existence à Bellevue a été célébré dès septembre par une course de 5 km à travers la commune avec plus de 100 participants de 5 à 78 ans. D'autres événements sont prévus en 2019.

> 450 étudiants.  
> 94 professeurs.

#### Webster University Geneva

Route de Collex 15, 1293 Bellevue  
022 959 8000  
info@webster.ch  
admissions@webster.ch  
www.webster.ch

## Social

### Subventions sociales pour la Suisse

En 2018, le budget dédié à l'aide sociale suisse était de CHF 20'000.-, soit le même montant qu'en 2017. Ce montant permet de financer des projets portés par des associations actives en Suisse, après consultation et décision de la commission sociale. Contrairement à l'aide pour l'étranger, les associations ne sont pas suivies d'année en année, permettant ainsi de soutenir un maximum de projets. La Commune essaie, autant que possible, de privilégier de petits projets ciblés couvrant différents domaines.

#### La commission sociale a choisi de soutenir les associations suivantes:

- Forom Ecoute.
- La Barje.
- Le Mouvement populaire des familles.
- Colis du Cœur.
- Le service genevois de relève de parents de personnes handicapées (Insieme).
- La Fondation Equi-Page.
- La SGIPA, société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes.
- L'Orangerie, entreprise d'insertion sociale.
- Handisport.
- EPA, Entraide pour Adolescents.
- CIAO, site d'information d'aide et d'échanges pour les jeunes.
- Lire et Ecrire.
- Le Racard, centre d'hébergement avec soutien psychosocial.
- Le Relais, soutien aux proches de personnes souffrant de troubles psychiques.
- Fondation Cap Loisirs.
- ALCIP, association de lutte contre les injustices sociales et la précarité.
- ADN Projets, Avenir de nos jeunes.
- HEKS-EPER, Entraide protestante suisse.
- Viol secours.
- Lecture et compagnie.
- Marche de l'Espoir.

### Subventions sociales à l'étranger

La Commune consacre une partie de son budget annuel de fonctionnement à l'aide à l'étranger. En 2018, cela représente un montant de CHF 108'000.-, réparti entre 32 projets. La commission sociale réévalue chaque année la pertinence des projets, leur fiabilité et leur évolution. Les associations sont tenues de fournir les documents nécessaires (comptes, budget, rapport d'activité, etc.) permettant ainsi le renouvellement de leur subvention. Par manque d'information ou suite à la réorientation de certains projets, il arrive que la commission sociale décide de suspendre le versement d'une subvention.

#### La commission sociale a choisi de soutenir les associations suivantes:

- Bilifou-Bilifou, Burkina Faso.
- SOS Enfants des rues du Vietnam.
- Lumières pour Haïti.
- Chance for Children, Ghana.
- Casa Alianza Suisse, Guatemala, Nicaragua, Mexico, Honduras.
- Yankadi Y Nemani, Burkina Faso.
- Amis du Sakthi, Inde.
- Singla-Nepal.
- Les enfants de l'Arc en Ciel, République dominicaine.
- Pharmaciens sans frontière, Tanzanie.
- Les Femmes pour la planète, Sénégal.
- Casa Rafael, Buenos Aires.
- Le Sourire de Chiang Khong, nord de la Thaïlande.
- Métissages, Togo.
- Ushagram, Inde.
- Les filles de Marie, Madagascar.
- Roger Riou, Haïti.
- Solferino, Association des élèves de l'ECG Henry-Dunant, Madagascar.
- Les Amis de Hué, Vietnam.

- Nordeste, Brésil.
- The Womanity Foundation, Afghanistan.
- Swiss Medical Initiative, Bénin.
- Saek Thmey International, Cambodge.
- Transparence Mahdia, Tunisie.
- Fondation Solyna, Cambodge.
- ONG Cadelup, Bénin.
- Uyarina, Bolivie.
- ADEMEG, Association d'Entraide Médical, Guinée.
- Mate Cocido, Argentine.
- Voix Libres, Bolivie.
- 2nd Chance, Afrique.
- Made by Women, Syrie.

## Aide d'urgence

En 2018, le budget dédié à l'aide d'urgence, tant au niveau international que national, s'élevait à CHF 20'000.-.

La Commune reçoit des sollicitations de diverses associations lorsqu'une catastrophe s'est produite sur la planète ou lorsque la situation est si dégradée qu'une aide d'urgence est nécessaire.

### La commission sociale a choisi de soutenir les associations suivantes:

- Secours suisse d'hiver.
- SOS Pour un monde meilleur, aide d'urgence, vestiaire solidaire genevois avant l'hiver.
- Médecins sans frontières, aide médicale d'urgence pour les populations nigérianes déplacées par les conflits.
- Caritas Suisse, aide d'urgence en Syrie.
- Chaîne du Bonheur, tsunami en Indonésie.

## Actions en faveur des aînés bellevistés

Bellevue s'investit auprès de ses aînés et déploie des actions pour favoriser la création de lien social. Outre la sortie annuelle des aînés, ainsi que la traditionnelle fondue du mois de novembre, présentées ultérieurement dans le rapport, la Commune propose en collaboration avec Genthod, un service

de transport gratuit jusqu'au centre commercial de Balexert tous les premiers mardis du mois. Une assistante sociale accompagne les participants à chaque sortie. En collaboration avec Palexpo, une journée est organisée aux Automnales.

## Actions en faveur des jeunes bellevistés - FASE

La Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) a pour mission de favoriser et de renforcer la cohésion sociale sur le canton de Genève. Cette mission s'exerce en observant les réalités sociales et en repérant les problématiques émergentes. Avec son équipe hors murs, chaque centre est appelé à définir son action en fonction des particularités du contexte local tout en l'inscrivant dans le cadre

de cette mission, en particulier dans une finalité de prévention des exclusions et des tensions sociales.

### Projets menés en 2018

- Voyage de 4 jours avec 15 jeunes partiellement autofinancé par des petits jobs.
- Projet d'entraide par les jeunes aux requérants d'asile de la maison William-Rappard.

- Projets pour les jeunes en lien avec la santé (coaching sportif, saut en parachute et séjour à vélo).
  - Projet de concours photographique faisant suite au concours d'écriture.
  - Projet débats avec des intervenants professionnels (homosexualité et problématiques de genre).
  - Lancement du projet de soutien scolaire par les grands par des petits jobs (18 ans et plus) pour les petits (12 à 17 ans).
  - Départ du local d'accueil libre de la Vigne Blanche de la génération des 18 ans et plus.
- Arrivée au local d'accueil libre de la Vigne Blanche de la nouvelle génération de jeunes de 12 à 17 ans.

Fathma Foudhaily, TSHM rive droite

- > **12 jeunes** au local d'accueil libre de la Vigne Blanche et aux sorties.
- > **12 participants** (3 filles et 9 garçons) aux projets avec les jeunes majeurs.
- > **16 jeunes** (15 garçons et 1 fille) sous contrat de type petit job.

## Bravo aux jeunes photographes !



De gauche à droite et de haut en bas :  
 1er prix: Alexandre Romero Folgar  
 2ème prix: Omar Entakli  
 3ème prix: Maeva Terbois  
 4ème prix: Hussein Golai

En 2017, un concours d'écriture a été lancé pour les jeunes de 18 à 20 ans en lien avec l'action de la FASE sur les communes de Bellevue et Genthod. Le texte gagnant a été publié dans le journal communal d'octobre 2017. Pour continuer sur un registre similaire, un concours photos est né et a réuni de magnifiques images. Il a également permis d'encourager la créativité et l'expression artistique des jeunes. Voici un aperçu des quatre premières photos.

## Déchets

### Statistiques de récupération des déchets<sup>1</sup>

Type de déchet	2017	2018		Evolution 2017-2018
	3'321 habitants tonnes	tonnes	kg/hab	
Ordures ménagères	669.9	678.4	207.40	1.25
Encombrants et ferraille	27.23	16.5	5.04	-65.03
Bois	2.86	0.26	0.08	-1'000.00
Déchets de jardin (GICORD)	107.28	112.48	34.39	4.62
Déchets de cuisine	23.45	23.15	7.08	-1.30
Papier et carton	82.23	113.36	34.66	27.46
Verre	71.24	78.47	23.99	9.21
PET	7.4	7.71	2.36	4.02
Aluminium et fer blanc	2.62	3.93	1.20	33.33
Textiles	17.52	12.72	3.89	-37.74
Capsules café	0.55	1.2	0.37	54.17
Total	1'012.28	1'048.18	319.18	3.42
Déchets valorisés %	30.85	33.68	10.19	8.40

1. Les statistiques présentées dans ce rapport ne comptabilisent pas les levées des déchets des entreprises sur la commune. L'évolution est faite aussi en ce sens.

### Levée des déchets par l'entreprise Retripa

Depuis le 1er janvier, les déchets sont levés par l'entreprise Retripa pour la tournée en porte-à-porte et sur les déchetteries enterrées. Leur réactivité en cas de problème est très bonne tout comme leur anticipation durant des périodes chargées. L'entreprise a ainsi proposé des levées supplémentaires pendant les fêtes de fin d'année et la mise en place de bennes supplémentaires en surface.

La Commune est totalement satisfaite de cette nouvelle collaboration. D'un point de vue pratique, rien n'a changé, les jours de levées sont conservés. Seul le nombre de levées des encombrants a diminué, passant de 5 à 3 fois par année. La collaboration avec une entreprise à taille humaine facilite l'échange entre l'administration communale et la société Retripa.

#### Campagne de sensibilisation au tri des déchets

La Commune de Bellevue est plutôt bonne élève en matière de recyclage puisque le taux de déchets recyclés a augmenté de 17% ces quatre dernières années. Pour poursuivre sur cette belle lancée, une campagne de sensibilisation de type porte-à-porte a été menée entre mi-septembre et fin octobre dans les immeubles du chemin des Tuileries, de la Roselière, du Poisat,

de la Menuiserie, des Marettes, des Aiglons et de la route de Lausanne.

Ainsi, des personnes engagées ponctuellement par la Commune se sont rendues en fin de journée chez les habitants pour les informer des points de récupération les plus proches, leur rappeler leurs conditions d'utilisation et leur donner toute une série de conseils et astuces pour opérer un tri de qualité.

## Développement durable

### Promotion de l'apiculture locale

En collaboration avec l'association Apidae, association qui lutte contre la disparition des abeilles par leur implantation en ville, la Commune de Bellevue a installé une ruche Beepass sur son territoire, la première sur le canton. Visuellement similaire à une colonne en bois, elle contribue à la préservation des abeilles.

Indispensables à la pollinisation des plantes et des fleurs, les abeilles sont des insectes rapides et difficilement observables en raison de leur travail acharné. Cette ruche donne l'occasion d'explorer le monde fascinant des abeilles à travers des petits volets à refermer après chaque observation. Proche de l'école et de la crèche, l'installation de cette ruche poursuit aussi un objectif pédagogique.

Trois ruches classiques ont également été mises en place dans le parc Simon-Eggly, à proximité de la villa des Marettes.



---

### Bien accueillir les nouveaux habitants

La population belleviste augmente sensiblement d'année en année. Arriver dans une nouvelle commune n'est pas toujours chose facile, les nouveaux habitants doivent entreprendre des démarches auprès de l'administration communale, se familiariser avec des nouvelles institutions, telles que la crèche ou l'école.

Afin de faciliter leur arrivée et leur souhaiter la bienvenue, la Commune a décidé de créer un kit

de bienvenue pour les nouveaux arrivants. Ce kit contient notamment une lettre des conseillers administratifs, ainsi qu'une petite brochure avec les coordonnées des interlocuteurs principaux dans des domaines comme l'éducation, la culture, le sport, la sécurité et les transports.

Ce kit est envoyé à toute famille ou personne nouvellement établie sur le territoire communal.

---

### Cours de baby-sitting pour les jeunes

La Commune de Bellevue a développé un partenariat avec la Croix-Rouge genevoise, afin que des jeunes âgés de 16 à 17 ans puissent suivre la formation de baby-sitting. Une partie du prix de la formation

a été remboursée aux jeunes ayant obtenu leur certificat. Ces derniers ont également pu s'inscrire sur une liste de baby-sitters disponibles dans la région par le biais de l'association Supernounou.



## Dicastères de Monsieur Bernard Taschini

À la grande satisfaction du Conseil administratif, notre Commune se prépare pour les défis qui l'attendent durant la prochaine décennie. Accueillir quelques 5'000 habitants et 3'000 emplois ne s'improvise pas. Il est important d'adapter nos infrastructures et d'imaginer les services que la population attendra d'une Commune qui, en un quart de siècle, aura pratiquement triplé sa population. Il convient de rappeler qu'au début de l'an 2000, Bellevue comptait 1'740 habitants.

Ainsi, après le rachat des parcelles au bord du lac et qui ont permis de créer un espace de délasserment unique pour la population, le Conseil municipal a voté en fin d'année le rachat du bâtiment de l'auberge Gitana. Avec la maîtrise de la totalité des parcelles et du bâti, les autorités communales pourront réaliser un projet ambitieux et lancer un concours d'architecture à la fois pour un édifice communal dont l'usage reste à définir et un établissement public permettant de garantir à toutes et tous l'accès à ce lieu exceptionnel.

L'ensemble de Gitana n'est qu'un des nombreux projets de la Commune. D'ici 2025, les investissements prévus s'élèvent à plus de 40 millions de francs. L'évolution des finances communales est donc suivie de près tant par le Conseil administratif que le Conseil municipal.

Les comptes 2018 présentent le plus petit boni depuis 15 ans: un peu plus de CHF 20'000.-. Malgré une baisse sensible des revenus fiscaux, les amortissements complémentaires de plus de CHF 800'000.- ont pu être maintenus. Ces amortissements complémentaires constituent une petite marge pour les années à venir.

### **Nos contribuables sont plus riches, mais gagnent moins**

Étonnement, par rapport au budget, les impôts sur le revenu diminuent (- CHF 1'250'000.-), mais les impôts sur la fortune augmentent (+ CHF 308'000.-). La plus grande diminution provient des impôts à la source, près de CHF 600'000.-, mais les correctifs

d'impôts des années antérieures représentent également un montant important, - CHF 340'000.-.

En clair, les contribuables qui travaillent sur notre commune nous rapportent moins mais ceux qui y habitent ont vu leur fortune imposable augmenter.

Par rapport à l'année précédente, les impôts des personnes physiques sont en diminution de 1.3 million. Concernant les personnes morales, toujours par rapport à 2017, la diminution est de près de CHF 650'000.-. Ces baisses sont heureusement partiellement compensées par une augmentation de la taxe professionnelle communale, des versements plus importants du fonds de péréquation des personnes morales, une diminution des provisions sur créances et une baisse de la compensation versée aux communes frontalières.

Globalement, les écarts des différents postes (charges et revenus) liés à la fiscalité représentent une diminution nette de près de CHF 370'000.- dans les comptes. Contrairement à ce que ce résultat pourrait laisser penser, notre Commune peut envisager l'avenir avec sérénité avec l'arrivée prévue dès 2022 de nouveaux contribuables.

Quant au budget 2019 adopté par le Conseil municipal, il est stable, en particulier les charges courantes. Les prévisions fiscales ont été adaptées aux derniers chiffres connus.

### **Sécurité**

Concernant la sécurité, un appel d'offres a conduit la Commune à choisir un nouveau partenaire, la société Python Sécurité SA dont le mandat a commencé le 1er janvier 2019.

Comme l'année précédente, la police municipale et l'équipe chargée du contrôle de stationnement ont eu fort à faire pendant la période estivale. Depuis la plage du Vengeron jusqu'au carrefour de la route des Romelles, plusieurs dizaines d'automobilistes ne respectaient pas l'interdiction de stationner le long de la route de Lausanne, en particulier le week-end.

En fin d'année, la commune a connu une première vague de cambriolage (19 entre novembre et décembre) mais ce phénomène a également été observé au-delà de nos frontières communales.

Cette année, j'aimerais souligner une contribution à la sécurité que l'on a tendance à oublier, je veux parler du Sauvetage. La section de Sauvetage de Bellevue-Genthod a pour but de porter secours aux navigateurs en difficulté et je tiens à la remercier car ses membres sont bénévoles et son rôle est essentiel pour une commune riveraine du lac. Malheureusement en fin d'année, le bateau principal d'intervention du Sauvetage, le Maurabia, a connu une avarie sérieuse du moteur et il ne sera pas réparé pour la nouvelle saison. Après plus de 25 ans de service, il sera temps de s'interroger sur son remplacement.

Autre contribution essentielle à la sécurité, la Compagnie de pompiers volontaires. Alors que notre Compagnie a brillamment réussi les nouveaux contrôles de l'office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires, la Compagnie de la commune voisine, celle de Pregny-Chambésy a échoué. Avec l'aval du Conseil administratif, notre Compagnie collaborera avec celle de Pregny-Chambésy pour l'aider à se mettre à niveau.

### **Une richesse d'activités grâce aux associations communales**

Concernant les associations communales qu'elles soient à caractère sportif ou culturel, je vous invite à lire les pages qui suivent et qui illustrent la richesse d'activités offertes à notre population.

L'avenir du FC Collex-Bossy préoccupe le Conseil administratif. En effet, cette association est confrontée à des difficultés financières et le groupement intercommunal du stade Marc Burdet a demandé une évaluation des besoins footballistiques de la région. Il s'agit d'examiner le rôle du FC Collex-Bossy que nous soutenons depuis des années et de définir un plan pour son avenir, en collaboration avec les autres communes concernées, Genthod, Pregny-Chambésy et évidemment Collex-Bossy.

### **Manifestations**

La liste est trop longue pour citer toutes les manifestations qui se sont déroulées l'an dernier. Je mentionnerais cependant Ciné Gitana qui a connu un été d'exception. Avec la diffusion des matchs de la coupe du monde de football, près de 20'000 spectateurs sont venus assister à l'un des matchs ou voir un des films de la série Indiana Jones. Un hebdomadaire a même qualifié le lieu comme « le spot le plus idyllique pour suivre la Coupe du monde ».

Autre événement qui a accueilli plus de 2'500 personnes dans une ambiance estivale et festive, le Festival country. C'est l'occasion pour moi de remercier le comité d'organisation, les bénévoles, ainsi que ses précieux sponsors, sans qui ce festival n'aurait tout simplement pas pu avoir lieu.

Je tiens également à exprimer ma gratitude à tout le personnel communal qui a collaboré à la réussite de toutes les manifestations et événements de la commune, en particulier Mesdames Isabelle Chevalley Del Rio et Nawel Djilani, ainsi que Monsieur Aurélien Matti.

Depuis l'été 2010, le restaurant du Centre sportif de la Vigne Blanche a changé d'enseigne: la 3ème mi-temps. Les nouveaux exploitants vous accueillent avec une carte régulièrement renouvelée. Nouveauté, le dimanche la 3ème mi-temps vous propose un dépôt de pain.

Finalement, concernant le logement, la Fondation de la commune poursuit le projet du chemin Rillet (anciennement chemin des Tuilots). Le gros œuvre s'est achevé à la fin de l'année. Au début 2020, c'est quelque 40 nouveaux logements qui seront proposés, en priorité à la population belleviste.

### **Bernard Taschini**

Conseiller administratif

## Manifestations

### Festival Antigél

Le festival Antigél fait maintenant partie des manifestations implantées dans la culture genevoise et qui se démarquent par l'exploration de lieux uniques à découvrir ou redécouvrir sur Genève et dans les environs.

La Commune de Bellevue s'est associée à cet événement en proposant une séance de Yoga Sound System, suivie d'un brunch végétarien le dimanche 11 février dans la salle communale. Jusque-là, jamais autant de yogis n'avaient été rassemblés à Bellevue, la salle était comble. La guide s'appelait Tamara Bacci, danseuse talentueuse et maître yogi. Elle a conduit les participants aux positions de guerrier, à la demi-lune, aux salutations au soleil, etc. Le tout accompagné d'une petite musique électro, douce, voire cosmique. Le brunch était succulent: un buffet varié, végétarien, préparé par la cheffe du restaurant OÙ bien encore.

### Promotions citoyennes

La traditionnelle soirée des promotions citoyennes pour les jeunes qui ont atteint leur majorité civique en 2018 a eu lieu le 8 mars.

Comme à son habitude, la soirée a débuté au foyer de l'école de Bellevue où étaient présents une douzaine de jeunes, le Conseil administratif, Sonia Gatti, présidente du Conseil municipal, les membres de la direction de la commune, ainsi qu'Yvan Hostettler qui venait dédicacer son livre «ELLE'vetia», offert ensuite à chacun des jeunes.

Et puisque l'on ne change pas une formule qui fonctionne, tout ce petit monde s'est ensuite rendu au Bowling de Meyrin pour faire quelques parties et partager un repas.

### Sortie annuelle des aînés

La sortie annuelle des aînés a eu lieu le mercredi 16 mai et a commencé par un petit-déjeuner au tea room Les Régates à Versoix. Les participants se sont rendus au château de Prangins, puis à Aquatis

à Lausanne et ont ainsi pu découvrir les principaux écosystèmes d'eau douce, ainsi que leur faune et flore si particulières.

### Piano en libre-service

Depuis l'année 2015, la Commune de Bellevue participe à l'initiative culturelle et sociale de l'artiste anglais Luke Jerram qui propose de mettre à disposition du public des pianos, en pleine nature ou au milieu des villes du monde entier. En 2018, le piano a été mis à disposition sur l'esplanade Gitana du 14 au 27 juin. L'école de musique, les élèves de l'école de Bellevue, les plagistes, les musiciens, les débutants ou encore les curieux ont pu pianoter, en plein air, face au lac. Que de beaux moments.

### Promotions scolaires

Le 29 juin, c'est sous un soleil radieux que les élèves de l'école de Bellevue, ainsi que les autorités communales, ont défilé à travers les chemins communaux pour la fête des promotions. Un défilé haut en couleurs et en musique puisque le groupe brésilien Samba na raiz menait le cortège.

Les élèves du cycle moyen ont ensuite offert un magnifique spectacle au public avant de se ruer sur les carrousels et animations prévus pour l'occasion.

### Ciné Gitana

Pari gagné pour la cinquième édition de Ciné Gitana qui a connu une affluence de près de 20'000 spectateurs du 14 juin au 15 juillet.

Ce succès ne s'explique pas par les quatre films de la série Indiana Jones, qui ont réuni au total 320 spectateurs, mais bel et bien par les matchs de la Coupe du monde de football dont aucune retransmission n'a été annulée. La météo a été très favorable. Le pic d'affluence s'est logiquement produit lors de la finale France-Croatie où près de 1'500 spectateurs étaient présents. Les matchs de la Suisse ont aussi attiré beaucoup de monde avec plus ou moins un millier de

personnes à chaque rencontre. Ce mois de fête n'a été entaché d'aucun problème majeur.

Ce spot a attiré beaucoup plus de monde que les seuls habitants de Bellevue ou des communes limitrophes. La Commune de Bellevue tient à remercier les Bellevistes pour leur accueil, leur compréhension et leur patience, tant sur le plan des nuisances sonores que de la circulation routière ou du stationnement.

### Festival country

En 2016, la première édition du Festival country de Bellevue a remporté un tel succès qu'il a été décidé de renouveler l'expérience les 9 et 10 juin 2018.

La météo du week-end était particulièrement favorable et a permis aux Bellevistes et aux puristes de country de profiter pleinement des concerts en plein air. Sur scène, les Texas Sidestep, The Lady's Country Angels, The Long John Brothers et les Mariotti Brothers ont ravi le public.

Plusieurs clubs de line dance avaient également fait le déplacement pour l'occasion. Sans oublier les Black Eagle Line Dance de Bellevue qui ont aussi chauffé le parquet.

### Fondue des aînés et mérite belleviste

Le mercredi 28 novembre a eu lieu la traditionnelle fondue des aînés, concoctée par les membres de l'Amicale des pompiers de Bellevue. Cette année, la soirée était sensiblement différente puisqu'elle accueillait pour la première fois la remise du mérite Belleviste.

Le prix du mérite Belleviste a été remis à deux jeunes Bellevistes. La première, Joséphine Lutzelschwab, 18 ans, qui a excellé dans la natation sportive et la deuxième Sabella Gowrié, 13 ans, qui brille dans le patinage artistique.

### Ateliers

Depuis fin 2017, la Commune propose à ses habitants des ateliers de découverte à des prix très attractifs. Suite au succès rencontré lors de l'organisation

du premier atelier de dégustation de vins en novembre 2017, la Commune a poursuivi avec un atelier de lâcher prise en peinture le 12 mai.

C'est en pleine nature, au soleil, dans le parc des Grands-Champs, que Véronique Rossier, artiste peintre, a guidé les participants pour les aider à explorer toute leur créativité et leur inspiration.

Le second atelier, les intolérants gourmands, s'est déroulé le samedi 24 novembre, dans les cuisines de l'école avec le cheffe Pia Gans-de-St-Pré. Cet atelier proposait aux participants de cuisiner un pain et une pâte à tartiner bio, sans gluten ni lactose. Belle occasion pour les personnes céliaques, intolérantes ou simplement curieuses, d'apprendre à utiliser de nouveaux ingrédients. Le résultat était croustillant et délicieux.

### Escalade

Organisée par le Club des Bellevistes avec le soutien de la Commune, la fête de l'Escalade a eu lieu le vendredi 7 décembre. Un cortège, mené par l'Harmonie de Genthod-Bellevue, a tout d'abord sillonné les chemins pour revenir à l'école, où les participants étaient accueillis avec un verre de vin chaud. La musique des DJ Amédéo et Sandy les a guidés à l'intérieur de la salle communale où une bonne soupe mijotée depuis l'après-midi les attendait. S'en est suivi un concours de déguisement pour enfants, qui remporte toujours beaucoup de succès et le célèbre Cé qu'à lainô chanté à tue-tête avec le bris de la marmite en chocolat de 15 kilos.

### Fête de Noël

Chaque année, en décembre, la Commune offre un spectacle aux élèves de l'école. C'est donc au cirque de Noël que les 330 élèves sont allés les 3 et 4 décembre. Le prochain rendez-vous était fixé au jeudi 20 décembre, date où les élèves des classes de 1P à 4P, soit plus de 180 élèves, ont chanté accompagnés au piano d'Aurora Creux. Le Père Noël a ensuite fait l'honneur de sa visite en venant passer un moment avec les enfants, sa hotte chargée de cadeaux.



Festival country



Ciné Gitana, coupe du monde de football



Promotions scolaires

## Culture et loisirs

### Association des Artisans de Bellevue et Genthod

Active sur la commune depuis 2001, l'Association des Artisans de Bellevue-Genthod réunit des personnes liées par le goût de la créativité et des activités manuelles artistiques. Elle organise traditionnellement le marché de Noël, propose des cours et des ateliers, ainsi que d'autres moments liés à l'art ou l'artisanat. Son local se trouve sous l'école de Bellevue.

#### Projets menés en 2018

L'association a profité du début d'année 2018 pour se mettre à jour au niveau de ses statuts, ses tâches administratives et son local. Nous y avons organisé des cours de laine feutrée, suivis de cours de tricot, ainsi que d'art floral et de fimo pour mettre les mains dans la pâte.

Depuis la rentrée scolaire, Bricolo-Bricollette, un atelier de loisirs créatifs, a vu le jour le lundi soir après l'école. Des matinées créatives sont proposées le mercredi sous la forme d'un atelier partagé. En octobre, un atelier de mosaïque a été organisé.

À Genthod, nous avons organisé un marché de printemps avec une vingtaine d'exposants et une démonstration de roller-skate. Nous avons tenu la buvette du vide-grenier et participé à Genthod art. Pour terminer l'année, le marché de Noël de Bellevue a accueilli une quarantaine d'exposants, un esprit de Noël bien présent et de la magie comme animation.

Marie-Armelle Dumitrescu, présidente

- > Entre **6 et 11 participants** aux ateliers pour enfants.
- > Entre **4 et 6 participants** aux ateliers pour adultes.

#### Association des Artisans de Bellevue-Genthod

Case postale 54, 1293 Bellevue  
asso.artisans.bg@gmail.com

### Amicale des pompiers de Bellevue

L'Amicale rassemble tant les sapeurs-pompiers actifs au sein de la Compagnie que les retraités de cette dernière. En mélangeant les générations, l'Amicale gère les activités annexes au travail de sapeur-pompier de la Compagnie, notamment en collaborant lors de diverses manifestations communales.

#### Projets menés en 2018

À nouveau, l'année 2018 a été riche en événements pour l'Amicale. C'est tout d'abord lors du Festival country que ses membres se sont engagés dans la gestion de la buvette. Peu après, l'Amicale était présente lors des promotions scolaires pour une soirée comme à son habitude festive tant pour les enfants que pour les adultes. L'année s'est terminée par la traditionnelle fondue des aînés, ainsi que par un apéritif offert

aux habitants dans le cadre du calendrier de l'Avent, organisé par le Club des Bellevistes.

Antoine Grillet, président

- > Près de **30 sapeurs-pompiers** mobilisés lors de manifestations communales.

#### Amicale des pompiers de Bellevue

Route de Lausanne 329, 1293 Bellevue  
079 777 79 70  
antoine.grillet@pompiers-bellevue.ch  
www.pompiers-bellevue.ch

## Le Club des Bellevistes

Fondé en 1974, le Club des Bellevistes est une association non lucrative qui a pour but de proposer des activités récréatives, ainsi que de favoriser l'intégration des nouveaux habitants au sein de la commune.

Les activités les plus connues sont: le rallye pédestre, les promotions, le vide-greniers, la sortie des membres, la fête de l'Escalade, le calendrier de l'Avent et la soirée de remerciements.

### Projets menés en 2018

L'année 2018 a été une année bien remplie en raison de la participation du Club des Bellevistes à des manifestations extraordinaires: la tenue de la buvette avec l'Amicale des pompiers pendant le Festival country et d'un stand de vente de hamburgers, saucisses et cocktails lors des matchs joués par l'équipe suisse et rediffusés dans le cadre de Ciné Gitana.

Léman Bleu a également réalisé un reportage sur le déroulement du calendrier de l'Avent sur la commune.

Malika Bahaji, présidente

- > **40 participants** à la sortie des membres.
- > Plus de **100 participants** au rallye pédestre et au vide-grenier.
- > Plus de **200 visiteurs** au stand de la coupe du monde 2018.
- > Plus de **250 participants** à la fête de l'Escalade.

### Le Club des Bellevistes

c/o Malika Bahaji  
 Chemin de la Pralay 37, 1294 Genthod  
 079 370 23 30  
 bahaji.malika@gmail.com  
 club.bellevistes@gmail.com

## Harmonie de Genthod - Bellevue

L'Harmonie de Genthod-Bellevue est un groupe de musique d'environ 25 musiciens constitué de clarinettes, flûtes, trompettes, saxophones, trombone, tuba et percussions. Nous avons un répertoire assez varié allant des marches au jazz, rock et classique. Notre but est essentiellement de prendre du plaisir dans la musique et d'en donner.

### Projets menés en 2018

Notre groupe de musique a su une nouvelle fois relever le challenge de proposer à notre public un répertoire varié et interprété avec beaucoup de passion. Nous avons commencé notre année au mois de mars avec un week-end de musique à Arzier avec les jeunes de l'orchestre junior. Ce week-end a permis non seulement de préparer notre concert annuel mais également de se retrouver dans un cadre décontracté et de partager un très bon moment tous ensemble.

Notre concert annuel du 4 mai a permis de voir une très belle prestation de l'orchestre des jeunes avec un Games of Thrones repris en bis avec l'Harmonie à la fin du concert. Une très belle soirée avec un public très nombreux et enchanté.

L'été a permis de participer à nos traditionnelles aubades avec la fête de la musique, les promotions à Genthod et Collex-Bossy et le 1er août à Genthod. Nous avons également participé à l'inauguration de la nouvelle halte CFF à Pregny-Chambésy.

L'Harmonie est avant tout une musique dite populaire. Le but est de permettre aux musiciens de se retrouver autour d'une volonté commune qui est de pérenniser l'art de la musique d'ensemble. Nous avons l'immense chance d'avoir une école de musique qui peut former nos jeunes, alors je remercie

Béatrice Allanic-Wavre et son comité pour tout le travail effectué.

Je voulais prendre l'opportunité de ce petit rétrospectif, afin de remercier le public qui nous soutient. Sans ce carburant, il serait plus difficile de mobiliser les jeunes et moins jeunes à se dépasser chaque année. Alors mille merci au public qui se déplace en nombre pour venir nous écouter et également les Communes de Genthod, Bellevue, Collex-Bossy et Pregny-Chambésy, qui de par leur soutien, permettent à notre ensemble de continuer de bénéficier de conditions privilégiées pour répéter et nous produire.

L'Harmonie est toujours à la recherche de nouveaux musiciens alors si les pistons vous démangent ou les clés vous grattent, n'hésitez plus et venez nous rejoindre!

Patrick Jorge, président

#### Harmonie de Genthod-Bellevue

c/o Patrick Jorge  
Chemin de la Mairie 14, 1294 Genthod  
079 691 73 76  
harmoniegb@gmail.com  
www.hemgb.com

## École de musique de Genthod - Bellevue

L'École de Musique de Genthod-Bellevue (EMGB) s'adresse à tous les jeunes des communes de Genthod, Bellevue, Collex-Bossy et Pregny-Chambésy, dès 4 ans pour les cours d'initiation musicale et dès 6 ans pour le solfège et les instruments suivants: flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, percussion, violon, guitare et piano. Un orchestre junior, formé d'instruments à vent et de percussions, propose aux enfants de faire de la musique d'ensemble dès leur 2ème année de cours.

### Projets menés en 2018

En 2018, 132 enfants ont suivi des cours à l'école de musique, soit 10 de moins que l'année précédente. Plusieurs auditions, moments phares d'un cursus musical, se sont déroulées au cours de l'année, tant à la salle Colovracum de Bellevue qu'au centre communal ou à l'Espace Saladin à Genthod. Une audition a également eu lieu à la chapelle de Collex, lieu idéal pour ce genre de manifestation.

Les élèves de l'orchestre junior ont participé à un week-end musical à Arzier, en vue du concert annuel de l'Harmonie de Genthod-Bellevue au mois de mai, ainsi qu'à la fête de la musique au Creux-de-Genthod. Ces deux manifestations ont connu un grand succès.

Une nouvelle professeure de solfège, Daniela Farcas, a été engagée cette année pour compléter l'effectif des enseignants et Raphaël Petite, père de deux élèves, a rejoint le comité de l'école. Qu'ils soient ici tous remerciés pour leur engagement au sein de l'EMGB.

L'EMGB vit grâce à un comité bénévole dynamique et sympathique et existe grâce au soutien des communes de Genthod et Bellevue qui, outre leur apport financier, nous mettent six salles à disposition.

Votre enfant aimerait faire de la musique sans avoir à se déplacer en ville? N'hésitez pas, l'EMGB est faite pour lui!

Béatrice Allanic-Wavre, présidente

> 132 élèves au total aux cours.

#### École de Musique de Genthod-Bellevue

1293 Bellevue  
079 200 49 70  
info.ecolemusiquegb@gmail.com  
www.hemgb.com

## Chœur Epsilon rive droite lac

Chœur Epsilon est une association de personnes aimant la musique et plus spécialement chanter. Chœur Epsilon réunit des personnes de tout âge, des hommes et des femmes de toutes origines. C'est ce qui fait sa richesse en apports humains. Notre association est indépendante de toute idée politique ou religieuse et sans but lucratif.

L'association a changé sa dénomination et s'intitule désormais Chœur Epsilon rive droite lac car elle englobe les communes de Bellevue, Versoix, Genthod, Pregny-Chambésy, Grand-Saconnex et Collex-Bossy.

### Projets menés en 2018

2018 fut une année très prospère et riche en événements musicaux :

- 20 janvier: Chapelle de Collex, F. Mendelssohn et C. Saint-Saens.
- 21 janvier: Église de Saint-Loup, A.Lotti, T. Albinoni et A. Vivaldi Gloria.
- 2 décembre: Temple de Coppet, J.S. Bach et F. Mendelssohn.

- 8 décembre: Église catholique de Veyrier, F. Mendelssohn et W.A. Mozart, accompagné par l'orchestre Praeclassica.

Trois concerts sont prévus en 2019.

Josyane Cartier, présidente

> **20 à 25 participants** en moyenne par répétition.

### Chœur Epsilon rive droite lac

c/o Josyane Cartier  
Route de Suisse 38, 1290 Versoix  
079 222 60 88  
josyane.cartier@gmail.com  
www.choeurepsilon.ch

## Association Tiim-Baandi

L'association a pour but de mettre sur pied diverses activités culturelles, telles que des cours de danse africaine, percussions (djembé, balafon, doum) et cirque pour adultes et enfants, ainsi que des stages dans ces trois domaines.

### Projets menés en 2018

L'association a participé à des manifestations, telles que le cortège pèdibus sur le chemin de l'école et le spectacle de contes et percussions au Noël des Ticoquins. Elle a également animé la course des

personnes handicapées, ainsi que plusieurs anniversaires.

Anne-Lise Ruchet, présidente

### Association Tiim-Baandi

Chemin en Lochette 12, 1293 Bellevue  
022 774 27 35  
076 377 69 04  
alruchet@yahoo.fr

## Jardins familiaux de Bellevue

L'association des Jardins familiaux, association à but non lucratif, compte à ce jour 25 membres. Elle est active dans la petite exploitation maraîchère avec des parcelles individuelles. Le tout dans la bonne humeur, l'entraide et un bon esprit de convivialité entre les membres. C'est l'une des plus anciennes associations de la commune.

Cette association est gérée par un comité qui est élu ou réélu lors de l'assemblée générale annuelle et qui se compose comme suit : Jorge Gago (président), Antonio Silva (secrétaire), Grégoire Métayer (trésorier), Manuel Alves da Silva (réviseur aux comptes), José Martins (suppléant).

### Projets menés en 2018

Lors de l'assemblée générale du 21 février 2018, plusieurs points ont été débattus dont la réélection du comité, l'approbation des comptes, le budget pour l'année, la sensibilisation des membres sur la consommation en eau, les dates pour l'entretien annuel des communs, le repas de l'association et le rôle de l'association au sein de la commune.

Lors de cette assemblée générale et afin d'améliorer notre image mais surtout le bien-être des membres, des riverains et de la nature, le comité a proposé que :

- Les personnes âgées ou rencontrant des difficultés physiques soient exemptes des travaux communs, des travaux d'entretien prévus une à deux fois par année et de passer la tondeuse sur les chemins. Cette suggestion a pour but de soulager ces personnes tout en leur permettant de continuer à s'occuper de leur parcelle et de faire partie de l'association car pour elles, les jardins participent à leur vie sociale ;
- Des bacs, fournis par la Commune, soient installés dans la partie supérieure des jardins pour que les enfants de l'école puissent y venir avec leurs enseignants, afin de les initier de manière ludique à la production des légumes et des fleurs ;
- Les bacs, ainsi que d'autres éléments susceptibles de contenir de l'amiante, soient proscrits ;
- Les objets en fer rouillé ou autres métaux tranchants, ainsi que les plaques en verre soient, sécurité oblige, proscrits ;

- Les laurelles, trop envahissantes, soient arrachées afin de préserver la biodiversité ;
- Un bac à légumes soit installé aux abords des jardins pour que les habitants de la commune puissent se servir gratuitement des légumes en surplus ;
- Les membres embellissent les parties communes en y plantant des arbustes et des fleurs et qu'ils fassent un effort supplémentaire dans l'entretien de leur lopin de terre en y plantant plus de fleurs et en enlevant des objets peu esthétiques ;
- L'utilisation de produits chimiques soit interdite sur les parcelles et les parties communes, afin de cultiver des légumes de meilleure qualité mais surtout de préserver la biodiversité et éviter la contamination des sols. Pour nous aider à aller dans ce sens, et par l'intermédiaire de la Commune, un ingénieur agronome, expert des sols est venu nous prodiguer des conseils. Cette séance a eu lieu l'après-midi du 21 avril 2018, avec la présence de la majorité des membres de l'association et certaines personnes de l'administration communale.

Outre la séance d'information avec l'ingénieur agronome, la journée d'entretien et de plantation des arbustes et des fleurs a également eu lieu le 21 avril 2018. À la fin des travaux, un repas a été servi aux participants. L'ensemble des frais a été pris en charge par la caisse de l'association.

Le repas annuel a eu lieu le 17 juin 2018 dans le foyer. Il a été préparé par les familles Métayer, Alves da Silva et Martins. D'autres membres ont également contribué à la préparation de ce repas qui a été grandement apprécié par les participants.

Jorge Gago, président

#### Jardins familiaux de Bellevue

c/o Jorge Gago  
Chemin du Velours 18A, 1231 Conches  
078 775 40 48  
jardins1293@gmail.com

## Association Tous en jeux

Tous en jeux est une association de passionnés de jeux de société modernes. Notre but est de les rendre accessibles à un large public de 2 à 99 ans en les faisant découvrir lors de nos journées jeux en famille, seul(e) ou entre amis. L'entrée est libre! Au cœur du village, nous animons également une escape room et sa «petite sœur», la salle d'énigme, qui n'attend plus que votre visite.

### Projets menés en 2018

- Création de la salle d'énigme «La Grande Réserve».
- Organisation des journées jeux.
- Gestion et animation quotidienne de l'escape room et de la salle d'énigme.

Christine Gramegna Morchio, présidente

> Près de **30 participants**  
aux journées jeux.

### Tous en Jeux

c/o Christine Gramegna Morchio  
Chemin en Lochette 18, 1293 Bellevue  
078 717 53 07  
tousenjeux.bellevue@gmail.com  
ou pour réservations:  
lessecretsdebacchus@gmail.com

## Club d'éducation canine

Le club d'éducation canine est ouvert à tous les détenteurs de chiens de toutes tailles et de toutes races légalement reconnues dans le canton de Genève. Nous proposons des cours d'éducation aux chiots et chiens adultes, des cours d'agility, de sport-plaisir et de flair. Les cours sont dispensés en petit groupe (en moyenne 6 chiens) par des éducateurs brevetés et reconnus par le service vétérinaire genevois.

### Projets menés en 2018

L'année 2018 a été une année de renouveau suite aux difficultés qu'avait connu le club durant les trois années précédentes. Un nouveau comité a été élu et de nouveaux éducateurs de qualité ont rejoint la famille du Club d'éducation canine.

Tout au long de l'année et régulièrement, nous avons à nouveau pu offrir des cours d'éducation de qualité

pour tous les niveaux d'âge. Nous avons donné des cours d'agility et ouvert un nouvel atelier de sport-plaisir. D'autres projets sont en cours et seront proposés en 2019.

Lamine Lakhoua, président

> **23 membres.**  
> **6 participants** en moyenne par cours.

### Club d'éducation canine

Chemin William-Rappard 29, 1293 Bellevue  
078 652 40 22  
cec-web@outlook.com  
www.cec-web.ch

## Bibliothèque de Bellevue

La bibliothèque de Bellevue est dédiée principalement aux livres pour enfants. Un petit secteur adulte existe avec des livres choisis par le club de lecture. La bibliothèque compte actuellement plus de 10'000 ouvrages. En dehors des heures d'ouverture, la bibliothèque est utilisée par les élèves de l'école.

### Projets menés en 2018

En 2018, nous avons invité deux classes de 8P à participer à notre assemblée générale. Bernard Taschini, conseiller administratif, le comité de la bibliothèque et quelques parents ont participé à l'événement. Le but de cette démarche était de sensibiliser les enfants aux rouages d'une association et à l'ensemble des intervenants qui

doivent interagir pour la faire fonctionner. Une très belle réussite.

Michelle Viret, bibliothécaire

> Près de **30 enfants** par jour d'ouverture.

### **Bibliothèque de Bellevue**

Bâtiment des Aiglons

Parc des Aiglettes 3, 1293 Bellevue

079 213 85 51

viretmichelle@gmail.com

## Sport

### Black Eagle Line Dance

La danse en ligne consiste à danser sur toutes sortes de rythmes (rumba, charleston, mambo, valse, slow, cha-cha-cha, rock et funky), sur des chorégraphies précises, en ligne et sans partenaire. La danse en ligne ne nécessite aucune compétence particulière. Les cours sont progressifs et plusieurs niveaux sont proposés. Chacun peut progresser à son niveau.

#### Projets menés en 2018

- 2 janvier: participation au thé dansant, Villars-le-Terroir.
- 7 mars: assemblée générale.
- 11 mars: thé dansant, Genève.
- 28 avril: participation à une soirée country.
- 28 mai: Léman Bleu, reportage sur le club.
- 9-10 juin: Festival country, Bellevue.
- 6-7 juillet: Festival country, Lancy Tennessee.
- Juillet-août: tous les mercredis soir, révision de danse au restaurant 3ème Mi-temps, Bellevue. Tous les jeudis soir, révision de danse à la Barje du Lac.
- 1er septembre: démonstration et initiation à la Line dance, animation lors d'une soirée privée, Perroy.
- 8 septembre: sortie au Festival country de Gstaad.

- 15 septembre: démonstration et initiation à la Line dance, animation lors d'une soirée privée, Satigny.
- 13 octobre: démonstration et initiation à la Line dance, animation, soirée annuelle de l'Harmonie, salle communale du Grand-Saconnex.
- 4 novembre: participation à une soirée country lors du pot des profs.
- 18 novembre: thé dansant, Genève.
- 15 décembre: fête de fin d'année.

Le comité de Black Eagle Line Dance

> Entre **12 et 24 danseurs** par événement.

#### Black Eagle Line Dance Bellevue

c/o Elvira Chudzinski  
Rue Moillebeau 23, 1209 Genève  
076 391 93 93  
echudzinski@hotmail.com  
beldbellevue@gmail.com  
www.beldbellevue.ch

### La Flottille de Bellevue - Genthod

La Flottille de Bellevue-Genthod est une association qui promeut la voile sportive et offre la possibilité à ses membres d'emprunter des dériveurs durant la période de mai à septembre. Elle initie aussi les jeunes Bellevistes et Genthodais à la pratique de la voile durant les vacances scolaires d'été.

Que ce soit au niveau de la Flottille ou du futur club nautique, nous remercions l'engagement des Communes de Bellevue et de Genthod, sans qui rien ne serait possible.

#### Projets menés en 2018

La base de Port Saladin a levé les voiles en mai 2018. Plusieurs nouveaux membres se sont inscrits et ont

participé à la mise en place des infrastructures. Grâce à la météo particulièrement favorable, et les solides compétences des nouveaux membres, les voiliers ont été mis sur l'eau de manière régulière pendant toute la saison.

Les cours données pendant les vacances d'été ont rencontré un grand succès: au total, 85 enfants ont participé aux 13 cours ouverts. Nous sommes fiers d'avoir donné aux enfants l'opportunité de se familiariser avec notre environnement préféré: le lac.

2019 sera une année marquée par de grands changements. Sous l'impulsion de la Commune, Port Saladin

sera complètement réaménagé et un club nautique, dévolu aux sports aquatiques non motorisés, tels que le stand up paddle, le windsurf, le kayak et la voile légère, sera créé. Nous avons eu la chance de participer à l'élaboration de cette nouvelle structure et nous aurons l'honneur de vous accueillir, la saison prochaine, dans de nouveaux locaux. À nous de relever le défi d'offrir aux amateurs de voile légère un cadre encore plus riche et de proposer de nouveaux projets.

Manuel Charlet, président

#### La Flotille de Bellevue-Genthod

Case postale 97, 1293 Bellevue

022 774 08 43

info@flotille.ch

www.laflotille.wordpress.com

Facebook: La Flotille de Bellevue-Genthod

## FC Collex-Bossy

Le FC Collex-Bossy est un club de football qui s'entraîne au stade Marc Burdet. Le club, tout comme ses installations, sont notamment soutenus par le Groupement intercommunal du stade Marc Burdet qui réunit les Communes de Collex-Bossy, Bellevue, Genthod et Pregny-Chambésy.

### Projets menés en 2018

La saison 2017-2018 s'est terminée en juin 2018 par un petit exploit. Tout fraîchement dirigée par Yves Miéville, ancien joueur professionnel du Servette FC, notre équipe fanion s'est maintenue une nouvelle fois dans une 2ème ligue interrégionale tout en appliquant notre politique de «zéro prime» aux joueurs. Promue en 3ème ligue en juin 2017, notre deuxième équipe n'a pas réussi à s'y maintenir et est donc retournée en 4ème ligue. La saison 2017-2018 a vu notre club aligner une nouvelle équipe en 5ème ligue, formée de copains dont le but était avant tout de s'intégrer socialement dans la vie du club. Ainsi, au niveau des actifs, le bilan sportif est mitigé avec un maintien pour la 1ère équipe, une relégation pour la deuxième et un nombre de points qui aurait pu être meilleur pour la troisième.

Pour les seniors, les saisons se suivent et se ressemblent: nos vieux chevaliers continuent à donner une bonne image de notre club dans les différentes compétitions auxquelles ils participent, tout en saluant leur joli parcours en Coupe de Suisse.

Chez les juniors, notre responsable Mathieu Mayoraz, assisté de Cédric Dijoux, a continué à former les futurs footballeurs adultes, ceci grâce à l'aide d'entraîneurs qui ont su imprégner à nos jeunes joueurs la philosophie de notre club, basée sur le respect d'autrui et le sérieux au travail et ceci malgré, parfois, la tentation du résultat à tout prix, surtout chez trois catégories de jeu à onze (juniors A, B et C). Pour ces trois équipes, si les résultats sportifs ont été moyens, les objectifs humains ont été atteints.

Chez les plus petits, la progression individuelle et collective a été privilégiée au profit du résultat. Chaque équipe des catégories à sept ou neuf joueurs (juniors D et E) a réalisé un parcours honorable.

Pour notre école de football (juniors F), Gérald Bapst et son équipe ont à nouveau effectué un travail important, afin que ces petits footballeurs débutent de la meilleure des manières leur carrière.

La saison 2018-2019 a débuté en septembre 2018 avec le retrait de notre seconde équipe de seniors.

Nous avons donc débuté la saison avec trois équipes actives, deux équipes seniors, trois équipes de juniors à onze, trois équipes de juniors C et trois équipes de juniors E avec pour chacune d'entre elles des objectifs sportifs et humains divers et variés. Faute d'effectifs, nous avons malheureusement été contraints de retirer notre équipe de juniors B, ainsi que la troisième équipe de juniors D.

Au niveau des résultats obtenus à l'automne 2018, nous devons souligner l'excellent parcours de notre première équipe, la présence en Coupe de Suisse de notre équipe +40 et les magnifiques résultats de notre équipe de juniors E1, qui a réussi l'exploit de se qualifier pour le tournoi indoor « CSI Talent Cup », un des plus réputés d'Europe dans cette catégorie. Pour toutes les autres équipes du club, l'automne nous aura donné son lot de satisfactions et de déceptions mais dans l'ensemble, chaque équipe suit son chemin et les objectifs de base devraient pouvoir être atteints.

Un grand bravo à tous les entraîneurs, éducateurs et joueurs d'avoir représenté dignement et fièrement

les couleurs des Chevaliers aux quatre coins du canton de Genève et aussi de la Suisse romande et merci à toutes les personnes qui œuvrent, dans la lumière ou dans l'ombre, pour la pérennité et la longévité de notre club.

Pascal Schafer, vice-président

#### **FC Collex-Bossy**

Stade Marc Burdet  
Route de Vireloup 16, 1239 Collex-Bossy  
022 774 18 08  
[www.fccollexbossy.ch](http://www.fccollexbossy.ch)

## Gym douce et gym mixte

### **Gym douce**

Le groupe de la gym douce se réunit pour pratiquer des exercices de souplesse, d'équilibre, de renforcement de la colonne vertébrale, tous indispensables pour avoir une bonne mobilité.

Les cours ont lieu le jeudi soir à la salle communale de Bellevue et sont donnés en alternance par deux monitrices adeptes de stretching, gym vertébrale et pilates.

### **Gym mixte**

Notre cours de gym mixte, qui réunit dames et messieurs, est réservé aux habitants des communes de Bellevue et de Genthod. Pour notre bien-être, nous pratiquons des exercices d'assouplissement, d'étirement, de renforcement musculaire et d'équilibre.

Les cours sont donnés à la salle Colovracum le mardi en matinée. Notre groupement compte une vingtaine de membres et nous avons perçu la somme de CHF 1'810.- durant l'année, somme qui a été intégralement versée à l'association Hôpiclowns, afin de lui apporter notre soutien.

Michèle Hönninger, présidente

- > **Une dizaine** de participants aux cours de gym douce.
- > **362 présences** aux cours de gym mixte.

#### **Gym douce et gym mixte**

022 774 29 65

## Société féminine de gymnastique de Genthod - Bellevue

Trois monitrices ont donné des cours de gymnastique pour nos membres féminins de Genthod, Bellevue, Collex-Bossy et Versoix. Deux sorties sont programmées chaque année, ainsi qu'un repas. Les Communes de Genthod et Bellevue nous proposent de préparer des pâtisseries à vendre lors de l'Escalade à Genthod, et lors des promotions à Bellevue. Pendant l'été, les cours de gymnastique se prolongent sur la piste Vita. Le comité, composé de cinq personnes, se réunit plusieurs fois par an chez l'une ou l'autre. Un repas annuel du comité est prévu.

### Projets menés en 2018

L'assemblée générale de la société a eu lieu le 20 février. Le 20 avril, nous avons organisé le repas de la Société au Geneva Lake à Versoix. Le 26 mai, les membres ont visité les Salines de Bex, puis le centre Aquatis à Lausanne. Le 6 octobre, une visite du musée des pompiers de Genève a été organisée avec un déjeuner aux Halles de l'Île et une croisière

sur le Rhône. À Genthod, la fête de l'Escalade a eu lieu le 8 décembre avec quelques membres bénévoles, dont le comité, pour tenir la buvette et vendre les tickets boissons/pâtisseries. Dernière verrée de l'année le 11 décembre.

Françoise Vossenber, secrétaire

> Près de **25 personnes** aux activités.

### Société féminine de gymnastique de Genthod - Bellevue

c/o Martine Bettiol-Destraz  
Chemin de la Pièce 9, 1294 Genthod  
022 774 26 02  
gym.dames.gb@gmail.com

## HC Genthod - Bellevue

Le HC Genthod-Bellevue est une association de hockey pour adultes et enfants. Être membre du club donne accès aux entraînements, aux matchs ainsi qu'au prêt de matériel si besoin. Le HC Genthod-Bellevue est en contact avec d'autres clubs de hockey amateur de la région et organise, plusieurs fois par saison, des matchs amicaux à Bellevue ou à l'extérieur.

### Projets menés en 2018

Lors de l'inauguration de la patinoire, le samedi 24 novembre, le HC Genthod-Bellevue a organisé quelques jeux, appréciés des personnes présentes et a enregistré de nouveaux membres pour la saison. Nouveauté: des entraînements totalement encadrés sont donnés aux enfants de 17h30 à 18h30 les lundis et jeudis. Ils rencontrent un franc succès avec la participation de nouveaux membres dont les plus jeunes ont seulement 4 ans!

Avec ces nouveaux petits hockeyeurs en herbe, l'avenir du HC Genthod-Bellevue est assez prometteur! Des matchs amicaux contre des équipes amateurs d'autres clubs de hockey (HC Plan-les-Ouates, HC Bernex, etc.) ont été organisés et se sont déroulés dans la bonne humeur et le fair-play.

Sandrine Brugger, secrétaire

Joao De Oliveira, président

> Plus de **30 membres** adultes  
et **15 membres** enfants.

### HC Genthod-Bellevue

079 623 32 97  
hc.genthod.bellevue@gmail.com  
www.hcgenthodbellevue.yolasite.com

## Judo Club Collex-Bossy - Bellevue

Le Judo Club Collex-Bossy-Bellevue propose des cours de judo dès 4 ans et de ju-jitsu dès 8 ans. Le Judo Club regroupe le club de Collex-Bossy et de Bellevue et des cours sont donnés sur les deux communes. Tous nos professeurs sont diplômés jeunesse et sport.

### Projets menés en 2018

- Participation aux compétitions.
- Arbre de Noël.
- Repas de Noël pour les adultes du club.
- Cours parents-enfants.
- Passage de grade en mai.

Le Judo Club Collex-Bossy-Bellevue a été élu 3ème meilleur club Genevois en 2018 et

a participé au tournoi international de Varsovie en Pologne.

Frederic Buzon, président

> Entre **10 et 20 participants** par cours.

### Judo Club Collex-Bossy - Bellevue

Route de Collex 199, 1239 Collex-Bossy  
076 581 11 68  
frederic.buzon@gmail.com  
www.ecole-lemanique.ch

## Kick boxing arts martiaux Bellevue

Kick boxing arts martiaux Bellevue propose des cours de boxe avec les pieds et les poings pour tous les niveaux dès 9 ans et des cours de condition physique et travail technique avec un partenaire ou sur des cibles.

### Projets menés en 2018

- Participation à quelques tournois et passage de ceintures à Bellevue.
- Entraînements à l'extérieur au mois de juin.

Pascal Patthey, président

> **15 personnes** en moyenne par cours.

### Kick boxing arts martiaux Bellevue

c/o Pascal Patthey  
Chemin de la Roselière 58, 1293 Bellevue  
079 203 86 93  
pascal@yamabushi.ch  
www.yamabushi.ch

## Les Mordus de la Pétanque

L'association Les Mordus de la Pétanque est une amicale qui réunit hebdomadairement des passionnés du cochonnet. Actuellement, la société compte 42 membres.

### Projets menés en 2018

Les Mordus de la Pétanque organisent des activités habituelles, soit un tournoi interne, le challenge

Lechenne, qui se déroule tout au long de l'année et est réservé aux membres actifs. Quelques Mordus ont participé au tournoi annuel de Mies début juillet. Chaque dernier dimanche de juillet, une journée des familles, non réservée aux seuls membres, est organisée. Un tournoi open d'automne a eu lieu en septembre et la fondue annuelle en novembre. Deux journées de travaux pour l'entretien des

installations ont été organisées au printemps et à l'automne.

S'agissant d'une amicale, nous accordons davantage d'importance au plaisir qu'à la fréquentation. Mais le challenge Lechenne réunit 67% des membres actifs et la journée des familles, tout comme la fondue, une bonne trentaine de personnes. Pour les travaux, il ne faut pas trop de gens mais juste quelques-uns motivés et qui retroussent leurs manches; jusqu'à ce jour ils n'ont pas fait défaut.

Angela Bader, secrétaire

> **67% des membres actifs** au challenge Lechenne.

#### Les Mordus de la Pétanque

c/o Éric Bader  
Avenue De-Senarclens 2, 1293 Bellevue  
079 691 74 40  
les-bader@bluewin.ch  
www.mordus.ch

## Ressource - centre de prévention et de santé

Ressource - centre de prévention et de santé gère des cours pour le bien-être, tels que hatha yoga, yoga senior, stretching, pilates, gym douce et body tonic. Un cours d'école du cirque est proposé pour les enfants. Ce sont des temps pour soi et des moments conviviaux partagés en toute simplicité, à proximité de la maison! Ressource gère également des ateliers dans des domaines de la santé globale: fabrication de cosmétiques naturels, nutrition plaisir et musique.

#### Projets menés en 2018

En juin 2018, le cours d'école du cirque a présenté un spectacle portes ouvertes où les enfants ont pu présenter le résultat de leurs apprentissages. Quel plaisir de découvrir des tours de magie et acrobaties diverses en monocycle, trapèze, boules ou en jonglant!

Quant aux ateliers, si ceux de musique et de nutrition n'ont pas (encore?) trouvé leur public, ceux de fabrication de cosmétiques naturels ont connu beaucoup de succès, en particulier avant l'été avec la fabrication d'un lait après-soleil au macérât de calendula et avec un atelier spécial confection de cadeaux de Noël qui a permis de fabriquer savons, boules de bains et autres produits à base d'ingrédients végétaux sans additifs suspicieux.

En novembre, le premier atelier de nutrition a permis de mettre à jour certaines croyances sur l'alimentation et de goûter à des saveurs subtiles, tout en préservant le corps d'un surcroît de matières grasses ou d'un indice glycémique trop élevé.

Un des ingrédients clef pour que les cours et les ateliers marchent, c'est la présence compétente, aimable et engagée des enseignants. À Ressource, nous pouvons compter sur des personnes formidables que je remercie au passage chaleureusement. Merci également aux autorités communales pour leur soutien et leur gentillesse. Et merci bien sûr à toutes les personnes inscrites qui donnent un sens au travail accompli!

Nicole Picard, directrice

> Entre **10 et 15 participants** par cours.

#### Ressource - centre de prévention et de santé

Avenue de Choiseul 23, 1290 Versoix  
076 422 52 56  
info@centre-ressource.ch  
www.centre-ressource.ch

## Ski Club Bellevue - Collex-Bossy - Genthod

Le Ski Club Bellevue - Collex-Bossy - Genthod (SCBCG) organise des sorties de ski les samedis, avec départ en car depuis le stade Marc Burdet. Il s'agit de sorties de ski, en toute décontraction, sans compétition, où chacun skie à son rythme, en famille, entre amis ou seul. Ses membres cultivent l'esprit du club axé sur la convivialité et l'amitié. Le SCBCG tente ainsi de fédérer les habitants des trois communes autour d'une activité sportive en plein air et reste attractif aux familles nombreuses ou moins aisées grâce aux tarifs attractifs et l'organisation proposant transport, ski et... rigolade!

### Projets menés en 2018

- 5 sorties de ski du samedi en direction des stations de Haute-Savoie.
- Un week-end de ski à Argentières-Chamonix avec transport, repas, hébergement et ski dans une ambiance détendue.
- Une soirée marche/raquette/ski de randonnée à Saint-Cergue.

- Un soir de Pleine Lune avec repas.
- Une soirée d'été autour d'une paella en juin.
- La participation à diverses activités communales.
- Une assemblée générale en janvier, clôturée par un apéritif dans la bonne humeur.

Christophe Jacquier, vice-président

> **50 personnes** en moyenne aux sorties de ski, âgées entre 6 et 77 ans.

### Ski Club Bellevue - Collex-Bossy - Genthod

Case postale, 1293 Bellevue

079 702 26 43

skiclub.bcg@gmail.com

www.skiclub-bcg.ch

## Sécurité

### Statistiques des interventions policières à Bellevue en 2018

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Accidents de la circulation	4	2	7	3	4	6	4	2	5	5	3	1	46
Accidents de la navigation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accidents divers	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2
Affaires de circulation	8	6	4	13	6	4	4	5	4	2	4	4	64
Affaires de drogue	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Affaires de mœurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Affaires de navigation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Affaires financières	3	0	3	1	0	0	1	0	1	0	0	0	9
Affaires judiciaires autres	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Agressions	0	0	1	0	0	1	0	1	0	1	0	1	5
Alarmes / Alertes / Attentats	1	0	0	1	0	1	0	1	0	1	1	0	6
Animal	2	1	1	1	1	1	0	0	0	0	3	2	12
Bruit	1	2	0	3	8	10	3	4	4	1	1	2	39
Cambriolages	3	6	0	3	1	3	4	1	2	6	7	12	48
Conflits	8	6	3	4	3	2	4	2	3	3	3	3	44
Contrôles personnes / véhicules	8	10	3	5	4	5	6	13	2	4	6	6	72
Décès	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2
Disparitions	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
Domages à la propriété	1	1	1	1	4	2	2	0	2	2	3	1	20
Evasions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incendies	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Interventions dans un lieu ou voie publics	3	2	0	2	0	3	0	3	2	2	4	0	21
Interventions dans un lieu privé	4	1	0	1	3	1	3	2	0	2	0	0	17
Manifestations	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Social	1	0	1	0	1	0	1	1	1	3	0	0	9
Squat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Violences domestiques	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	1	0	4
Vols	1	1	3	2	6	15	4	6	6	2	4	4	54
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>40</b>	<b>30</b>	<b>42</b>	<b>41</b>	<b>54</b>	<b>36</b>	<b>42</b>	<b>35</b>	<b>37</b>	<b>41</b>	<b>37</b>	<b>483</b>

## Office de protection civile de Valavran

L'Office intercommunal de la protection civile de Valavran est géré par le Major Stéphane Granger qui est assisté par Maria Fonzo. L'Office s'occupe des travaux administratifs, ainsi que de la tenue de la comptabilité générale du groupement. L'Office, anciennement situé à la Maison du Charron à Versoix, a déménagé au mois de décembre pour prendre ses nouveaux quartiers à Genthod.

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, ses activités permanentes sont :

- La formation des cadres.
- L'entretien du matériel et des constructions.
- L'organisation de séances de coordination avec les partenaires.
- L'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC.

En plus de ses activités permanentes, elle a :

- Poursuivi le contrôle périodique des abris ;
- Poursuivi les transformations/rénovations/assainissements de ses constructions.

À fin 2018, ses effectifs pouvaient être évalués comme suit :

- Population de l'ensemble du groupement : 37'839 habitants.
- Effectif actuel des astreints du groupement : 274 personnes.

Actuellement, l'État-Major compte 26 collaborateurs.

### Activités en 2018

#### Engagements effectués durant l'année

- Total des cours accomplis : 1'963 jours effectués.
- Cours de répétition : 1'014 jours cumulés.
- Cours de cadres : 81 jours cumulés.
- Rapports État-major : 65 jours cumulés.
- Heures isolées (jours) : 274 jours cumulés.
- Intervention en faveur de la collectivité : 360 jours cumulés.
- Catastrophes : 169 jours cumulés.

#### Bénéficiaires des journées en faveur de la collectivité

- Don du sang (mars et juin), Versoix.
- Festichoc, Versoix.
- Derby des Bois, Versoix.
- Journée internationale contre les mines antipersonnel.
- Tournoi de Football de l'Ascension, Versoix.
- Net'Léman, Bellevue.
- Triathlon International de Genève, Genève.
- Pregny-Alp Festival, Pregny-Chambésy.
- Journée du patrimoine, Grand-Saconnex (1 site) et Versoix (2 sites).

#### Interventions catastrophes

- Incendie de la Servette : 55 jours effectués.
- Visite du Pape François : 114 jours effectués.

#### Réalisations du service Appui en 2018

- Rénovation de la passerelle entre Vaud et Genève, ainsi que le cheminement vers le cimetière de Céligny.
- Entretien de printemps et automne le long du cours d'eau du Brassu sur le territoire de Céligny.
- Réalisation du pont sur le Braille à Versoix, ainsi que de son chemin d'accès.
- Démolition des garages du chemin Huber-Saladin à Versoix.
- Démantèlement du cynodrome où ont été extraits du sol près de 113 tonnes de matériaux, afin de restituer ce terrain à l'agriculture.
- Démolition d'une dalle, ainsi que la pose de quatre bancs au parc de la Gandolle à Genthod.
- Nettoyage des baignoires du Saugy à Genthod.
- Pose des fixations de l'éclairage des Fêtes dans la rue du Village à Genthod.
- Pose de nichoirs au parc du Saugy à Genthod.

Stéphane Granger, commandant

#### ORPC Valavran

Rue du Village 27, 1294 Genthod  
022 774 08 06  
office@orpcvalavran.ch  
www.orpcvalavran.ch

## Sauvetage de Bellevue - Genthod

La section de Sauvetage de Bellevue-Genthod a pour but de porter secours aux navigateurs en difficulté sur le lac Léman. La section est prête à intervenir 365 jours par année et 7 jours sur 7. Forte de 52 membres, tous bénévoles, nous organisons des formations et vigies pour fournir un secours rapide et performant. En plus de la partie secours, nous ramons sur un ancien canot de sauvetage en bois de 1955.

### Activités en 2018

La 134ème assemblée générale de la section s'est déroulée le jeudi 8 mars. Nous avons eu la chance d'accueillir 5 nouveaux membres, dont une femme. Malheureusement, 3 membres quittaient la section, et à ceci s'ajoutait le décès d'un de nos anciens présidents, membre doyen. À la suite de cette assemblée, la section est composée de 52 membres, dont 42 personnes opérationnelles.

La formation, les vigies et les interventions ont occupé nos sauveteurs durant toute l'année. À ceci s'ajoutent les entraînements à la rame, en particulier pour notre équipe féminine, et les entraînements en piscine durant la saison d'hiver.

Mais aussi :

- 23 modules de formation suivis par 79 sauveteurs.
- 87 vigies.
- 54 interventions.
- 55 personnes assistées.

Pour conclure, la section a rempli sa mission en respectant mot pour mot l'article 1 des statuts du Sauvetage qui est « de réunir dans un esprit de confraternité, les sauveteurs et navigateurs du Léman, et de maintenir des postes de sauvetage en vue de porter un rapide secours aux personnes en péril et, dans la manière du possible, aux embarcations. »

Un grand merci aux Communes, à l'État de Genève et aux nombreux donateurs.

Frédéric Porchet, président

#### Sauvetage de Bellevue - Genthod

Route de Lausanne 312A, 1293 Bellevue  
022 774 23 28 (dévié 24h/24  
sur un portable)/079 228 30 16  
bellevue-genthod@sisl.ch  
www.sisl.ch

## Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires

Au 31 décembre 2018, la Compagnie des sapeurs-pompiers comprenait un effectif de 29 hommes, dirigé par le commandant Jean-Marc Carrillo et secondé par le premier-lieutenant Aurélien Matti (suppléant du commandant).

### Activités en 2018

#### Interventions

La Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires est intervenue pour 7 sinistres (-3 par rapport à 2017) dont 3 déblaiements d'arbres et branches, 2 inondations, 1 fermeture d'hydrante et 1 prévention de chute de poteau. En 2018, il n'y a pas eu de problèmes météorologiques particuliers qui auraient occasionné des interventions d'envergure. Il n'y a pas eu non plus d'interventions conjointes avec les professionnels.

Les partages de piquet pour Bellevue, Pregny-Chambésy et Le Grand-Saconnex sont entrés en vigueur le 1er janvier 2018. Cette collaboration se déroule à la satisfaction générale. Concernant les chefs d'intervention de Bellevue, 9 interventions ont été effectuées hors des frontières bellevistes.

#### Formations/exercices/inspection

Au total, il a été dénombré 137 heures d'école de formation durant toute l'année. 5 exercices de compagnies, 4 cours de sections et 4 exercices supplémentaires pour les 8 porteurs d'appareils respiratoires ont été mis sur pied.

Le lieutenant Matti a été promu au grade de premier-lieutenant et le caporal Abel à celui de sergent. Quant au sapeur Grillet, ayant accompli avec succès son école de sous-officier, il a été nommé caporal.

En septembre, la Compagnie a fait partie des premières compagnies du canton à tester la nouvelle méthode d'inspection, basée sur la capacité de réaction, l'équipement personnel et le matériel acheminé sur site. Notre Compagnie a franchi avec succès ce contrôle, ce qui lui permet de continuer ses activités. L'instance cantonale a également évalué la gestion administrative. Là aussi, notre Compagnie a réussi cette épreuve.

La compagnie voisine de Pregny-Chambésy a malheureusement failli à ces deux contrôles. Sur demande de l'office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires, la Compagnie a proposé une collaboration avec Bellevue. Acceptée par les magistrats et la Compagnie de Bellevue, cette collaboration sera effective au 1er janvier 2019.

Notre Compagnie est fière de la confiance qui lui est ainsi exprimée. Nous allons tout mettre en œuvre pour aider nos collègues à sortir de ce mauvais pas et sommes certains que Pregny-Chambésy n'aurait pas hésité à nous aider si la situation avait été inverse.

#### Garde de préservation

Une dizaine de gardes, ordonnée par la Commune, a été mise sur place pour différentes manifestations (mariage, fêtes, événements, etc.).

#### Recrutement

Une campagne de recrutement a été organisée en 2018 et a permis de recruter une demi-douzaine d'aspirants au sein des rangs de la Compagnie. Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions pour leur engagement au service de la collectivité. Nous profitons de cet espace pour remercier tous les membres de la Compagnie.

Les pompiers de Bellevue sont toujours à la recherche de femmes et hommes de 18 à 35 ans, motivés à rejoindre ses rangs. Si vous êtes intéressé-e, merci de prendre contact avec le commandant Jean-Marc Carrillo.

Jean-Marc Carrillo, commandant

#### Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Bellevue

Route de Lausanne 329, 1293 Bellevue  
079 617 73 64  
pompiers@mairie-bellevue.ch  
www.pompiers-bellevue.ch



# Compte rendu financier 2018

Message du Conseil administratif

## Un parfait équilibre

Les comptes 2018 de la Commune bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultats de CHF 21'232.-.

Par rapport au budget voté, il apparaît que les revenus sont inférieurs de CHF 754'397.- alors que les charges subissent une diminution de CHF 727'642.-.

Malgré une baisse sensible des revenus fiscaux, les amortissements complémentaires de CHF 826'661.- ont pu être maintenus tout en conservant un excédent de revenus du compte de résultat. Ces amortissements complémentaires constituent une marge pour les années à venir, si les revenus devaient poursuivre leur baisse.

### Nos contribuables sont plus riches, mais gagnent moins

Étonnement par rapport au budget, les impôts sur le revenu diminuent (-CHF 1'250'446.-) mais les impôts sur la fortune augmentent (+CHF 308'193.-). La plus grande diminution provient des impôts à la source (-CHF 593'446.-) mais les correctifs d'impôts des années antérieures représentent également un montant important, -CHF 339'592.-.

Par rapport à l'année précédente, les impôts des personnes physiques sont également en diminution de -CHF 1'295'321.-, soit CHF 6'685'035.- en 2017 et CHF 5'389'714.- en 2018 (jusqu'en 2017, nous n'avions pas la distinction entre impôts sur le revenu et impôts sur la fortune).

Concernant les personnes morales, en tenant compte des correctifs, l'écart par rapport au budget est également important -CHF 815'398.-. En comparaison à 2017, la diminution est de -CHF 643'745.-, soit CHF 3'650'297.- en 2017 et CHF 3'006'552.- en 2018.

Concernant les revenus, ces baisses sont principalement compensées par une augmentation de la

taxe professionnelle communale (+CHF 216'820.- par rapport au budget) et des versements du fonds de péréquation des PM (+CHF 82'617.-).

Toujours à propos de la fiscalité, deux postes compensent encore cette baisse de recettes, les nouvelles règles concernant les provisions sur créances (CHF 177'370.-) et la compensation versée aux communes frontalières (CHF 215'011.-).

Globalement, les écarts des différents postes (charges et revenus) liés à la fiscalité représentent un poids de CHF 368'672.- dans les comptes.

Des dépenses d'investissements bruts de CHF 5'023'949.- ont été enregistrées contre des recettes de CHF 268'764.-, soit des investissements nets de CHF 4'755'185.-. Ces dépenses concernent pour les deux plus gros postes: la transformation de la mairie (CHF 1'135'730.-) et l'aménagement du bord du lac (CHF 1'335'490.-), le solde du montant se répartissant sur vingt-et-un autres biens.

Dès lors, les amortissements ordinaires et complémentaires cumulés de CHF 2'929'463.- et l'excédent de revenus de CHF 21'232.- autofinancent la commune à raison de CHF 2'950'695.-.

En regard des investissements nets, il en résulte une insuffisance de financement de CHF 1'804'489.-.

## Introduction de MCH2

### Éléments marquants

A. Dissolution par une délibération de deux Fonds spéciaux, soit le Fonds Favre et le Fonds Quiby pour des montants respectivement de CHF 1'785.- et CHF 21'394.-. En effet, ces deux Fonds datant de 1967 et 1984 ne remplissant plus le rôle défini à leur création, soit l'utilisation des intérêts pour des courses d'école et d'une montre pour le prix du meilleur élève, ont été dissouts dans le compte de résultat dans la rubrique revenus de courses scolaires.

B. Dissolution par une délibération d'un compte de réserve de CHF 7'073.- concernant Port Saladin et datant des années 1980. Cette réserve a été dissoute dans le compte de résultat dans la rubrique Port Saladin.

C. Transfert de biens et parcelles du patrimoine financier au patrimoine administratif.

Ces transferts de patrimoine sont effectués, pour toutes les communes avec l'entrée de MCH2, au 1er janvier 2018 par le vote d'une délibération du Conseil municipal lors de la clôture des comptes de l'exercice 2018.

Dès lors, et au vu de la pertinence de vérifier si les biens de la commune sont classés dans le bon patrimoine et selon l'obligation de valoriser tous les 5 ans les biens du patrimoine financier par des experts agréés, il a été décidé de :

- Transférer le bâtiment de la garderie les Ticoquins du patrimoine financier au patrimoine administratif pour un montant de CHF 532'235.- ;
- Transférer la parcelle n°3386, sise route de Lausanne 314, 1'800 m<sup>2</sup> (sur 3'052 m<sup>2</sup>), du bord du lac comprenant une zone de délasserement, une buvette, des vestiaires et douches, du patrimoine financier au patrimoine administratif pour un montant de CHF 1'507'796.- ;
- Garder le DDP n°3965 (987 m<sup>2</sup>) du restaurant actuel Auberge du Port-Gitana, ainsi que son assiette et la terrasse (265 m<sup>2</sup>), soit 1'252 m<sup>2</sup> au patrimoine financier ;
- Transférer la parcelle n°3962, sise route de Lausanne 316, du patrimoine financier au patrimoine administratif pour un montant de CHF 2'949'834.-, du bord du lac en plage, zone de délasserement et parc public, et vu la volonté des autorités de construire des bâtiments à caractère public ;
- Transférer les parcelles n°3507 et 3963, sise route de Lausanne 318, du patrimoine financier au patrimoine administratif pour un montant de CHF 6'230'826.-, du bord du lac en plage, zone de délasserement et parc public, et vu la volonté des autorités de construire des bâtiments à caractère public.

D. Provisions fiscales.

Selon le manuel MCH2, les taux admis pour les provisions fiscales sont compris dans les fourchettes suivantes, soit :

Pour les communes dont le nombre d'habitants au 31.12.18 est compris entre :	Fourchette admise pour les taux :
0 à 3'000	0% à 12%
3'001 à 10'000	0% à 8%
Plus de 10'000	0% à 4%

La Commune de Bellevue a pris l'option de calculer ses provisions sur un taux de 8%. Quant à la provision sur le reliquat, elle s'est également basée sur les critères définis par l'État de Genève et a appliqué un taux de 30%.

Pour conclure, et au vu du nombre important de projets encore à engager sur la commune, nous nous devons, pour ces trois prochaines années, de rester prudent tout en gardant une ouverture positive sur l'avenir.

## Bilans comparés

### Actif

<b>Patrimoine financier</b>	<b>01.01.2018</b>	<b>31.12.2018</b>
Disponibilités et placements à court terme	2 695 724,31	571 660,20
Créances	3 081 614,03	2 851 611,84
Actifs de régularisation	128 722,20	163 461,30
Placements financiers	0,00	390 144,00
Immobilisations corporelles PF	18 777 447,45	18 777 447,45
Créances envers les financements spéciaux	195 444,20	108 712,05
<b>Patrimoine administratif</b>		
Immobilisations corporelles du PA	40 158 117,16	43 055 547,80
Immobilisations incorporelles	91 888,15	91 705,60
Prêts	1 275 000,00	1 275 000,00
Participations, capital social	2 022 575,00	1 786 764,00
Subventions d'investissements	3 833 587,76	3 824 534,00
Amortissements complémentaires cumulés	0,00	(826 661,42)
<b>Total de l'actif</b>	<b>72 260 120,26</b>	<b>72 069 926,82</b>

### Passif

<b>Capitaux de tiers</b>	<b>01.01.2018</b>	<b>31.12.2018</b>
Engagements courants	627 671,75	854 755,68
Engagements financiers à court terme	885 155,26	941 510,55
Passifs de régularisation	129 037,35	117 229,65
Provisions à court terme	906 326,00	840 253,72
Engagements financiers à long terme	8 900 000,00	8 600 000,00
Provisions à long terme	268 178,00	268 178,00
Engagements envers les financements spéciaux	195 444,20	108 712,05
<b>Capital propre</b>		
Fonds enregistrés comme capital propre	30 252,75	0,00
Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	3 857 821,12	0,00
Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	5 794 071,75	0,00
Excédent/découvert du bilan	50 666 162,08	60 339 287,17
<b>Total du passif</b>	<b>72 260 120,26</b>	<b>72 069 926,82</b>

## Résultat échelonné

Description	Budget 31.12.2018	Comptes 31.12.2018
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>11 930 644.00</b>	<b>11 129 043.27</b>
Charges de personnel	2 657 651.00	2 572 356.67
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	3 113 623.00	2 694 370.27
Amortissements du patrimoine administratif	2 109 773.00	1 890 148.11
Attributions aux fonds et financements spéciaux		
Charges de transfert	4 043 597.00	3 960 168.22
Subventions redistribuées	6 000.00	12 000.00
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>12 113 370.00-</b>	<b>11 198 492.41-</b>
Revenus fiscaux	11 813 321.00-	10 549 592.27-
Patentes et concessions		
Taxes	188 240.00-	390 320.34-
Revenus divers	13 400.00-	84 073.15-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		
Revenus de transfert	92 409.00-	162 506.65-
Subventions à redistribuer	6 000.00-	12 000.00-
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>182 726.00-</b>	<b>69 449.14-</b>
Charges financières	187 753.00	262 601.60
Revenus financiers	880 565.00-	1 041 046.10-
<b>Résultat financier</b>	<b>692 812.00-</b>	<b>778 444.50-</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>875 538.00-</b>	<b>847 893.64-</b>
Charges extraordinaires	827 551.00	826 661.42
Revenus extraordinaires	0.00	
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>827 551.00</b>	<b>826 661.42</b>
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>47 987.00-</b>	<b>21 232.22-</b>

## Budget - résultat 2018

Compte des investissements		Compte de fonctionnement	
1er degré Investissement net	2e degré Financement		
Dépenses d'investissement 5 690 719.00 <b>5 023 949.80</b>	Recettes d'investissement 110 000.00 <b>268 764.60</b>	Charges diverses (personnel, biens, services, etc.) 10 568 620.00 <b>9 307 227.89</b>	Revenus (impôts, taxes, etc.) 12 993 935.00 <b>12 239 538.51</b>
	Investissement net 5 580 719.00 <b>4 755 185.20</b>	Investissement net 5 580 719.00 <b>4 755 185.20</b>	Autofinancement 2 996 798.00 <b>2 950 695.61</b>
		Amortissements 2 948 811.00 <b>2 929 463.29</b>	
		Boni 47 987.00 <b>21 232.32</b>	
	Excédent/ Insuffisance financement -2 583 921.00 <b>1 804 489.59</b>		

\* Montants relatifs au budget 2018

## Compte de résultats au 31 décembre 2018

Comptes	Désignation	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
<b>0</b>	<b>Administration générale</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>2 501 159.00</b>	<b>2 450 221.50</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>4 960.00</b>	<b>8 245.75</b>
<b>01</b>	<b>Conseil municipal et Exécutif</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>427 100.00</b>	<b>400 118.25</b>
	<b>Total revenus</b>		<b>285.00</b>
30	Charges de personnel	370 970.00	352 114.35
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	56 130.00	48 003.90
42	Taxes		285.00
<b>02</b>	<b>Services généraux</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>2 074 059.00</b>	<b>2 050 103.25</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>4 960.00</b>	<b>7 960.75</b>
30	Charges de personnel	1 604 054.00	1 602 025.21
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	309 060.00	295 235.82
33	Amortissements du patrimoine administratif	91 035.00	87 705.07
36	Charges de transfert	69 910.00	65 137.15
42	Taxes	2 350.00	7 066.55
44	Revenus financiers	2 400.00	700.00
46	Revenus de transfert	210.00	194.20
<b>1</b>	<b>Ordre et sécurité publics, défense</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>797 714.00</b>	<b>754 857.42</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>89 080.00</b>	<b>149 343.13</b>
<b>11</b>	<b>Sécurité publique</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>86 500.00</b>	<b>106 108.30</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>30 000.00</b>	<b>65 279.78</b>
36	Charges de transfert	86 500.00	106 108.30
42	Taxes	30 000.00	65 279.78
<b>14</b>	<b>Questions juridiques</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>45 050.00</b>	<b>42 881.50</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>15 500.00</b>	<b>18 755.85</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	11 050.00	14 697.30
36	Charges de transfert	34 000.00	28 184.20
42	Taxes	14 200.00	18 705.85
44	Revenus financiers	1 300.00	50.00
<b>15</b>	<b>Service du feu</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>519 948.00</b>	<b>455 493.42</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>30 080.00</b>	<b>34 271.25</b>
30	Charges de personnel	38 616.00	29 198.75
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	148 710.00	91 628.75
33	Amortissements du patrimoine administratif	29 487.00	29 484.14
36	Charges de transfert	173 166.00	175 210.80
38	Charges extraordinaires	129 969.00	129 970.98
42	Taxes	480.00	3 495.60
46	Revenus de transfert	29 600.00	30 775.65
<b>16</b>	<b>Défense</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>146 216.00</b>	<b>150 374.20</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>13 500.00</b>	<b>31 036.25</b>

Comptes	Désignation	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	25 700.00	26 978.50
33	Amortissements du patrimoine administratif	48 200.00	48 200.00
36	Charges de transfert	45 844.00	48 724.00
38	Charges extraordinaires	26 472.00	26 471.70
42	Taxes		10 383.85
44	Revenus financiers	3 000.00	1 500.00
46	Revenus de transfert	10 500.00	19 152.40
<b>2</b>	<b>Formation</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>1 456 725.00</b>	<b>1 481 244.04</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>62 954.00</b>	<b>88 875.55</b>
<b>21</b>	<b>Scolarité obligatoire</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>1 448 225.00</b>	<b>1 474 811.94</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>62 954.00</b>	<b>88 875.55</b>
30	Charges de personnel		850.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	373 865.00	384 161.10
33	Amortissements du patrimoine administratif	486 982.00	504 394.32
36	Charges de transfert	466 564.00	464 563.50
38	Charges extraordinaires	120 814.00	120 843.02
42	Taxes	100.00	578.65
43	Revenus divers		24 072.90
44	Revenus financiers	17 900.00	19 270.00
46	Revenus de transfert	44 954.00	44 954.00
<b>29</b>	<b>Formation, autres</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>8 500.00</b>	<b>6 432.10</b>
36	Charges de transfert	8 500.00	6 432.10
<b>3</b>	<b>Culture, sport et loisirs, églises</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>1 316 038.00</b>	<b>1 249 060.43</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>35 255.00</b>	<b>91 329.40</b>
<b>32</b>	<b>Culture, autres</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>333 392.00</b>	<b>296 925.60</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>16 000.00</b>	<b>48 992.60</b>
30	Charges de personnel	7 200.00	5 298.05
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	213 072.00	190 223.50
36	Charges de transfert	113 120.00	101 404.05
42	Taxes	2 600.00	5 122.60
43	Revenus divers	13 400.00	43 870.00
<b>33</b>	<b>Médias</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>48 600.00</b>	<b>59 572.65</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	36 550.00	47 523.05
36	Charges de transfert	12 050.00	12 049.60
<b>34</b>	<b>Sports et loisirs</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>892 046.00</b>	<b>850 562.18</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>19 255.00</b>	<b>42 336.80</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	408 770.00	363 960.80
33	Amortissements du patrimoine administratif	214 666.00	141 730.64
36	Charges de transfert	268 610.00	344 870.74
42	Taxes	6 700.00	17 758.05
43	Revenus divers		7 073.25
44	Revenus financiers	12 555.00	17 505.50

Comptes	Désignation	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
<b>35</b>	<b>Églises et affaires religieuses</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>42 000.00</b>	<b>42 000.00</b>
33	Amortissements du patrimoine administratif	40 000.00	
36	Charges de transfert	2 000.00	42 000.00
<b>4</b>	<b>Santé</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>47 917.00</b>	<b>48 223.75</b>
	<b>Total revenus</b>		<b>5 756.65</b>
<b>42</b>	<b>Soins ambulatoires</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>47 917.00</b>	<b>48 223.75</b>
	<b>Total revenus</b>		<b>5 756.65</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	9 250.00	11 359.10
33	Amortissements du patrimoine administratif	31 667.00	29 654.95
36	Charges de transfert	7 000.00	7 209.70
42	Taxes		154.25
46	Revenus de transfert		5 602.40
<b>5</b>	<b>Sécurité sociale</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>1 542 358.00</b>	<b>1 510 805.04</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>61 700.00</b>	<b>74 037.25</b>
<b>52</b>	<b>Invalidité</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>250.00</b>	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	250.00	
<b>54</b>	<b>Famille et jeunesse</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>1 327 656.00</b>	<b>1 292 371.39</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>61 700.00</b>	<b>74 037.25</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 800.00	1 839.95
33	Amortissements du patrimoine administratif	98 520.00	
36	Charges de transfert	1 227 336.00	1 290 531.44
42	Taxes	3 500.00	6 780.25
43	Revenus divers		9 057.00
44	Revenus financiers	58 200.00	58 200.00
<b>57</b>	<b>Aide sociale et domaine de l'asile</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>66 452.00</b>	<b>76 080.25</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		2 330.00
36	Charges de transfert	66 452.00	73 750.25
<b>59</b>	<b>Domaine social, non mentionné ailleurs</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>148 000.00</b>	<b>142 353.40</b>
36	Charges de transfert	148 000.00	142 353.40
<b>6</b>	<b>Transports</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>2 709 592.00</b>	<b>2 627 718.50</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>156 230.00</b>	<b>231 522.90</b>
<b>61</b>	<b>Circulation routière</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>2 541 261.00</b>	<b>2 462 238.47</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>114 620.00</b>	<b>182 613.90</b>
30	Charges de personnel	631 811.00	580 745.31
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	602 846.00	576 573.08
33	Amortissements du patrimoine administratif	742 308.00	743 844.91
36	Charges de transfert	14 000.00	11 699.45

Comptes	Désignation	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
38	Charges extraordinaires	550 296.00	549 375.72
42	Taxes	38 700.00	82 249.90
44	Revenus financiers	75 920.00	100 364.00
<b>62</b>	<b>Transports publics</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>167 731.00</b>	<b>165 075.03</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>41 610.00</b>	<b>48 504.00</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	63 500.00	58 546.30
33	Amortissements du patrimoine administratif	27 910.00	26 463.63
36	Charges de transfert	76 321.00	80 065.10
42	Taxes	41 610.00	48 504.00
<b>63</b>	<b>Transports, autres</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>600.00</b>	<b>405.00</b>
	<b>Total revenus</b>		<b>405.00</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	600.00	405.00
42	Taxes		405.00
<b>7</b>	<b>Protection de l'environnement et aménagement du territoire</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>1 195 554.00</b>	<b>1 017 106.82</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>55 025.00</b>	<b>170 533.49</b>
<b>71</b>	<b>Approvisionnement en eau</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>5 500.00</b>	<b>10 689.85</b>
	<b>Total revenus</b>		<b>12 728.40</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5 500.00	10 689.85
42	Taxes		12 728.40
<b>72</b>	<b>Traitement des eaux usées</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>144 933.00</b>	<b>180 740.27</b>
	<b>Total revenus</b>		<b>93 730.30</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	28 700.00	77 902.50
33	Amortissements du patrimoine administratif	116 233.00	102 837.77
42	Taxes		62 022.65
46	Revenus de transfert		31 707.65
<b>73</b>	<b>Gestion des déchets</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>679 926.00</b>	<b>445 765.42</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>49 025.00</b>	<b>45 818.59</b>
30	Charges de personnel	5 000.00	2 125.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	592 950.00	367 886.67
33	Amortissements du patrimoine administratif	80 840.00	74 621.75
36	Charges de transfert	1 136.00	1 132.00
42	Taxes	43 000.00	39 490.99
46	Revenus de transfert	6 025.00	6 327.60
<b>74</b>	<b>Aménagements</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>14 725.00</b>	<b>12 732.50</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5 000.00	3 001.05
33	Amortissements du patrimoine administratif	9 725.00	9 731.45
<b>76</b>	<b>Lutte contre la pollution de l'environnement</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>87 020.00</b>	<b>83 477.90</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>6 000.00</b>	<b>12 256.20</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	74 620.00	56 761.20
36	Charges de transfert	6 400.00	14 716.70

Comptes	Désignation	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
37	Subventions à redistribuer	6 000.00	12 000.00
42	Taxes		256.20
47	Subventions à redistribuer	6 000.00	12 000.00
<b>77</b>	<b>Protection de l'environnement, autres</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>108 450.00</b>	<b>155 939.28</b>
	<b>Total revenus</b>		<b>6 000.00</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	40 700.00	102 004.80
33	Amortissements du patrimoine administratif	42 200.00	41 479.48
36	Charges de transfert	25 550.00	12 455.00
44	Revenus financiers		6 000.00
<b>79</b>	<b>Aménagement du territoire</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>155 000.00</b>	<b>127 761.60</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	105 000.00	77 761.60
33	Amortissements du patrimoine administratif	50 000.00	50 000.00
<b>8</b>	<b>Économie publique</b>		
	<b>Total revenus</b>	<b>185 000.00</b>	<b>175 949.50</b>
<b>87</b>	<b>Combustibles et énergie</b>		
	<b>Total revenus</b>	<b>185 000.00</b>	<b>175 949.50</b>
44	Revenus financiers	185 000.00	175 949.50
<b>9</b>	<b>Finances et impôts</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>1 378 891.00</b>	<b>1 079 068.79</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>12 343 731.00</b>	<b>11 243 944.89</b>
<b>91</b>	<b>Impôts</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>318 700.00</b>	<b>153 331.75</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>11 454 596.00</b>	<b>10 558 645.04</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		120 811.65 -
36	Charges de transfert	318 700.00	274 143.40
40	Revenus fiscaux	11 449 596.00	10 549 592.27
42	Taxes	5 000.00	9 052.77
<b>92</b>	<b>Conventions fiscales</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>592 040.00</b>	<b>377 029.34</b>
36	Charges de transfert	592 040.00	377 029.34
<b>93</b>	<b>Péréquation financière et compensation des charges</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>280 398.00</b>	<b>280 398.00</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>363 725.00</b>	
36	Charges de transfert	280 398.00	280 398.00
40	Revenus fiscaux	363 725.00	
<b>95</b>	<b>Quotes-parts, autres</b>		
	<b>Total revenus</b>		<b>20 866.30</b>
46	Revenus de transfert		20 866.30
<b>96</b>	<b>Administration de la fortune et de la dette</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>187 753.00</b>	<b>268 309.70</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>524 290.00</b>	<b>661 507.10</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		5 708.10
34	Charges financières	187 753.00	262 601.60

Comptes	Désignation	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
44	Revenus financiers	524 290.00	661 507.10
<b>97</b>	<b>Redistributions</b>		
	<b>Total revenus</b>	<b>1 120.00</b>	<b>2 926.45</b>
46	Revenus de transfert	1 120.00	2 926.45
	<b>Total général</b>		
	<b>Total charges</b>	<b>12 945 948.00</b>	<b>12 218 306.29</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>12 993 935.00</b>	<b>12 239 538.51</b>
		<b>47 987.00-</b>	<b>21 232.22-</b>

## Compte des investissements au 31 décembre 2018

Comptes	Désignation	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
<b>0</b>	<b>Administration générale</b>		
	<b>Total dépenses</b>	<b>2 042 748.00</b>	<b>1 339 330.60</b>
<b>02</b>	<b>Services généraux</b>		
	<b>Total dépenses</b>	<b>2 042 748.00</b>	<b>1 339 330.60</b>
50	Immobilisations corporelles	1 839 148.00	1 135 730.60
56	Subventions d'investissements propres	203 600.00	203 600.00
<b>2</b>	<b>Formation</b>		
	<b>Total dépenses</b>	<b>1 625 975.65</b>	<b>631 313.40</b>
<b>21</b>	<b>Scolarité obligatoire</b>		
	<b>Total dépenses</b>	<b>1 625 975.65</b>	<b>631 313.40</b>
50	Immobilisations corporelles	1 625 975.65	631 313.40
<b>3</b>	<b>Culture, sport et loisirs, églises</b>		
	<b>Total dépenses</b>	<b>3 169 016.55</b>	<b>1 560 319.20</b>
<b>34</b>	<b>Sports et loisirs</b>		
	<b>Total dépenses</b>	<b>3 169 016.55</b>	<b>1 560 319.20</b>
50	Immobilisations corporelles	3 169 016.55	1 560 319.20
<b>4</b>	<b>Santé</b>		
	<b>Total dépenses</b>	<b>50 000.00</b>	
<b>41</b>	<b>Hôpitaux, homes médicalisés</b>		
	<b>Total dépenses</b>	<b>50 000.00</b>	
50	Immobilisations corporelles	50 000.00	
<b>6</b>	<b>Transports</b>		
	<b>Total dépenses</b>	<b>2 433 537.00</b>	<b>873 275.85</b>
	<b>Total recettes</b>		<b>29 894.60</b>
<b>61</b>	<b>Circulation routière</b>		
	<b>Total dépenses</b>	<b>2 433 537.00</b>	<b>831 180.85</b>
	<b>Total recettes</b>		<b>29 894.60</b>

Comptes	Désignation	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
50	Immobilisations corporelles	2 433 537.00	831 180.85
63	Subventions d'investissements acquises		29 894.60
<b>62</b>	<b>Transports publics</b>		
	<b>Total dépenses</b>		<b>42 095.00</b>
50	Immobilisations corporelles		42 095.00
<b>7</b>	<b>Protection de l'environnement et aménagement du territoire</b>		
	<b>Total dépenses</b>	<b>379 694.00</b>	<b>619 710.75</b>
	<b>Total recettes</b>		<b>3 059.00</b>
<b>72</b>	<b>Traitement des eaux usées</b>		
	<b>Total dépenses</b>	<b>119 822.00</b>	<b>199 265.85</b>
	<b>Total recettes</b>		<b>3 059.00</b>
50	Immobilisations corporelles	119 822.00	199 265.85
63	Subventions d'investissements acquises		3 059.00
<b>73</b>	<b>Gestion des déchets</b>		
	<b>Total dépenses</b>	<b>151 761.00</b>	<b>370 627.45</b>
50	Immobilisations corporelles	151 761.00	370 627.45
<b>79</b>	<b>Aménagement du territoire</b>		
	<b>Total dépenses</b>	<b>108 111.00</b>	<b>49 817.45</b>
52	Immobilisations incorporelles	108 111.00	49 817.45
<b>8</b>	<b>Économie publique</b>		
	<b>Total recettes</b>		<b>235 811.00</b>
<b>85</b>	<b>Industrie, artisanat et commerce</b>		
	<b>Total recettes</b>		<b>235 811.00</b>
65	Transfert de participations dans le PF		235 811.00
	<b>Total général</b>		
	<b>Total dépenses</b>	<b>9 700 971.20</b>	<b>5 023 949.80</b>
	<b>Total recettes</b>		<b>268 764.60</b>
		<b>9 700 971.20</b>	<b>4 755 185.20</b>

## Flux de trésorerie

Code	Désignation	Montant 2018
1	Résultat total des comptes de résultats	21 232.22
2	+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	2 929 463.29
3	+ Amortissement des prêts et participations du PA	0.00
4	- Augmentation / + diminution des créances	230 002.19
5	- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	0.00
6	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	- 34 739.10
7	+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes / bénéfices de change	0.00
8	+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	- 154 333.00
9	+ Augmentation / - diminution des engagements courants	227 083.93
10	+ Augmentation / - diminution des provisions	- 191 379.00
11	+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	113 499.02
12	+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	- 30 252.75
<b>FTO</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)</b>	<b>3 110 576.80</b>
13	+ Remboursement des tiers	0.00
14	+ Subventions acquises	32 953.60
15	+ Remboursements des prêts et de participations	0.00
<b>RI</b>	<b>Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>32 953.60</b>
16	- Immobilisations corporelles	- 4 974 132.35
17	- Investissements pour le compte de tiers	0.00
18	- Immobilisations incorporelles	- 49 817.45
<b>CI</b>	<b>Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>- 5 023 949.80</b>
<b>FTI</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)</b>	<b>- 4 990 996.20</b>
19	- Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
20	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
21	- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
22	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
<b>FTP</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)</b>	<b>0.00</b>
<b>TOT1</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI + P)</b>	<b>- 4 990 996.20</b>
23	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	56 355.29
24	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	- 300 000.00
<b>FTF</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)</b>	<b>- 243 644.71</b>
<b>TOT2</b>	<b>Variation des liquidités et placements à court terme (FTO + FTI + P + FTF)</b>	<b>- 2 124 064.11</b>
100	Liquidités et placements à court terme au 01.01.n	2 695 724.31
101	Liquidités et placements à court terme au 31.12.n	571 660.20
<b>TOT3</b>	<b>Variation des liquidités et placements à court terme</b>	<b>- 2 124 064.11</b>

## Présentation des comptes

### Règles régissant la présentation des comptes

Les règles régissant la présentation des comptes de la Commune de Bellevue reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le département présidentiel.

### Principes relatifs à la présentation des comptes

La clôture des comptes de la Commune de Bellevue a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel «Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2», édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances.

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

#### Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier (PF) sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes. Cette année 2018 a donné lieu à la réévaluation des différents immeubles, parcelles, DDP qui ont subi une augmentation de CHF 5'794'071.75.

Lors de la réévaluation plusieurs biens du PF ont été transférés au patrimoine administratif, selon délibération jointe aux comptes, à leur valeur comptable au 31.12.2017. Lesdits biens seront amortis dès 2019. Il s'agit du bâtiment des Ticoquins sur la parcelle du chemin des Marettes, des parcelles Gitana 316 et 318, route de Lausanne et de la parcelle 314, route de Lausanne sur laquelle se trouvent la buvette, les vestiaires et le Sauvetage. Seul le DDP ainsi que la terrasse ont été revalorisés au PF.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale. Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La Commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

#### Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif (PA) sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant

le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à CHF 100'000.-, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à CHF 100'000.- doivent obligatoirement être activées. La commune a choisi de comptabiliser au compte de résultats toutes les dépenses inférieures à CHF 100'000.-. Ces critères sont ceux utilisés depuis plusieurs années et figurant dans les procédures internes de la commune.

### Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 8%, en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

### Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'État de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques. Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la Commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

## Retraitement

Les comptes 2017 ont été clôturés selon les règles et le plan comptable MCH1. Le total du bilan s'élevait au 31.12.2017 à CHF 66'622'928.70 et le compte de la fortune nette (nature 290) présentait un solde de CHF 51'172'269.95. Conformément à l'art. 130 alinéas 3 à 5 LAC, les retraitements suivants ont été effectués sur les soldes d'ouverture du 1er janvier 2018.

		Bilan au 31.12.2017	Bilan au 01.01.2018		Diff. provenant du retraitement
<b>1</b>	<b>Actif</b>	<b>66 622 928.70</b>	<b>72 260 120.26</b>		
<b>10</b>	<b>Patrimoine financier</b>	<b>30 462 453.38</b>	<b>24 878 952.19</b>		
100	Disponibilités et placements à court terme	1 810 065.15	2 695 724.31	1.	885 659.16 -
101	Créances	4 136 352.28	3 081 614.03	2.	1 054 738.25
104	Actifs de régularisation	111 797.20	128 722.20	3.	16 925.00 -
107	Placements financiers	0.00	0.00		
108	Immobilisations corporelles PF	24 204 068.45	18 777 447.45	4.	5 426 621.00
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux	195 444.20	195 444.20		
<b>11</b>	<b>Avoirs</b>	<b>4 726.10</b>			
115	Autres Débiteurs	4 726.10	0.00	5.	4 726.10
<b>14</b>	<b>Patrimoine administratif</b>	<b>36 160 475.32</b>	<b>47 381 168.07</b>		
140	Immobilisations corporelles du PA	29 191 424.41	40 158 117.16	4.	10 966 692.75 -
142	Immobilisations incorporelles	91 888.15	91 888.15		
144	Prêts	1 275 000.00	1 275 000.00		
145	Participations, capital social	2 022 575.00	2 022 575.00		
146	Subventions d'investissements	3 579 587.76	3 833 587.76	4.	254 000.00 -
148	Amortissements complémentaires cumulés				

		Bilan au 31.12.2017	Bilan au 01.01.2018		Diff. provenant du retraitement
<b>2</b>	<b>Passif</b>	<b>66 622 928.70</b>	<b>72 260 624.16</b>		
<b>20</b>	<b>Capitaux de tiers</b>	<b>15 278 394.05</b>	<b>11 912 316.46</b>		
200	Engagements courants	523 937.65	627 671.75	6.	103 734.10 -
201	Engagements financiers à court terme	0.00	885 659.16	1.	885 659.16 -
204	Passifs de régularisation	145 873.90	129 037.35	6.	16 836.55
205	Provisions à court terme	5 685 403.00	906 326.00	7.	4 779 077.00
206	Engagements financiers à long terme	8 900 000.00	8 900 000.00		
208	Provisions à long terme	0.00	268 178.00	8.	268 178.00 -
209	Engag. envers les financ. spéciaux et fonds des capitaux de tiers	0.00	195 444.20	9.	195 444.20 -
	Engagements envers des entités particulières	23 179.50	0.00	11.	23 179.50
	<b>Financements spéciaux</b>	<b>678 372.57</b>	<b>0.00</b>		
	Engag. envers les financ. spéciaux et les préfinancements	195 444.20	0.00	9.	195 444.20
	Immeubles locatifs	475 855.12	0.00	10.	475 855.12
	Préfinancements	7 073.25	0.00	11.	7 073.25
<b>29</b>	<b>Capital propre</b>	<b>50 666 162.08</b>	<b>60 348 307.70</b>		
291	Fonds enregistrés comme capital propre	0.00	30 252.75	11.	30 252.75 -
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	3 857 821.12	12.	3 857 821.12 -
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	5 794 071.75	13.	5 794 071.75 -
299	Excédent/découvert du bilan	50 666 162.08	50 666 162.08		

1. Solde machine à affranchir transféré en compte courant, et solde débiteur du compte de l'État transféré en engagements financiers à CT.

2. Reclassification des créances, comptes courants et transitoires et point 7.

3. Reclassification des créances, comptes courants et transitoires.

4. Transfert des 3 parcelles bord du lac et des Ticoquins du PF au PA pour CHF 10'966'692.75 + réévaluation du PF CHF 5'794'071.75 selon détail ci-dessous.

Subvention d'investissement plage Gitana reclassée CHF 254'000.-.

- Parcelle Limite 1 évaluée à CHF 3'420'000.- contre valeur au bilan 2017 de CHF 917'534.-.

- Parcelle Route de Lausanne 325 évaluée à CHF 2'320'000.- contre valeur au bilan 2017 de CHF 1'798'816.85.

- Parcelle Chemin de la Chênaie 11 évaluée à CHF 4'000'000.- contre valeur au bilan 2017 de CHF 3'999'245.50.

- Parcelle Parc des Aiglettes 4 évaluée à CHF 720'834.- contre valeur au bilan 2017 de CHF 300'000.-.

- Parcelle Parc des Aiglettes 4 (immeuble) évaluée à CHF 1'169'166.- contre valeur au bilan 2017 de CHF 729'420.30.

- Parcelle Route de Lausanne 314 évaluée à CHF 3'370'000.- contre valeur au bilan 2017 de CHF 1'049'312.95.

- Parcelle Marettes évaluée à CHF 1'977'764.85 contre valeur au bilan 2017 de CHF 2'389'363.50.

5. Retraitement dans les comptes courants.

6. Reclassification des engagements courants et des passifs de régularisation.

7. Transfert de la provision sur reliquat fiscal CHF 2'330'585.- sous nature 101 selon critères fixés par le manuel édité par le SSCO et retraitement de la provision sur estimé fiscal pour CHF 2'484'508.- dans les réserves liées au retraitement moins l'augmentation de la provision pour frais de perception de CHF 36'016.-.

8. Provision GIAP.

9. Financement Protection civile CHF 108'712.05 et Protection des eaux CHF 86'732.15.

10. Dissolution réserve immeubles.

11. Dissolution des Fonds spéciaux via une délibération, soit fonds Quiby de CHF 21'394.45, Fonds Favre de CHF 1'785.05 et Réserve Port Saladin de CHF 7'073.25.

12. Dissolution/création des provisions, voir points 8 et 9 + réévaluation des provisions fiscales selon critères fixés par le manuel édité par le SSCO, taux fixe de 30% sur le reliquat (CHF -1'201'652.-) et 8% sur l'estimé fiscal (CHF -2'484'508.-) et 3% sur le reliquat de la provision de frais de perception (CHF +36'016.-).

13. Voir point 4. Réévaluation du PF.

## État du capital propre

	Solde au 01.01.2018	Augmentation	Diminution	Solde au 31.12.2018
<b>Capital propre</b>				
290	0.00	0.00	0.00	0.00
2900	0.00	0.00	0.00	0.00
291	30'252.75	0.00	30'252.75	0.00
2910	7'073.25	0.00	7'073.25	0.00
2911	23'179.50	0.00	23'179.50	0.00
292	0.00	0.00	0.00	0.00
2920	0.00	0.00	0.00	0.00
293	0.00	0.00	0.00	0.00
2930	0.00	0.00	0.00	0.00
294	0.00	0.00	0.00	0.00
2940	0.00	0.00	0.00	0.00
295	3'857'821.12	268'178.00	4'125'999.12	0.00
2950	3'857'821.12	268'178.00	4'125'999.12	0.00
296	5'794'071.75	0.00	5'794'071.75	0.00
2960	5'794'071.75	0.00	5'794'071.75	0.00
2961	0.00	0.00	0.00	0.00
298	0.00	0.00	0.00	0.00
2980	0.00	0.00	0.00	0.00
299	50'666'162.08	27'180'500.18	17'507'375.09	60'339'287.17
2990	0.00	17'260'429.31	17'239'197.09	21'232.22
2999	50'666'162.08	9'920'070.87	268'178.00	60'318'054.95
<b>29</b>	<b>60'348'307.70</b>	<b>27'448'678.18</b>	<b>27'457'698.71</b>	<b>60'339'287.17</b>

### Commentaire 1

Dissolution d'une réserve pour Port Saladin.

### Commentaire 2

Dissolution de 2 Fonds spéciaux par le vote d'une délibération.

### Commentaire 3

Transfert des réserves liées au retraitement aux résultats cumulés (GIAP, impôts et réserve d'immeubles).

### Commentaire 4

Transfert des réserves liées au retraitement du PF.

## Tableau des provisions

	Solde au 01.01.2018	Constitution ou augmentation	Utilisation ou Dissolution	Situation au 31.12.2018	Dont part de provision à court terme
Provisions pour heures supplémentaires	0.00	45'906.72	0.00	45'906.72	45'906.72
Provisions pour autres droits du personnel	127'095.00	0.00	40'695.00	86'400.00	86'400.00
Provisions pour autres activités d'exploitation	18'870.00	0.00	18'870.00	0.00	0.00
Provisions pour engagements de prévoyance	268'178.00	0.00	0.00	268'178.00	0.00
Provisions pour frais de perception	73'664.00	70'024.00	73'664.00	70'024.00	70'024.00
Provision sur l'estimé	686'697.00	0.00	48'774.00	637'923.00	637'923.00
<b>Total</b>	<b>1'174'504.00</b>	<b>115'930.72</b>	<b>182'003.00</b>	<b>1'108'431.72</b>	<b>840'253.72</b>

### Provisions pour heures supplémentaires

But: heures supplémentaires et vacances.

Commentaires: provision sur soldes du personnel 2018.

### Provisions autres droits du personnel

But: rente-pont AVS.

Commentaires: provision en 2016 pour la rente de 2 personnes.

### Autres provisions d'exploitation

But: provision pour honoraires de révision et pour impôt immobilier.

Commentaires: comptabilisé en passifs de régularisation à fin 2018.

### Engagements de prévoyance

Le personnel de terrain du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) est membre de la Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CPEG). Malgré un apport de fonds en 2013, la CPEG fait face depuis

plusieurs années à d'importantes difficultés pour remplir les obligations posées par le droit fédéral. Celles-ci imposent que soient prises des mesures importantes au rang desquelles figure une nouvelle recapitalisation par les employeurs. À cet effet, les Communes membres du GIAP ont accepté en date du 27 février 2019 de s'engager à verser des montants à hauteur d'un montant total de 27.8 millions de francs. Ce montant de recapitalisation actualisé au 31 décembre 2018 a été calculé par la CPEG le 13 février 2019 sur la base du PL 12404 avec un taux technique de 2%. Le calcul de la répartition entre Commune est basé sur la moyenne des cotisations communales des 5 dernières années (2014 à 2018). Ce chiffre actualisé au 31 décembre 2018 est également utilisé au bilan d'entrée au 1er janvier 2018.

### Provisions fiscales

But: provision sur frais de perception et estimé fiscal.

Commentaires: frais de perception 3% sur reliquat net, 8% sur estimé.

## Tableau des garanties et des engagements conditionnels

	Cautionnement Fondation	Cautionnement Fondation	Cautionnement Fondation	Cautionnement Fondation	Engagement CAP
<b>Nom de l'entité bénéficiaire</b>	Fondation pour la construction et la gestion de logements de la commune de Bellevue	Fondation pour la construction et la gestion de logements de la commune de Bellevue	Fondation pour la construction et la gestion de logements de la commune de Bellevue	Fondation pour la construction et la gestion de logements de la commune de Bellevue	Voir ci-dessous
<b>Propriétaires importants de cette unité</b>	-	-	-	-	
<b>Typologie du rapport juridique</b>	Délibération et contrat de cautionnement				
<b>Flux financiers de l'année (Commune/entité)</b>	-	-	-	-	
<b>Prestations couvertes par la garantie</b>	CHF 1'600'000.-	CHF 3'400'000.-	CHF 12'000'000.-	CHF 5'813'000.-	
<b>Montant de la garantie au 31.12.N</b>	CHF 1'600'000.- (2017)	CHF 2'992'000.- (2017)	CHF 10'000'000.- (2017)	CHF 5'813'000.- (2018)	
<b>Date du vote du CM approuvant la garantie</b>	25.06.1996	20.06.2006	24.06.2008	24.04.2018	
<b>Risque (situation actuelle, taux couverture, etc.)</b>	-	-	-	-	

### Engagements envers la CAP (caisse de pension)

La Commune a garanti par délibération du 26.02.2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n°2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2017).

- Engagements de prévoyance de la commune : CHF 6'031'318.-
- Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la Commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres.
  - Engagements de prévoyance de l'ACG : CHF 29'179'631.94
  - Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance : CHF 10'002'693.76
- Degré de couverture de la CPI au 31.12.2017 selon l'article 44 OPP2 : 84.65%.

La Commune est également susceptible d'être conjointement solidaire avec les autres communes en regard du GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire) qui est lui-même affilié auprès de la CPEG Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève.

### Observations

- Les engagements de prévoyance de la Commune ne concernent que les engagements pour la Commune.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes 2017 de la CPI, les comptes de l'année 2018 n'étant pas encore audités.

## Tableau des participations

Nom de l'entité	BCGe Banque cantonale de Genève	SIG Services industriels de Genève	Cofcoge - Coopérative financière des communes genevoises	ACG - Association des communes genevoises	GIAP - Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	SIACG - Service intercommunal d'informatique
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région	Fournir dans le canton de Genève : eau, gaz, électricité, énergie thermique. Valoriser les déchets, évacuer et traiter les eaux polluées	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé
Total du capital dont détenu par la commune	360 millions de francs 0.0757% (soit 5'445 actions sur 7'200'000)	100 millions de francs 0.0593%	137'000 francs 1.4599%	-	-	-
Valeur d'acquisition de la participation	116.05 francs	59'250 francs	2'000 francs	-	-	-
Valeur comptable de la participation	786'218 francs (dont 396'074 au PA et 390'144 au PF)	59'250 francs	2'000 francs	-	-	-
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et État de Genève	Communes genevoises et État de Genève	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Court. Lyon	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Bavois Eole SA, Securelec - Vaud SA, Gaznat SA, Gadziplo SA, Swisspower Renewables AG.	-	-	-	-
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs, frais financiers, dividendes reçus, emprunts, liquidités déposées, titres en dépôts	Charges énergétiques, Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement), intérêts débiteurs, frais financiers	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	-	-	-	-
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	+81.6 millions de francs (2017)	+259.7 millions de francs (2017)	+52'305 francs (01.07.17-30.06.18)	+4'334 francs (2017) sur un total de charges de 3'676'905 francs	+2'485'924 francs (2017) sur un total de charges de 58'577'872 francs	+106'592 francs (2017) sur un total de charges de 7'424'107 francs
Total du bilan de la dernière année de l'entité	22'671 millions de francs (2017) dont 1'472 millions de capitaux propres	4'046 millions de francs (2017) dont 1'877 millions de capitaux propres	1'874'361 francs (06.2018) dont 1'498'966 de capitaux propres	5'955'983 francs (2017) dont 1'746'324 de fortune nette	14'630'823 francs (2017) dont 7'367'536 de fortune nette	9'413'450 francs (2017) dont 1'034'772 de fortune nette

Nom de l'entité	CIDEC - Groupement intercommunal des déchets carnés	Fondation pour la construction et la gestion de logements de la commune de Bellevue	GIVB - Groupement intercommunal du Centre sportif de la Vigne Blanche	GIC - Groupement intercommunal de la crèche	GSMB - Groupement intercommunal du stade Marc Burdét
Forme juridique	Groupement intercommunal	Fondation	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
Activités et tâches publiques	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés	Mettre à disposition de la population belleviste des logements à loyers correspondant aux besoins de la population	Promouvoir le sport et mettre à disposition des communautés des infrastructures sportives	Mettre à disposition des communautés des places de crèche (bâtiment et mobilier)	Promouvoir le football et mettre à disposition des communautés des infrastructures sportives
Total du capital dont détenu par la commune	-	1629'440 francs 100%	-	-	-
Valeur d'acquisition de la participation	-	129'440 francs 1'200'000 francs 300'000 francs	Subvention d'invest. initiale versée 1464'109 francs	Subvention d'invest. initiale versée 2'498'700 francs	Subvention d'invest. initiale versée 471'317 francs
Valeur comptable de la participation	-	1'329'440 francs	924'405 francs	1'919'393 francs	134'582 francs
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Fondation	Commune Genthod	Communes Collex-Bossy, Genthod, Pregny-Chambésy	Communes Collex-Bossy, Genthod, Pregny-Chambésy
Participation que détient l'entité en propre	-	-	-	-	-
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Emprunt	Contribution annuelle au fonctionnement	Contribution annuelle au fonctionnement	Contribution annuelle au fonctionnement
Risques spécifiques appliqués par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	-17'727 francs (2017) sur un total de charges de 1'076'129 francs	+ 81'888 francs (2017)	+0 francs, les surplus (mancos) de subventions versées sont restituées (versées)	+0 francs, les surplus (mancos) de subventions versées sont restituées (versées)	+0 francs, les surplus (mancos) de subventions versées sont restituées (versées)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	4'213'394 francs (2017) dont 1'508'924 de fortune nette.	36'110'581 francs (2017)	41'076 francs	17'380 francs	36'631 francs (2017)



	Achat portion parcelles 3529-3930 OFROU B 20170009	Réalisation marqueise CFF Tuileries B 20180018	Arrêts du bus nouveaux itinéraires B 20180017	Aux-Folies réalisation collecteur privé 7206.103	Tuilots-Tuileries collecteurs EP-EU B 20180016	Route de Collex collecteurs EP-EU B 20180015	Chénaie I-II, Menuiserie, Printanière mini-déchet. B 20180014	Limites, Roselière vidéosurv. déchetteries B 20180013	Elaboration plan directeur communal (PDCom) B 20160009
	16.05.17	15.05.18	12.06.18	07.06.16	13.11.18	13.11.18	12.06.18	15.05.18	04.10.16
	<b>35 000.00</b>	<b>255 000.00</b>	<b>285 000.00</b>	<b>800 000.00</b>	<b>800 000.00</b>	<b>360 000.00</b>	<b>400 000.00</b>	<b>30 000.00</b>	<b>250 000.00</b>
	Dépenses totales au 31.12.17 680 177.30								
	Dépenses effectives en 2018 180 418.35								
	<b>Dépenses totales au 31.12.18</b>	<b>42 095.00</b>	<b>42 095.00</b>	<b>860 595.65</b>	<b>18 847.50</b>	<b>31 498.00</b>	<b>31 498.00</b>	<b>30 000.00</b>	<b>191 705.60</b>
	<b>Excédent du crédit au 31.12.18</b>	<b>242 905.00</b>	<b>242 905.00</b>	<b>(60 595.65)</b>	<b>781 152.50</b>	<b>360 000.00</b>	<b>368 502.00</b>	<b>30 000.00</b>	<b>58 294.40</b>
	Recettes effectives en 2018 3 059.00								
	<b>Recettes totales au 31.12.18</b>	<b>354 181.00</b>							
	Amortissements effectifs en 2018 50 000.00								
	<b>Amortissements au 31.12.18</b>								<b>100 000.00</b>
	<b>Solde au bilan au 31.12.18</b>		42 095.00	<b>506 414.65</b>	<b>18 847.50</b>		<b>31 498.00</b>		<b>91 705.60</b>
	<b>Libellé</b>								
	Acquisition immeuble Lausanne 322 B 20180012	Prêt Fondation 94.00.523.00	Prêt Fondation 94.00.523.00						
	06.03.18	12.05.15	10.11.15						
	<b>Crédit voté par C.M.</b>	<b>1 370 000.00</b>	<b>1 275 000.00</b>	<b>1 000 000.00</b>	<b>26 829 257.60</b>				
	Dépenses totales au 31.12.17 13 676 615.85								
	Dépenses effectives en 2018 4 017 368.40								
	<b>Dépenses totales au 31.12.18</b>	<b>1 275 000.00</b>	<b>1 275 000.00</b>	<b>17 693 984.25</b>					
	<b>Excédent du crédit au 31.12.18</b>	<b>1 370 000.00</b>	<b>1 000 000.00</b>	<b>9 135 273.35</b>					
	Recettes effectives en 2018 3 059.00								
	<b>Recettes totales au 31.12.18</b>	<b>354 181.00</b>							
	Amortissements effectifs en 2018 284 068.32								
	<b>Amortissements au 31.12.18</b>	<b>617 670</b>							
	<b>Solde au bilan au 31.12.18</b>	<b>1 275 000.00</b>		<b>16 722 132.93</b>					



## Tableau des immobilisations du patrimoine administratif

Désignation	Investissement initial net	Solde au 01.01.2018	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2018
<b>Ouvrages de génie civil</b>					
Convention CFF et cheminements	839 881.67	387 151.67	-	-26 463.63	360 688.04
Aménagements routiers Gds-Champs	2 876 702.08	691 327.28	-	-55 304.68	636 022.60
Aménagement cimetièrè	2 220 520.75	1 432 445.21	-	-41 479.48	1 390 965.73
Giratoire Valavran/Tuileries	3 172 442.00	1 172 315.15	-	-75 442.07	1 096 873.08
Tronçon Chènaie-Mast. 1ere/30km	713 281.49	369 361.49	-	-21 565.58	347 795.91
Giratoire Mastelettes	267 264.26	150 134.26	-	-150 134.26	0.00
Gds-Bois chemin piétons	179 789.25	94 882.25	-	-94 882.25	0.00
Chènaie-Mojonne zone 30 mob. urbain + prov	2 359 721.75	2 393 183.30	66 047.30	-92 140.92	2 367 089.68
Aménagt ch. Marettes La Tuilièrè + 157 m <sup>2</sup>	663 506.05	490 852.05	-	-21 031.51	469 820.54
Mollies modèration de trafic	130 878.20	94 914.20	-	-94 914.20	0.00
Route de Lausanne amènagement	900 000.00	9 513.55	45 192.90	-30 000.00	24 706.45
Extension amènagement village « Tuilièrè »	398 331.50	298 331.50	-	-13 277.71	285 053.79
La Tuilièrè travaux compl. extèrieur	143 053.00	121 587.90	-	-121 587.90	0.00
Trottoir ch. des Limites	190 451.40	111 535.10	-	-111 535.10	0.00
Bois d'Amont drainage + passage	124 950.60	55 950.60	-	-6 247.53	49 703.07
Viabilisation terrains crèche + para	475 788.90	398 022.90	-	-15 859.63	382 163.27
Mini-dèchetteries « Tuilièrè »	149 989.50	74 989.50	-	-14 998.95	59 990.55
Centre scolaire amènagt extèrieur 1ère	1 329 966.90	1 119 966.90	-	-69 998.34	1 049 968.56
Menuiserie amènagt suite crèche + place	884 374.45	529 721.00	-	-33 041.81	496 679.19
Radio amènagement	277 948.15	224 231.15	-	-13 501.56	210 729.59
Gobè, acquisition 596 m <sup>2</sup>	210 000.00	87 429.05	-	-4 690.20	82 738.85
Rennex-Fay.-Lim., ètude + réal. ch. piétons	98 307.70	83 677.70	-	-4 690.38	78 987.32
Glaise, rèfection	118 223.60	100 991.60	-	-5 911.18	95 080.42
Valavran, amènagt piétons + cycle	1 690 863.70	1 016 457.25	-	-86 159.09	930 298.16
Bisons, amènagt piétons + cycle	249 016.80	211 516.80	-	-12 450.84	199 065.96
Valavran, collecteur (Collex-Mojonne)	903 795.55	615 840.80	-	-23 211.13	592 629.67
Mollies, mini-dèchetterie	134 701.50	92 701.50	-	-13 470.15	79 231.35
Entretien du rèseau routier	1 188 000.00	279 120.35	243 224.90	-59 400.00	462 945.25
Renat. Nant-des-Limites/ch. Glaise	341 943.55	281 943.55	-	-9 731.45	272 212.10
Rennex-Limites-5 chemins, collecteur	50 000.00	46 666.00	-	-1 666.67	44 999.33
Collecteur Follies - Nant du Gobè	1 675 584.50	1 633 976.50	-	-55 852.81	1 578 123.69
Centre scolaire amènagt ext. 3ème ètape	1 024 764.15	928 342.15	-	-51 566.53	876 775.62
Espace Santè, revètèment + dèchetterie	183 098.40	173 098.40	-	-9 154.92	163 943.48
Chànats, zone 20 km/h	150 000.00	27 511.80	191 535.05	-7 500.00	211 546.85
William-Rapp./Gd-Bonn., ètude zone 20 km/h	25 000.00	36 936.45	-	-	36 936.45
Aux-Folies, collecteur privé	800 000.00	329 055.30	177 359.35	-	506 414.65
Roselièrè, mini-dèchetterie	180 000.00	98 526.55	2 046.30	-11 652.65	88 920.20
Chemin piétons Rennex-Collex	500 000.00	337 536.40	161 076.70	-25 000.00	473 613.10
Ètude quartier Champs-du-Château	350 000.00	38 335.55	118 272.00	-	156 607.55
Ètude ch. Glaise liaison Champs-du-Château	30 000.00	6 000.00	-	-	6 000.00
Ètude amènagt pièt. Nant-du-Gobè/Vengeron	30 000.00	15 973.60	-	-	15 973.60
De-Sernarclens De-Riencourt, dèchetterie	345 000.00	158 738.95	337 083.15	-34 500.00	461 322.10
Tuilots, amènagements routiers	50 000.00	-	5 832.00	-	5 832.00
Nouveaux arrèts de bus, amènagements	285 000.00	-	42 095.00	-	42 095.00
Tuileries - Tuilots, collecteurs	800 000.00	-	18 847.50	-	18 847.50
Chènaie I, II, Menuiserie, mini-dèchetterie	400 000.00	-	31 498.00	-	31 498.00
Collex, rèhabilitation collecteurs EP EU	360 000.00	-	-	-	0.00
Collex, trottoir amènagt urbanistique	80 000.00	-	-	-	0.00
Tuileries halte CFF, rèalisation d'une marquise	255 000.00	-	-	-	0.00
<b>Total Ouvrages de génie civil</b>	<b>30 807 141.35</b>	<b>16 820 793.21</b>	<b>1 440 110.15</b>	<b>-1 520 015.11</b>	<b>16 740 888.25</b>

Désignation	Investissement initial net	Solde au 01.01.2018	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2018
<b>Terrains bâtis</b>					
Local pompiers	390 068.25	142 973.25	-	-142 973.25	0.00
BEC 1 Intercommunal PC	1 503 073.00	74 671.70	-	-74 671.70	0.00
Préau couvert école	402 614.00	140 963.45	-	-140 963.45	0.00
Local La Cale et archives	475 930.28	282 630.28	-	-15 812.23	266 818.05
Parking Gitana	2 900 000.00	1 721 800.00	-	-96 666.67	1 625 133.33
École Gitana	2 320 000.00	1 377 100.00	-	-72 083.33	1 305 016.67
Parascolaire étude + compl. + const. + terrain	6 291 834.15	5 242 784.15	-	-209 727.81	5 033 056.34
Local Sauvetage, étude + réfection	1 945 391.25	771 027.62	-	-29 654.95	741 372.67
Gitana, esplanade + buvette	1 300 022.80	1 171 627.80	-	-43 234.09	1 128 393.71
Colovracum, rénovation fenêtres	180 000.00	119 823.80	-	-6 891.19	112 932.61
Mairie, transformation	2 002 000.00	96 116.75	1 135 730.60	-65 001.65	1 166 845.70
Port Saladin, étude Club House	12 000.00	6 847.20	224 161.15	-	231 008.35
École Menuiserie, rénovation de fenêtres	1 100 000.00	0.00	466 812.30	-36 666.67	430 145.63
École Mollies, pose d'un monte-charge	200 000.00	0.00	104 103.80	-20 000.00	84 103.80
Bâtiment Aiglons, crédit d'étude nvlle classe	100 000.00	0.00	23 046.80	-	23 046.80
Ticoquins	532 235.15	532 235.15	-	-	532 235.15
Voirie Planet, étude rénovation	70 000.00	-	-	-	0.00
<b>Total Terrains bâtis</b>	<b>21 725 168.88</b>	<b>11 680 601.15</b>	<b>1 953 854.65</b>	<b>-954 346.99</b>	<b>12 680 108.81</b>
<b>Terrains non bâtis</b>					
Plage Gitana	350 000.00	254 000.00	-	-11 666.70	242 333.30
Renaturation du Nant-des-Limites La Tuilière	436 999.10	263 659.10	-	-11 233.31	252 425.79
Bords du lac	12 288 457.60	10 793 176.05	1 335 490.30	-40 000.00	12 088 666.35
<b>Total Terrains non bâtis</b>	<b>13 075 456.70</b>	<b>11 310 835.15</b>	<b>1 335 490.30</b>	<b>-62 900.01</b>	<b>12 583 425.44</b>
<b>Mobiliers, machines, véhicules</b>					
Camionnette Multi Lift	81 301.00	24 251.00	-16 120.90	-8 130.10	0.00
Balayeuse	248 489.10	73 864.10	-	-24 848.91	49 015.19
Mobilier urbain + jeux La Tuilière	189 714.80	94 714.80	-	-18 971.48	75 743.32
Mobilier parascolaire	140 000.00	69 410.70	-	-17 426.34	51 984.36
Bâtiment les Aiglons - mobilier nvlls classes		-	37 350.50	-	37 350.50
Véhicule Pionner pompiers	199 855.00	98 891.00	-	-16 481.87	82 409.13
Acquisition véhicule voirie	151 900.00	121 500.00	-	-15 187.50	106 312.50
Vidéosurveillance Port Gitana	65 000.00	23 442.45	667.75	-13 000.00	11 110.20
Vidéosurveillance centre scolaire	60 000.00	34 024.35	-	-6 804.87	27 219.48
Vidéosurveillance parking Chànats	40 500.00	59 789.25	-29 894.60	-4 242.15	25 652.50
Vidéosurveillance déchet Limites-Roselière	30 000.00	-	-	-	0.00
<b>Total Mobilier, machines, véhicules</b>	<b>1 206 759.90</b>	<b>599 887.65</b>	<b>-7 997.25</b>	<b>-125 093.22</b>	<b>466 797.18</b>
<b>Autres biens</b>					
Élaboration PdCom	250 000.00	91 888.15	49 817.45	-50 000.00	91 705.60
<b>Total Autres biens</b>	<b>250 000.00</b>	<b>91 888.15</b>	<b>49 817.45</b>	<b>-50 000.00</b>	<b>91 705.60</b>
<b>Communes</b>					
4 Parts COFICOGÉ		2 000.00	-	-	2 000.00
<b>Total Communes</b>	<b>0.00</b>	<b>2 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>2 000.00</b>
<b>Propres établissements</b>					
Part. perm. Fondation élargt rampe	1 200 000.00	1 200 000.00	-	-	1 200 000.00
Capital dotation Fondation p/log.	129 440.00	129 440.00	-	-	129 440.00
Prêt à la Fondation	1 275 000.00	1 275 000.00	-	-	1 275 000.00
<b>Total Propres établissements</b>	<b>2 604 440.00</b>	<b>2 604 440.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>2 604 440.00</b>
<b>Sociétés d'économie mixte</b>					
Capital dotation S.I.		59 250.00	-	-	59 250.00
3413 actions nominatives BCGe		631 885.00	-235 811.00	-	396 074.00
<b>Total Sociétés d'économie mixte</b>	<b>0.00</b>	<b>691 135.00</b>	<b>-235 811.00</b>	<b>0.00</b>	<b>455 324.00</b>

Désignation	Investissement initial net	Solde au 01.01.2018	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2018
<b>Subv. invest. Communes et propres établ.</b>					
Stade Marc-Burdet	249 550.00	142 900.00	-	-8 318.33	134 581.67
Centre sportif de la Vigne Blanche	2 099 109.23	973 209.23	-	-48 803.64	924 405.59
Finan. étude + construction crèche	2 445 653.02	1 954 822.48	-	-77 788.11	1 877 034.37
Financement mobilier crèche	154 050.00	59 416.05	-	-17 057.01	42 359.04
FIDU	284 600.00	270 600.00	203 600.00	-9 020.00	465 180.00
Tuilots - étude implantation immeuble	150 000.00	-	-	-	0.00
<b>Total Propres établissements</b>	<b>5 382 962.25</b>	<b>3 400 947.76</b>	<b>203 600.00</b>	<b>-160 987.09</b>	<b>3 443 560.67</b>
<b>Subvention invest. institutions privées</b>					
Paroisse protestante	200 000.00	160 000.00	-	-40 000.00	120 000.00
Paroisse catholique	23 300.00	18 640.00	-	-	18 640.00
<b>Total Institutions privées</b>	<b>223 300.00</b>	<b>178 640.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-40 000.00</b>	<b>138 640.00</b>
<b>Total patrimoine administratif</b>	<b>75 275 229.08</b>	<b>47 381 168.07</b>	<b>4 739 064.30</b>	<b>-2 913 342.42</b>	<b>49 206 889.95</b>

## Tableau des immobilisations du patrimoine financier

Désignation	Solde au 01.01.2018	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2018
<b>Immeubles</b>				
Aiglettes 4 - Parcelle 3866 concernant l'immeuble	720 834.00	-	-	720 834.00
Aiglettes 4 - Immeuble	1 169 166.00	-	-	1 169 166.00
Chênaie 11 - Parcelle 2224	4 000 000.00	-	-	4 000 000.00
Gitana (DDP+Terrasse) - Parcelle 3386	3 370 000.00	-	-	3 370 000.00
Lausanne 325 - Parcelle 2635	2 320 000.00	-	-	2 320 000.00
Limites - Parcelle 3824 (2814/5 Rte de Collex)	3 420 000.00	-	-	3 420 000.00
Marettes 1-A-B - Parcelle (Dubois)	870 905.00	-	-	870 905.00
Marettes 1 - Résidence étudiants	472 449.85	-	-	472 449.85
Marettes 1A - Villa	634 410.00	-	-	634 410.00
Tuilots - Parcelle 3855	1 799 682.60	-	-	1 799 682.60
<b>Total Immeubles</b>	<b>18 777 447.45</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>18 777 447.45</b>
<b>Total patrimoine financier</b>	<b>18 777 447.45</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>18 777 447.45</b>

## Crédits ouverts depuis plus de 5 ans

Néant.

## Indications supplémentaires

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

### Gestion des risques financiers

Le Conseil administratif, avec la collaboration de la directrice du Service financier, est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la Commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment:

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt);
- au risque de crédit (risque de contrepartie);
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales. La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où:

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève;
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert;
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées uniquement par les locations de salles ou des facturations des restaurants scolaires (montants peu significatifs).

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La Commune perçoit des acomptes mensuels de l'État de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90%). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Par ailleurs, le plan financier quadriennal permet de gérer les liquidités et limiter le risque d'un manco de liquidités. Ce plan est actualisé régulièrement.

#### Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où une partie majoritaire de sa dette est contractée en taux fixes.

#### Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

### Système de contrôle interne

Un système de contrôle interne a été introduit par la commune en 2018. Plusieurs processus ont été mis en place durant cette année et d'autres seront finalisés en 2019.

Ces processus ont été établis sur la base du Guide du système de contrôle interne des communes genevoises, mandaté par l'ACG, en les adaptant aux risques et à l'activité de la Commune.

Ils ont été mis en place afin d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale mais aussi afin de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la Commune.

### Contrats de leasing

La Commune n'a pas conclu de contrat de leasings.

## Indicateurs financiers

Degré d'autofinancement (DEGAUTO)					
N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	0.00	62.05	62.05

### Valeurs indicatives

Plus grand que 100 : haute conjoncture  
 Plus grand que 80 : cas normal  
 Plus petit que 80 : récession

### Définition

Le degré autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net.

### Remarque

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

Dette nette en francs par habitant (DETNETHA)					
N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	0.00	3'403.36-	3'403.36-

### Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 0 : patrimoine net  
 Plus petit que 1'000 : endettement faible  
 Plus petit que 2'500 : endettement moyen  
 Plus petit que 5'000 : endettement important  
 Plus grand ou égal à 5'000 : endettement très important

### Définition

Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant.

### Remarque

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

Proportion des investissements (PROPINV)					
N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	0.00	34.84	34.84

### Valeurs indicatives

Plus petit que 10 : effort d'investissements faible  
 Plus petit que 20 : effort d'investissements moyen  
 Plus petit que 30 : effort d'investissements élevé  
 Plus grand ou égal à 30 : effort d'investissements très élevé

### Définition

La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées.

### Remarque

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.

Dette brute par rapport aux revenus (DETRARE)					
N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	0.00	77.32	77.32

### Valeurs indicatives

Plus grand que 200 : critique  
 Plus grand que 150 : mauvais  
 Plus grand que 100 : moyen  
 Plus grand que 50 : bon  
 Plus petit que 50 : très bon

### Définition

La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants.

### Remarque

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

Part des charges d'intérêts nets (PCHINTN)					
N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	0.00	0.88	0.88

### Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 4 : bon  
 Plus grand que 4 : suffisant  
 Plus grand que 9 : mauvais

### Définition

La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants.

### Remarque

Cet indicateur renseigne sur la part du revenu disponible absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

Part du service de la dette (PSERVDET)					
N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	0.00	17.95	17.95

### Valeurs indicatives

Plus petit que 5 : charge faible  
 Plus petit que 15 : charge acceptable  
 Plus grand ou égal à 15 : charge forte

### Définition

La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants.

### Remarque

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte.

Taux d'autofinancement (TXAUTOF)					
N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	0.00	24.13	24.13

**Valeurs indicatives**

Plus grand ou égal à 20 : bon  
 Plus grand ou égal à 10 : moyen  
 Plus petit ou égal à 10 : mauvais

**Définition**

Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants.

**Remarque**

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

Taux endettement net (TXENDNET)					
N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	0.00	105.52 -	105.52 -

**Valeurs indicatives**

Plus petit ou égal à 100 : bon  
 Plus petit ou égal à 150 : suffisant  
 Plus grand que 150 : mauvais

**Définition**

Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux.

**Remarque**

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

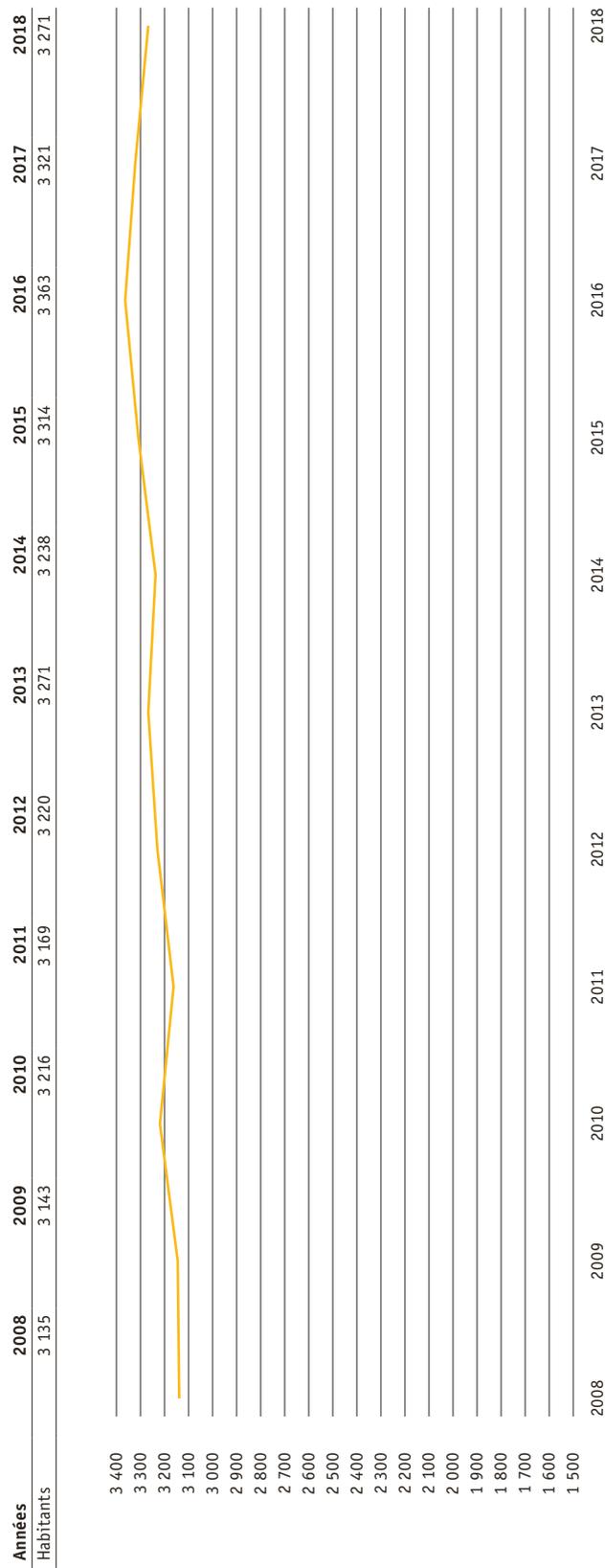
# Compte de fonctionnement

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Revenus (CHF)	11 077 134.65	10 973 696.06	10 155 376.11	12 316 932.24	11 908 688.54	31 912 632.75	13 588 084.86	19 429 943.76	12 431 435.92	12 486 550.69	12 239 538.51
Charges (CHF)	8 936 453.84	8 534 354.54	8 728 350.68	9 304 268.00	9 984 610.11	16 313 762.38	10 806 990.50	16 407 450.46	12 181 510.20	12 223 792.39	12 218 306.29
Résultat (CHF)	2 140 680.81	2 439 341.52	1 427 025.43	3 012 664.24	1 924 078.43	15 598 870.37	2 781 094.36	3 022 493.30	249 925.72	262 758.30	21 232.22

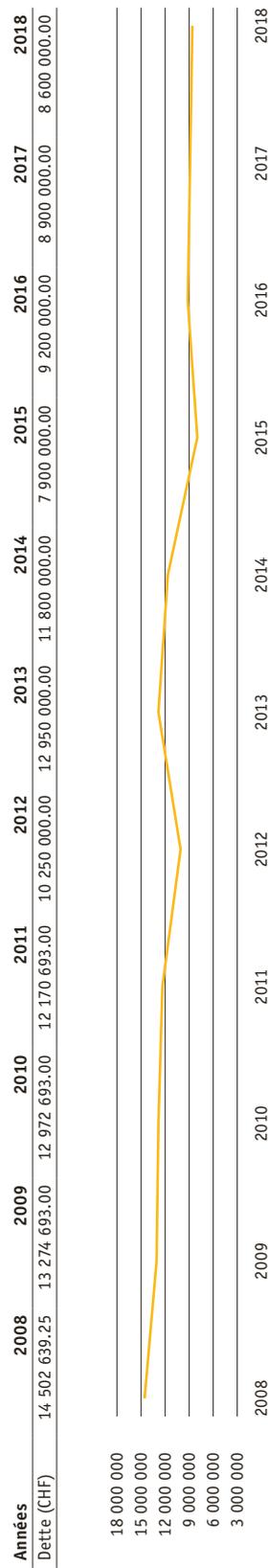


**L'importante variation des courbes pour ces graphiques est due:**  
 Concernant les revenus : à une entrée fiscale exceptionnelle et unique  
 Concernant les charges : à une provision pour restitution  
 en 2015 d'une partie du boni au fonds de péréquation intercommunal

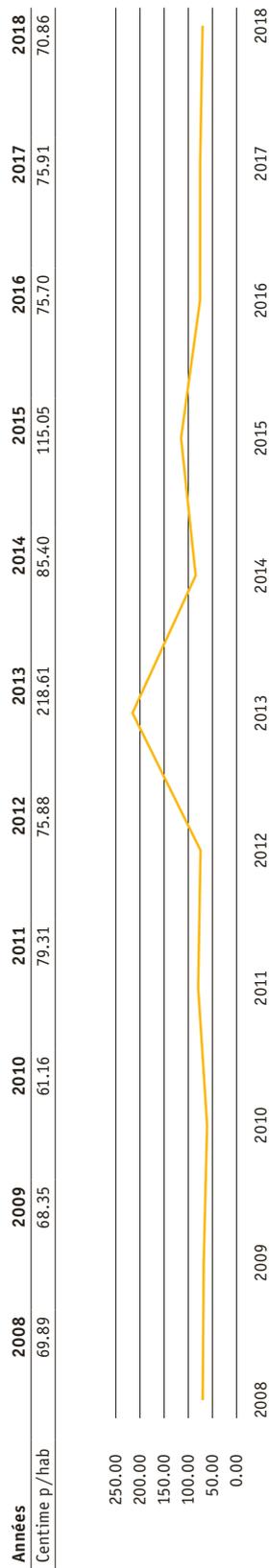
## Evolution démographique



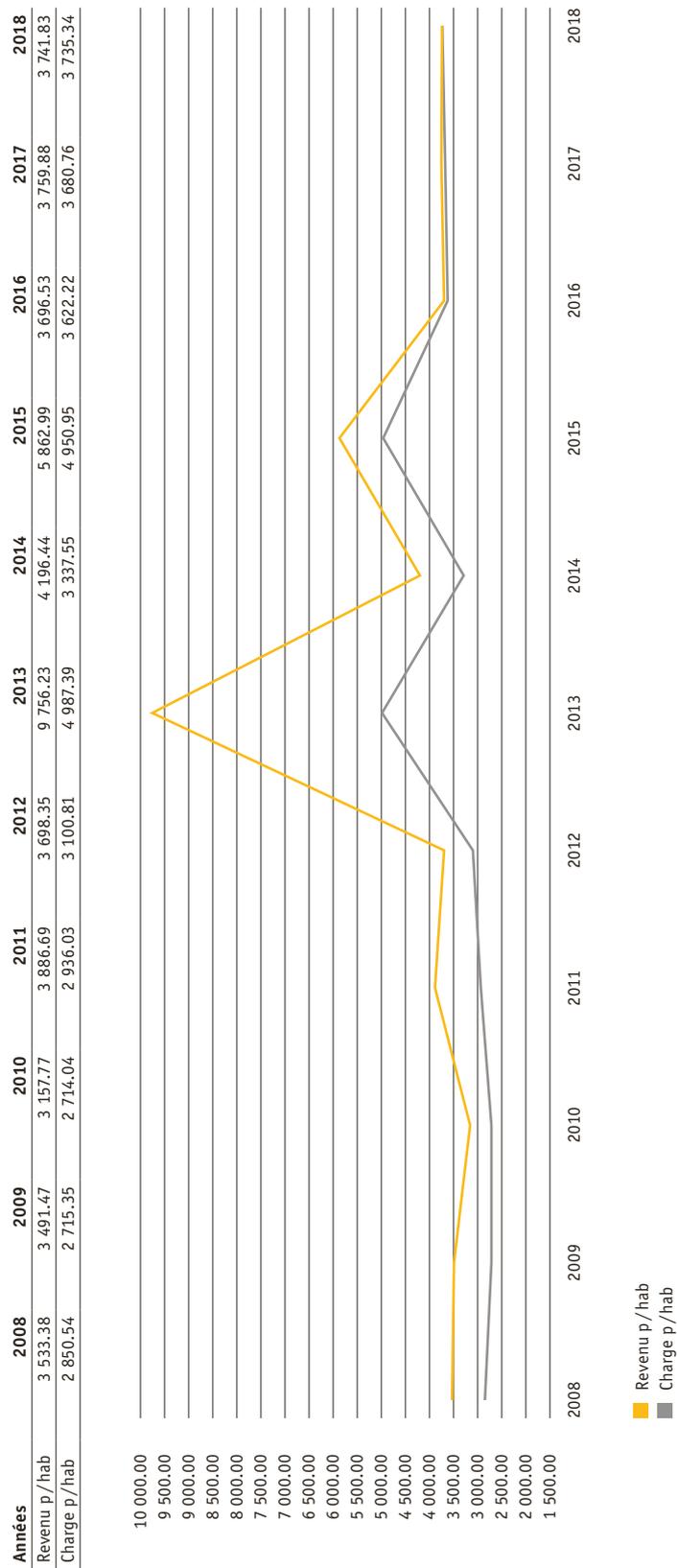
## Evolution de la dette à moyen et long terme (p.a.)



## Evolution du centime additionnel en francs par habitant



## Evolution du revenu et de la charge en francs par habitant



■ Revenu p/hab  
■ Charge p/hab

BB Société fiduciaire  
Bourquin frères et Bérain SA  
Rue de la Cornière 26  
Case postale 5024  
1211 Genève 11  
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44  
Fax +41 (0)22 311 45 88  
E-mail contact@bfbg.ch  
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892



**Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2018**  
au Conseil municipal de la

**COMMUNE DE BELLEVUE**

Genève, le 16 avril 2019  
52/mg/j5

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,  
Madame la Maire, Messieurs les Conseillers administratifs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels joints de la commune de Bellevue, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et les annexes pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 80 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCHZ.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, définis selon les prescriptions des magistrats communaux, était partiellement documenté. En effet, quelques procédures doivent encore être établies et l'analyse des risques n'avait pas été réalisée et validée au 31 décembre 2018.

Selon notre appréciation, il existe, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**BFB** Société fiduciaire  
Bourquin frères et Bérain SA



André TINGMEYER  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Jessica SANJITIER  
Experte-réviseur agréée

**Annexes :**

- Comptes annuels (détail ci-après)





## Dicastères de Monsieur Daniel Fabbi

L'année 2018 fut placée sous le signe des travaux. Un signe de bon augure car il relève le dynamisme de notre commune. Ainsi, Bellevue investit, aménage, construit, et ce, pour une meilleure qualité de vie des habitants. Une intention que je partage avec mes collègues du Conseil administratif.

Bien qu'ils soient limités dans le temps, les travaux sont souvent contraignants et remplis d'aléas. Mais le résultat nous fait parfois – vite – oublier ces inconvénients. Preuve en est avec le réaménagement de l'esplanade Gitana. Agrandie, l'esplanade Gitana dispose désormais d'un véritable espace de détente et de loisirs, ainsi que d'une plage de gravier. Le traditionnel rond dans l'eau a été conservé mais est désormais végétalisé. L'esplanade Gitana fait partie de l'identité de Bellevue et je tiens par ces lignes à remercier le Conseil municipal d'avoir accepté les crédits nécessaires à ces ouvrages. L'accès au lac est préservé, amélioré et sans aucun doute embelli.

Depuis fin 2017, la Commune connaît un autre chantier important, celui de l'agrandissement du bâtiment de la mairie. Cet agrandissement s'est imposé en raison de la croissance de la population, une croissance qui s'accroîtra avec l'arrivée du siège mondial de la banque privée Lombard Odier & Cie SA et des nouveaux logements sur la parcelle de Champ-du-Château. En 2018, le chantier s'est notamment concentré sur la partie adjacente au bâtiment principal, soit la future réception, installée au rez-de-chaussée, et l'étage supérieur. À l'architecture moderne, ce bâtiment est doté de grandes baies vitrées. Les façades et la toiture du bâtiment principal ont, quant à elles, été réfectionnées. Le chantier se poursuit et la nouvelle réception ouvrira ses portes au début de l'année prochaine.

La parcelle de Champ-du-Château est un chantier en devenir. Pourtant, la construction du siège mondial de la banque privée Lombard Odier & Cie SA et de 295 appartements locatifs a déjà fait l'objet de plusieurs séances publiques mais aussi d'articles de presse. Je suis convaincu que ces constructions apporteront

un nouveau souffle à Bellevue, tout en alliant activités professionnelles et résidentielles de manière équilibrée. Les discussions avec les promoteurs et la banque privée suivent cette voie et j'en suis très satisfait. De nouveaux habitants sont également attendus dans le secteur de la Chênaie, où des logements sont en cours de construction.

À une toute autre échelle, j'ai également suivi les travaux d'assainissement des bâtiments scolaires, en particulier la réfection des fenêtres dans le bâtiment Menuiserie et l'installation d'un monte-charge dans le bâtiment Mollies. Ce monte-charge permet désormais d'accueillir des élèves à mobilité réduite avec une plus grande facilité.

La sécurité des usagers de la route mérite aussi une attention soutenue. Ainsi, le réseau piétonnier communal dispose désormais d'un nouveau chemin, reliant la route de Collex, le chemin du Pertuis et la route des Fayards, d'une longueur de 900 mètres. Une piste cyclable de 400 mètres a également été aménagée. La construction d'un trottoir sur un tronçon de la route de Collex est également en cours.

Je souhaite terminer par une comparaison quelque peu mécanique en assimilant la Commune à une montre. Au niveau communal, les autorités politiques et le personnel communal ont chacun des rôles bien précis et délimités. Certains proposent, d'autres décident ou encore mettent en œuvre avec pour objectif de proposer aux habitants des prestations et des services de qualité. L'échange et la collaboration sont les conditions sine qua non pour y parvenir, comme les rouages mécaniques d'une montre parfaitement enchevêtrés pour donner l'heure juste. Merci au Conseil administratif, au Conseil municipal, à la direction et à l'ensemble du personnel communal pour la qualité du travail fourni.

**Daniel Fabbi**  
Maire

# État civil

## Statistiques 2018

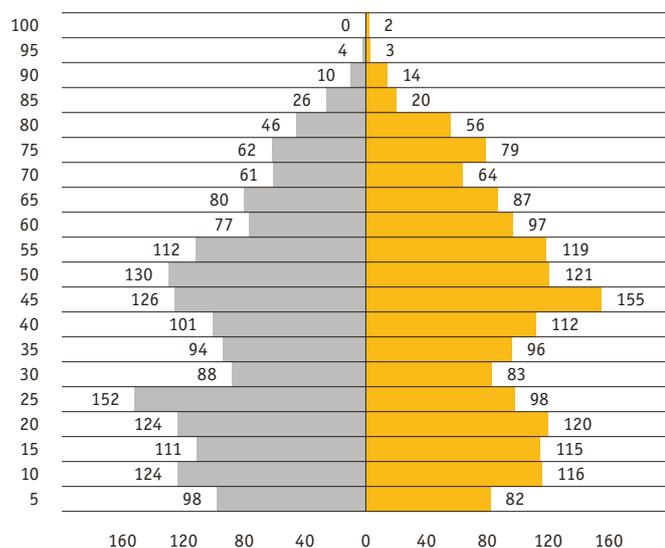
	Arrondissement	Bellevue
Naissances	1	0
Reconnaissances	74	8
Mariages	164	12
Partenariats	0	0
Partenariats (PACS)	3	0
Partenariats (PACS/Résiliation)	0	0
Mandats d'inaptitudes	6	2
Décès	146	9
Changements de nom	40	1
Naturalisations	400	40
Saisies faites	285	-
Actes établis	1'572	-

L'arrondissement de l'état civil de la rive droite réunit les communes de Pregny-Chambésy, Grand-Saconnex, Bellevue, Collex-Bossy, Versoix, Céligny et Genthod. Les locaux se trouvent à la mairie de Pregny-Chambésy.

### État civil de la rive droite du lac

Mairie de Pregny-Chambésy  
 Route de Pregny 47, 1292 Chambésy  
 T 022 758 03 20/21  
 F 022 758 03 22

## Pyramide des âges



■ Nombre d'hommes: 1'626  
 ■ Nombre de femmes: 1'639

## Personnel communal

L'effectif du personnel communal est resté stable avec au total 20 employés.

### 15 ans de mairie, ca se fête !

**Elisa Zimmermann, employée du Service des bâtiments**



#### Quand avez-vous commencé à travailler à la Commune ?

EZ: Je travaille à la Commune de Bellevue depuis le 1er avril 2003. La Mairie cherchait une personne pour s'occuper de l'entretien des bureaux et j'ai été engagée pour cette tâche à 25%. Depuis, mon poste a bien évolué et je suis aujourd'hui à 60%. Les matins, je commence toujours par nettoyer le bâtiment de la mairie. Ensuite, je nettoie et range certaines salles. Une fois mon travail accompli, je donne également un coup de main à mes collègues du Service des bâtiments. D'ailleurs, je collabore directement avec eux les mercredis en fin de matinée, jour de nettoyage de l'école de fond en comble! Au cours de ces 15 dernières années, j'ai amélioré mes connaissances sur les produits d'entretien, leurs particularités et leur utilisation.

#### Qu'est-ce qui vous plaît le plus ?

EZ: Mon activité me permet d'être en contact direct avec mes collègues

et les habitants, et cet aspect me plaît beaucoup. L'équipe de la mairie et notamment du Service des bâtiments est très soudée. Nous nous aidons mutuellement et je suis contente de faire partie d'une équipe dynamique et positive.

#### ... et le moins ?

EZ: Enlever les toiles d'araignée (rires)! Le moins agréable pour moi est de conduire les machines de nettoyage. Mais j'ai de la chance, mes collègues s'en chargent.

**Julien Saxoud, responsable du Service des espaces extérieurs**



#### Quand avez-vous commencé à travailler à la Commune ?

JS: J'ai commencé le 1er avril 2003 en tant qu'employé du Service des espaces extérieurs. Mon métier a toujours été très varié, je participe notamment à l'entretien des espaces verts mais assure aussi des tâches de voirie, comme l'entretien des bords de route. C'est impressionnant de voir comme la commune a grandi ces 15 dernières années, nous tondons aujourd'hui près d'un hectare. J'ai également évolué dans mes fonctions puisque j'ai été nommé responsable du Service des espaces

extérieurs et gère désormais une équipe de six personnes. C'est très motivant de pouvoir programmer nos activités sur plusieurs semaines tout en faisant preuve de souplesse et de flexibilité.

#### Qu'est-ce qui vous plaît le plus... et le moins ?

JS: Horticulteur-paysagiste de formation, j'apprécie tout ce qui touche à l'entretien des espaces verts, en particulier la taille des haies. D'une manière générale, je dirais que notre métier nous oblige à être soucieux: si la commune n'est pas propre et entretenue, cela se voit! Il est parfois difficile de gérer les plaintes des personnes insatisfaites mais a contrario, cela nous fait très plaisir quand des habitants expriment leur satisfaction.

#### Avez-vous une anecdote à partager ?

JS: Il y a 10 ans environ, toute l'équipe a mené une rude bataille. En raison de chutes de neige de 10-15 cm et d'une forte bise, nous avons dû fermer un tronçon de route communale entre les routes de Colovrex et Vireloup. La bise ramenait la neige de tous les côtés et nous n'arrivions pas à la débayer. Avant sa réouverture à la circulation, nous avons assuré une permanence 24h/24 pendant 4 jours et avons accumulé des buttes de neige sur les côtés de près de 4 m de haut.

## Travaux publics

### Chemin piétonnier Collex/Pertuis/Fayards

Le réseau communal s'est doté d'un nouveau chemin, le chemin Collex/Pertuis/Fayards, d'une longueur de 900 mètres. Le maillage avec les chemins piétonniers aux alentours a donc été renforcé (chemin des Bisons, chemin des Limites et route de Rennex). D'ailleurs, un passage piéton a été aménagé pour rejoindre les chemins des Bisons et du Marais-du-Four. La sécurité des cyclistes est renforcée par la création d'une piste cyclable continue d'une longueur de 400 mètres sur la route des Fayards.

### Trottoir sur la route de Collex

La direction générale du génie civil de l'État de Genève a lancé la construction d'un trottoir sur la route de Collex, en particulier sur le tronçon compris entre le numéro 77 et la route de Valavran. Ce tronçon ne disposait pas d'un aménagement piétonnier, cet ouvrage s'avérait donc nécessaire, afin de garantir aux piétons des déplacements en toute sécurité. La fin du chantier est prévue en juin 2019.

### Réfection des SIG sur la route de Lausanne

En juillet 2018, les Services industriels de Genève ont lancé un chantier sur le tronçon de la route de Lausanne, compris entre les routes des Romelles et de Collex. Ce chantier vise à réfectionner les réseaux de distribution de gaz naturel et d'eau potable, ainsi qu'à renouveler des installations d'éclairage public. Les travaux prendront fin en mai 2019.

### Construction d'un clubhouse à Port Saladin

Fin 2018, un chantier a démarré à Port Saladin en vue de la création d'un espace spécialement dédié aux amateurs de sports nautiques et communément appelé clubhouse. Ce bâtiment, construit sur le versant haut du port, sera équipé de vestiaires, de douches de toilettes, de bureaux, ainsi que d'une buvette.

Ces installations seront gérées par le Club nautique de Bellevue, en cours de constitution.

### De la nature à la Roselière

Dans le prisme du programme cantonal Nature en ville, programme qui promeut la biodiversité dans le milieu urbain, la Commune a entrepris des travaux d'aménagement autour de la place de jeux de la Roselière. Le parc est à présent doté d'une prairie fleurie, d'arbres, de haies vives et de cordons boisés. Les animaux ne sont pas oubliés puisque des gabions abri-faune ont également été installés.

### Champ-du-Château

Le 21 novembre, les autorités communales ont convié les habitants à une séance publique pour les informer des principales étapes d'un chantier majeur qui aboutira à la construction du siège mondial de la banque Lombard Odier & Cie SA et de deux bâtiments résidentiels, dotés respectivement de 104 et 191 appartements et destinés à la location sur la parcelle de Champ-du-Château. Des travaux préparatoires débuteront au printemps 2019, suivis des travaux d'excavation et de la construction des bâtiments. Le siège mondial accueillera ses employés à l'été 2022.

### Esplanade Gitana

Le site de Port-Gitana a connu une importante évolution. Après plusieurs mois de travaux, les habitants ont pu profiter d'un meilleur accès au bord du lac : l'espace a été agrandi, épuré et doté d'une nouvelle pelouse. La plage de gravier s'étend désormais du port à la ruelle de l'Épuisoir. Chaleureux et accueillant, ce site se prête particulièrement bien aux baignages en famille. Après une première saison estivale réussie, la Commune a poursuivi des travaux d'aménagement sur le haut de la parcelle.

## Agrandissement du bâtiment de la mairie

Les travaux d'agrandissement de la mairie ont suivi leur cours, avec notamment la création d'un deuxième étage au-dessus de la réception et la réfection du bâtiment principal. Dans l'ensemble, le nouveau bâtiment de la mairie mêlera tradition et modernité. En effet, les façades extérieures du bâtiment principal, datant de 1888, sont entièrement conservées, tout comme l'horloge murale. La toiture a également été isolée. L'architecture des nouveaux locaux est

résolument plus moderne avec des espaces dotés de baies vitrées et d'une toiture végétalisée.

## Assainissement des bâtiments scolaires

Dans le cadre des travaux d'assainissement des bâtiments communaux, le remplacement des fenêtres et de leurs embrasures ont suivi leur cours dans le bâtiment scolaire Menuiserie. Un monte-charge a également été installé dans le bâtiment Mollies.

## Communication

En 2018, la Commune a poursuivi son travail d'harmonisation et d'institutionnalisation de la communication, notamment au niveau de ses publications. Les nouvelles mises en page du journal communal « Votre mairie vous informe » et des tous-ménages ont désormais fait leur place. Dans cette même perspective, le projet de refonte du site internet a suivi son cours et la mise en ligne est prévue en 2019.

L'envoi de tous-ménages ponctuel est sensiblement à la hausse. D'ailleurs, dans le cadre d'un travail de maturité, la Commune a accompagné une jeune collégienne, habitante de la commune, dans la réalisation d'un tous-ménages sur le concept de jour de dépassement. Une nouvelle brochure a également été créée à l'attention des nouveaux habitants. Elle recueille une série d'informations pratiques sur des domaines, tels que la petite enfance, le social, la mobilité mais aussi les associations communales.

En 2018, les journalistes de Léman Bleu ont sillonné la commune pour partager leur quotidien et faire connaître les associations communales sur #local. Malheureusement, la commission du Groupement des communes de la rive droite du lac, qui était à l'origine du projet, a décidé de mettre fin à cette collaboration. Les sujets diffusés ne correspondaient pas aux objectifs fixés initialement.

## Quelques chiffres

### 2018, c'est:

- 4 journaux communaux.
- 149 publications sur la page Facebook de la Commune de Bellevue.
- 25'343 visites sur le site internet.
- 1 communiqué de presse du GCRDL pour dénoncer la fiche du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique dévolue à l'aéroport international de Genève.



Centre sportif  
la Vigne  
Ganthod  
Fondation

Prenez chaque poignée  
à la fois.  
Ne poussez que les  
pieds sur les pédales.

Une fois debout sur les  
pédales, touchez en tirant  
les poignées vers soi  
(mouvement alternatif).

Prenez de ne pas positionner  
vos membres (bras et pieds)  
entre les parties fixes et les  
parties en mouvement  
de l'appareil.

Take one handle in each  
hand, then place each foot  
flat onto each footrest.

Once standing comfortably  
on the pedals, move your  
feet in a pedaling motion  
while alternately pulling the  
handles towards you and  
pushing the other away.

Take care not to trap any  
part of your body between  
the moving parts.

Notice:  
Une seule personne par  
appareil.  
Convenable aux enfants,  
adolescents, adultes et  
seniors.  
Dès 8 ans ou 130 cm.

Important:  
Only one person at a time on  
the apparatus. Suitable for  
children, adolescents, adults  
and senior people.  
From 8 years old or 130 cm.

Centre EN16630:2015  
Modèle produit: F10 X 03  
WWW.MACBUC-PLACES.COM  
1205 (France) - 1950 (USA)

# Groupements intercommunaux

## GIVB Groupement intercommunal du Centre sportif de la Vigne Blanche

BIB Société Fiduciaire  
 Bourquin Frères et Bérain SA  
 Rue de la Corvaine 26  
 Case postale 5024  
 1211 Genève 11  
 Suisse  
 Tél +41 (0)22 311 36 44  
 Fax +41 (0)22 311 46 88  
 Email [contact@bibgbc.ch](mailto:contact@bibgbc.ch)  
 Web [www.bib.ch](http://www.bib.ch)  
 Fondée en 1892

**BIB**

**Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2018 au Conseil intercommunal du Groupement Intercommunal du Centre Sportif de la Vigne Blanche Bellevue**

Genève, le 26 février 2019  
 52/mg/7

Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels joints du Groupement intercommunal du centre sportif de la Vigne Blanche, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018.

**Responsabilité du Conseil intercommunal**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil intercommunal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil intercommunal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

**Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 90 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux », ainsi qu'aux normes de l'Institut suisse des Comptes et de l'Institut suisse de l'audit, pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives. L'audit ne garantit pas que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. L'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

**BIB**

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCHZ.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2, du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous avons constaté que le système de contrôle interne a été formalisé à l'exception de l'analyse des risques qui sera établie et validée en 2019.

Nous sommes en mesure d'attester, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil intercommunal.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**BIB Société Fiduciaire**  
 Bourquin Frères et Bérain SA

André TINGELY  
 Expert-réviseur agréé  
 Réviseur responsable

Jessica SANTIÉ  
 Experte-réviseur agréée  
 1204 Genève

**Annexes :**

- Bilans comparés
- Comparaison budgétaire et répartition
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe aux comptes annuels

# GIC Groupement intercommunal pour la crèche

**BFB**

**BB Societe Fiduciaire**  
Bourquin freres et Bérain SA  
Rue de la Cornaline 26  
Case postale 5023  
1201 Genève 11  
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44  
Fax +41 (0)22 311 45 88  
E-mail: conseil@bbgic.ch  
Web: www.bb.ch

Fondée en 1892

**BB Societe Fiduciaire**  
Bourquin freres et Bérain SA

**André TINGIÉLY**  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

**Jessica SAUTIER**  
Experte-réviseur agréée

**Rapport de l'organe de révision au Conseil intercommunal du Groupement Intercommunal pour la Crèche de Bellevue**

Genève, le 25 février 2019  
52/mg/13

Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels conjoints du Groupement intercommunal pour la Crèche, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil intercommunal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil intercommunal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil intercommunal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse de l'audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux et ainsi qu'aux normes de l'audit de l'organe de révision. Notre objectif principal est de nous assurer pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que celui des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives. L'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

**BFB**

**BB Societe Fiduciaire**  
Bourquin freres et Bérain SA  
Rue de la Cornaline 26  
Case postale 5023  
1201 Genève 11  
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44  
Fax +41 (0)22 311 45 88  
E-mail: conseil@bbgic.ch  
Web: www.bb.ch

Fondée en 1892

**BB Societe Fiduciaire**  
Bourquin freres et Bérain SA

**André TINGIÉLY**  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

**Jessica SAUTIER**  
Experte-réviseur agréée

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCHZ.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 690, nous avons constaté que le système de contrôle interne a été formalisé à l'exception de l'analyse des risques qui sera établie et validée en 2019.

Nous sommes en mesure d'attester, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil intercommunal.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

- Annexes :**
- Comptes annuels comprenant :
    - Bilans comparés
    - Comparaison budgétaire et répartition
    - Tableau des flux de trésorerie
    - Annexe aux comptes annuels

# GICORD Groupement intercommunal de compostage de la rive-droite du lac

## Berney Associés

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit. L'efficacité de celui-ci. Un audit comprend en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2018 arrêtés au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous constatons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 690, nous avons constaté qu'il n'y avait pas de système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du Comité.

Par conséquent, nous ne pouvons confirmer l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**Berney Associés Audit SA**

  
Sébastien BRON  
Réviseur responsable

  
Régina CHRIÛTE  
Expert-Comptable agréé

1207 Genève  
1700 Fribourg  
+41 22 322 75 40  
+41 26 284 92 00

1003 Lausanne  
Rue Erroz 4  
+41 26 254 11 00

1856 Vevey  
Rue Arthur Perlet 1  
+41 26 254 92 20

1950 Sion  
Rue du Mont-Banchole 18  
+41 27 322 75 40

En ligne  
berneassociés.com  
info@berneassociés.com

Annexes : comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau des flux de trésorerie et annexes)

Page 2/2

## Berney Associés

Genève, le 8 avril 2019

### Rapport de l'organe de révision au Conseil intercommunal du Groupement Intercommunal de Compostage de la Rive-Droite du Lac, Bellevue, sur l'exercice 2018

**Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit, conformément au référentiel comptable MCH2, des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018, le compte de résultats, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018.

**Responsabilité du Comité**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Comité. Le référentiel comptable MCH2 est un référentiel d'application de la loi sur le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

**Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, ainsi qu'à la recommandation d'audit suisse 60. - Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux - ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

**Berney Associés Audit SA**

  
Sébastien BRON  
Réviseur responsable

  
Régina CHRIÛTE  
Expert-Comptable agréé

1207 Genève  
1700 Fribourg  
+41 22 322 75 40  
+41 26 284 92 00

1003 Lausanne  
Rue Erroz 4  
+41 26 254 11 00

1856 Vevey  
Rue Arthur Perlet 1  
+41 26 254 92 20

1950 Sion  
Rue du Mont-Banchole 18  
+41 27 322 75 40

En ligne  
berneassociés.com  
info@berneassociés.com

Annexes : comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau des flux de trésorerie et annexes)

Page 1/2

# Stade Marc Burdet Groupement intercommunal stade Marc Burdet

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il n'existe pas un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil intercommunal. En effet, il n'existe pas encore de documentation écrite du SCI (hors le processus achat).

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**GAS Global Audit Services SA**

*Mark Durrani*  
Expert réviseur agréé  
Réviseur responsable

*Catherine Minder-Reynard*  
Expert réviseur agréé

**Annexes**

Comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe

**GAS Global Audit Services SA, Genève**

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2018  
à l'attention du Conseil intercommunal du  
**GROUPEMENT INTERCOMMUNAL STADE MARC BURDET**  
COLEX-BOSSY

Genève, le 8 mars 2019

Messieurs et Mesdames,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints du Groupement intercommunal Stade Marc-Burdet, Collex-Bossy, comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

**Responsabilité du Conseil du groupement intercommunal**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, incombe au Conseil intercommunal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil intercommunal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

**Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées au contexte, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MIC12.

Bur Pedro-Morales 4 - CH-1204 Genève - T +41 (0)22 737 0150 - F +41 (0)22 737 0151 - info@gas-sa.ch - www.gas-sa.ch  
 ANSA et ANSA+ ASSOCIATES | SUISSE  
 TVA n° CHE-100-385-732 TVA





# Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements

Rapport de gestion, exercice 2018

## Préambule

Créée en 1995, la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (Fondation) a achevé cette année son 24<sup>ème</sup> exercice.

Comme le prévoient ses statuts, la Fondation met à disposition des logements à loyer correspondant aux besoins de la population, notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logements à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

La typologie de son parc immobilier va évoluer d'ici début 2020 avec 40 logements supplémentaires. Elle se présente actuellement comme suit:

Appartements										
Nb. de pièces	2	3	4	4 <sup>1/2</sup>	5	5 <sup>1/2</sup>	6	6 <sup>1/2</sup>	7	Tot.
Rte Lausanne	5	5	6		14		2		2	34
Ch. Roselière		4	19	1	9					33
Ch. Aiglons				2		2		4		8
Ch. Marettes		2	10		5		8			25
Totaux	5	11	35	3	28	2	10	4	2	100

Arcades Parkings	Arcades	Parking intérieur	Parking extérieur
Rte Lausanne	9	23	
Ch. Roselière		33	21
Ch. Aiglons		15	
Ch. Marettes		53	
Totaux	9	124	21

## Faits marquants en 2018

### Projet des Tuilots

La construction de l'immeuble des Tuilots (futur chemin Rillet, sous réserve de l'aval du Conseil d'État) se poursuit. À fin 2018, le gros œuvre était terminé et l'immeuble hors d'eau. Les appartements devraient être disponibles au début de l'année 2020.

S'agissant d'une zone de développement, la législation impose une répartition des logements selon différentes catégories:

- Les logements HM (habitation mixte) destinés aux personnes à faibles ou moyens revenus et dont les loyers peuvent être subventionnés.
- Les logements HM-LUP (utilité publique) destinés aux mêmes catégories de personnes, dont les loyers peuvent également être subventionnés mais considérés comme logement d'utilité publique avec un contrôle de l'État pour une durée minimum de 50 ans.
- Les logements ZD LOC dont les loyers sont généralement plus élevés que ceux des appartements HM et qui ne sont pas soumis à un contrôle des locataires par l'État.

La répartition par nombre de pièces et type de logement se trouve dans le tableau ci-dessous. En l'état, le montant des loyers n'est pas connu, il dépendra du coût final du projet après validation par l'office cantonal du logement, ainsi que des taux hypothécaires au moment de la mise en location.

Appartements				
Nb. de pièces	2	3	4	5
HM-LUP		5	4	1
HM		4	6	
ZD LOC		4	7	1
Pers. âgées	2	6		
Totaux	2	19	17	2

### Politique en matière de loyers

La politique en matière de loyers a fait l'objet de plusieurs réflexions et débats au sein du conseil. Concernant l'immeuble de la Roselière, compte tenu des engagements pris par la Fondation avant la construction de l'immeuble, le conseil a renoncé à toute augmentation avant 2021. En attendant, la baisse des taux hypothécaires devrait permettre de compenser, tout au moins partiellement, les charges très importantes de ces dernières années, notamment liées à la rénovation du toit.

### Rénovations

La rénovation des allées de la rue de Lausanne s'est achevée en mars. Le carrelage, les boîtes aux lettres et les barrières ont été remplacés de même que les portes des appartements. Le coût total des travaux s'est élevé à CHF 537'960.-.

Quant à la chaufferie qui dessert non seulement les allées de la rue de Lausanne, mais également les deux immeubles du chemin des Marettes, elle a été remplacée pour une nouvelle installation à gaz préférée au mazout. Le coût s'est élevé à CHF 158'620.-.

### Réévaluation des immeubles

Depuis 2018, les nouvelles normes comptables MCH2 s'appliquent également à la Fondation. La valeur des immeubles au bilan est désormais la valeur de remplacement. La société Acanthe a été mandatée pour réévaluer les différents immeubles au 1er janvier 2018 :

	Solde au 31.12.2017	Ajustement	Solde au 1.1.2018
Rte Lausanne	5'240'685	12'639'315	17'880'000
Ch. Roselière	11'150'736	7'729'264	18'880'000
Ch. Aiglons	3'104'000	-153'000	2'951'000
Ch. Marettes	12'714'352	4'945'648	17'660'000
La Tuilière	1'250'000	-1'250'000	
Totaux	33'459'773	23'911'226	57'371'000

À noter que la parcelle sur laquelle se trouvent les immeubles du chemin des Marettes (La Tuilière) était présentée séparément au bilan pour une valeur de CHF 1'250'000.-. Au 1er janvier 2018, cette parcelle

a été incluse dans la réévaluation à la valeur de remplacement des immeubles pour un montant de CHF 17'660'000.-.

Globalement la valeur des immeubles à l'actif du bilan augmente de près de 24 millions de francs. Les nouvelles valeurs correspondent à la valeur économique des immeubles et sont beaucoup plus proches de la réalité que celles figurant jusqu'à présent au bilan. Globalement les actifs de la Fondation s'élèvent désormais à 65.3 millions de francs contre 36.1 millions de francs en 2017.

### Critères d'attribution

Sur proposition de la commission logement, le conseil a adapté les critères d'attribution. La principale modification porte sur le taux d'effort. Désormais, la Fondation s'appuie sur la même méthode de calcul que l'office du logement et de la planification foncière, méthode basée sur le revenu déterminant unifié (RDU) et prenant en compte la fortune. Le nombre de points maximum correspond au taux d'effort prévu par la loi sur le logement. Ce taux varie entre 19 et 23% selon le taux d'occupation.

Occupation d'un logement d'une pièce de plus que le nombre de personnes (ex: un couple dans un 3 pièces)	Occupation d'un logement de plus d'une pièce de plus que le nombre de personnes (ex: un couple dans un 4 pièces)	Occupation d'un logement d'autant de pièces que le nombre de personnes voire plus (ex: 3 personnes dans un 3 pièces)
--	--	--

29 à 30%: 2 pts	26 à 30%: 3 pts	29 à 30%: 2 pts
25 à 28%: 3 pts	23 à 26%: 4 pts	24 à 28%: 3 pts
21 à 24%: 4 pts	20 à 23%: 3 pts	19 à 24%: 4 pts
19 à 21%: 3 pts	17 à 20%: 2 pts	17 à 19%: 3 pts
17 à 19%: 2 pts	14 à 17%: 1 pt	15 à 17%: 2 pts
15 à 17%: 1 pt	12 à 14%: 0 pt	13 à 15%: 1 pt
12 à 15%: 0 pt		12 à 13%: 0 pt

### Composition du conseil

La composition du conseil a été modifiée suite à la démission de Véronique Barbey au 31 mars 2018. Le Conseil municipal a désigné Jean-Jacques Cartier pour la remplacer.

### Modification statuts et règlement

Le conseil de Fondation a approuvé deux modifications, l'une portant sur les statuts et l'autre sur le règlement.

Concernant les statuts, l'art. 15 est complété par la disposition suivante: «Le membre du Conseil administratif désigné selon l'art. 8, let. a est membre de droit du bureau». L'objectif est de faciliter la communication entre le Conseil administratif et la Fondation, à l'image de ce que l'on trouve dans une majorité de fondations analogues.

S'agissant du règlement, l'art. 20 comporte un alinéa supplémentaire: «Si l'un des membres du Conseil doit accomplir une tâche qui représente potentiellement plus de 40 heures de travail, cette tâche particulière doit être validée par le Conseil». Le but est d'avoir un contrôle supplémentaire des missions confiées à l'un des membres.

### Comptes 2018 et budget 2019

Ce rapport de gestion présente et commente:

1. Les comptes d'exploitation par groupe d'immeubles;
2. Le compte de pertes et profits 2018;
3. Le bilan au 31 décembre 2018;
4. Le rapport de révision;
5. Le budget des dépenses et recettes pour 2019.

Conformément aux statuts, ce rapport de gestion a été soumis, pour examen et approbation, à l'Exécutif et au Conseil municipal de la Commune.

Afin de faciliter la lecture du rapport, les sommes sont arrondies à la dizaine la plus proche.

À noter un changement de présentation par rapport aux comptes des années précédentes: le résultat d'exploitation correspond aux revenus moins les charges d'exploitation et les frais d'administration alors que dans la présentation des comptes jusqu'en 2017, le résultat d'exploitation correspondait aux revenus moins les charges d'exploitation et les charges financières. Toutefois l'année 2017 est présentée dans ces comptes de manière identique à 2018.

Conformément aux normes comptables MCH2, les comptes sont accompagnés d'une annexe plus complète que par le passé avec différentes informations complémentaires notamment sur les immobilisations, l'évolution du capital, les comptes transitoires, les contrats et les risques financiers.

Cette année, l'annexe présente le retraitement ou réévaluation des immobilisations corporelles et des provisions conformément aux dispositions transitoires de la loi sur l'administration des communes, soit l'article 130, alinéa 3 à 5 et en particulier l'alinéa 4 qui stipule:

Lors du passage au modèle MCH2, il y a lieu de retraiter lors du bilan d'ouverture les positions du bilan suivantes:

- a) Le patrimoine financier est réévalué à la juste valeur.
- b) Les provisions et les comptes de régularisation sont retraités afin de correspondre aux définitions inscrites dans le modèle MCH2.
- c) Les fonds et les financements spéciaux sont retraités afin de correspondre aux définitions inscrites dans le modèle MCH2. Tous les fonds doivent disposer d'un règlement établi par le conseil administratif, le maire et ses adjoints. Les dissolutions de fonds doivent être validées par le Conseil municipal.

### Route de Lausanne 331-339



Ce groupe d'immeubles, face au lac et intégrant en arcade plusieurs commerces, a enregistré en 2018 des recettes locatives pour un montant CHF 803'000.-. Ces recettes locatives sont en légère augmentation

par rapport à l'année précédente (+0.2%). À noter que l'état des loyers est stable; ces cinq dernières années, les recettes ont varié entre CHF 796'300.- et CHF 809'350.-.

Les coûts de rénovation des allées et de la chaufferie grèvent pratiquement en totalité l'exercice 2018 pour respectivement CHF 537'960.- et CHF 158'620.-.

Quant aux charges financières, elles augmentent suite au nouvel emprunt souscrit depuis le 22 février pour un montant de CHF 2'187'600.-. Elles s'élèvent à CHF 146'960.- contre CHF 116'880.- l'an dernier. À noter que le total des emprunts sur l'immeuble de la rue de Lausanne s'élève à CHF 7'062'600.- pour une valeur à l'actif du bilan de CHF 17'880'000.- soit un taux d'emprunt de 40%. Le résultat opérationnel comprenant non seulement les charges d'exploitation, mais également les charges financières et les frais d'administration est donc négatif, CHF -92'090.-.

Pour mémoire, d'importants travaux avaient été entrepris au cours de la précédente décennie pour entretenir cet immeuble (notamment façades) et en améliorer le confort par des plus-values (double vitrage des arcades, vitrages sur les balcons, amélioration de l'isolation des appartements, serrures électroniques à l'entrée des immeubles). La rénovation s'inscrit dans cette volonté de la Fondation de conserver un patrimoine en parfait état.

Conformément aux buts sociaux de la Fondation, les loyers de ces appartements sont maintenus en dessous des moyennes du marché du logement genevois.

Concernant les arcades, la Fondation s'efforce de contribuer au maintien des commerces de proximité, essentiels à la vie de notre village et entend améliorer leur attractivité. Toutefois, il n'est pas toujours aisé de trouver des commerçants répondant à ces critères.

### **Chemin de la Roselière 50-58**

En 2018, les recettes locatives de ces immeubles s'élèvent à CHF 580'920.-. L'état locatif étant fixé par l'office du logement, il est quasi identique à l'année précédente.

Les charges d'exploitation se sont élevées à CHF 158'510.-, soit le montant le plus faible depuis cinq ans. Il convient de rappeler les résultats négatifs en 2014 et 2015 à la suite des travaux de la toiture.



Quant aux charges financières, elles sont pratiquement inchangées puisqu'un emprunt à échéance fixe avait été conclu et que celui-ci court jusqu'en février 2019.

Le résultat opérationnel de ces immeubles est positif et s'élève à CHF 204'870.-.

### **Chemin des Aiglons 6-8**



La Fondation est propriétaire des huit appartements réalisés par la Commune dans ces deux allées. Les autres locaux (dont les classes d'école) appartiennent à la Commune. La répartition des différents postes de charges d'exploitation entre propriétaires est traitée par convention comme dans une propriété par étages (PPE).

Les revenus s'élèvent à CHF 286'740.-, soit baisse de CHF 12'950.- (-4.3%), essentiellement due à des vacances entre des locations. Compte tenu des loyers relativement élevés, ces appartements ne trouvent pas toujours immédiatement preneur.

Les charges d'exploitation ont baissé de 17%. Cette baisse provient du fait que la Commune n'avait pas facturé certains loyers pour des places de parking et un rattrapage avait été comptabilisé en 2017. Par contre, les réparations ont sensiblement augmenté.

Le résultat opérationnel est en légère hausse (+2.5%) et s'élève à CHF 139'880.-, soit un résultat après impôts de CHF 130'190.-.

### Chemin des Marettes 3-5

Ces deux immeubles sont en location depuis l'été 2012. En 2018, les produits se sont élevés à CHF 705'520.-, un montant pratiquement identique à l'année précédente. Toutes les places de parking sont louées.

Les charges d'exploitation poursuivent leur augmentation, passant de CHF 156'930.- à CHF 160'540.-.



Concernant les charges financières, elles sont stables. La Fondation a souscrit un prêt de 9 millions pour une durée de 15 ans (avec des échéances en 2026 et 2027) et 1 million pour 10 ans (échéance en 2024). Ce prêt bénéficie d'un cautionnement simple de la Commune.

Le résultat opérationnel est de CHF 264'650.-, soit un résultat net après impôts de CHF 240'720.-.

### Projet chemin des Tuilots



Depuis 2015, diverses charges sont comptabilisées pour ce projet. Il s'agit uniquement des charges d'administration liées à l'élaboration de ce dossier.

En 2018, ces charges se sont élevées à CHF 53'900.-, alors que les investissements se sont élevés à CHF 4'958'780.-. Depuis le début du chantier, le total des investissements au 31 décembre 2018 s'élève à CHF 7'409'290.-. Ces derniers correspondent aux honoraires des architectes, des différents mandataires, à certaines taxes (office du logement et fonds intercommunal d'assainissement) et aux coûts des travaux essentiellement pour le gros œuvre achevé à fin 2018. Pour mémoire, le coût global du projet, y compris le terrain est de quelque 19 millions de francs.

### Compte de pertes et profits au 31 décembre 2018

Ce compte est l'agrégation des comptes d'exploitation des quatre groupes d'immeubles de la Fondation.

Les recettes locatives globales s'élèvent à CHF 2'376'180.-, en légère diminution par rapport à 2017. Celle-ci provient de l'immeuble au chemin des Aiglons.

Les charges d'exploitation sont en forte hausse (+72%) par rapport à l'exercice précédent; elles s'élèvent à CHF 1'285'060.- contre CHF 747'080.- en 2017. Cette augmentation provient de la rénovation des allées à la rue de Lausanne et du remplacement de la chaudière. Pour les autres immeubles, les charges d'exploitation sont stables ou en diminution.

Concernant les emprunts, depuis 2015 un prêt sur les immeubles de la route de Lausanne a été accordé par la Commune pour un montant de CHF 1'275'000.- à 0.9%. De manière générale, la plupart des emprunts de la Fondation portent essentiellement sur des engagements à moyen et long terme, afin de garantir la stabilité des charges financières. Le prochain emprunt qui arrivera à échéance concerne les immeubles de la Roselière, en février 2019. À l'avenir, compte tenu de la stabilité des taux, la Fondation examinera l'opportunité d'avoir une partie des fonds étrangers à court terme.

En 2018, le total des charges financières a augmenté et s'élève à CHF 629'330.- (+CHF 27'490.-), pour un total de fonds étrangers de CHF 30'288'228.-. Le taux moyen des intérêts s'élève donc à 2.1%, en baisse par rapport à l'an dernier (2.3%).

Les frais d'administration de la Fondation augmentent dans une proportion similaire aux charges d'exploitation. Cette augmentation traduit l'effort des membres du conseil impliqués dans les projets (principalement la construction des Tuilots et la rénovation de la rue de Lausanne). Ils s'élèvent en 2018 à CHF 145'330.- contre CHF 78'430.- l'an dernier.

Le résultat global après impôts se monte à CHF 236'540.-, montant relativement faible par rapport aux revenus, mais qui s'explique par le caractère exceptionnel des rénovations engagées en 2018.

Les amortissements des dettes à long terme s'élèvent à CHF 120'890.- et sont directement comptabilisés au passif du bilan.

Le rendement net de l'ensemble de nos immeubles (résultat après impôts) par rapport aux fonds propres et aux fonds étrangers est de 0.36%. Ce taux était d'environ 3% ces dernières années, mais les facteurs qui l'ont fait chuter sont:

- l'augmentation sensible du total du bilan qui a pratiquement doublé (65.3 millions contre 36.1 millions en 2017) suite à la réévaluation des immeubles;
- le coût de la rénovation des allées de la rue de Lausanne et celui du remplacement de la chaufferie qui ont sensiblement réduit le résultat de l'exercice.

## Bilan au 31 décembre 2018

À l'actif, pour le projet des Tuilots, les honoraires des architectes, des autres mandataires et des entreprises, intervenues en particulier pour le gros œuvre, ont été activés. À fin 2018, le montant enregistré au bilan s'élève à CHF 7'409'290.- (contre CHF 2'450'520.- à fin 2017) soit une augmentation de CHF 4'958'770.-. Cette augmentation s'explique par l'état d'avancement des travaux qui avaient débuté en octobre 2017.

Au passif, les dettes augmentent de CHF 5'076'430.- pour s'élever au total à CHF 30'288'230.-. Avec l'introduction de MCH2, les anciennes provisions sont regroupées sous « Résultats cumulés des années précédentes ». Ce dernier poste inclut également le retraitement des actifs.

En conséquence, le rapport fonds propres/fonds étrangers augmente sensiblement et s'établit à 53.6% de capitaux propres (contre environ 30% à fin 2017) sur la base d'un total du bilan de CHF 65'334'770.-. Ce rapport va baisser l'an prochain avec de nouveaux emprunts pour financer le projet des Tuilots, même si la dotation en capital augmente à la faveur de la cession du terrain par la commune sans contrepartie financière.

## Budget 2019

Les principaux éléments du budget 2019 se présentent comme suit:

### Route de Lausanne 331-339

- Recettes locatives: CHF 800'000.-.
- Remplacement de cuisines ou salles de bain, travaux arcades: CHF 100'000.-.
- Augmentation des intérêts hypothécaires de CHF 20'000.-.
- Prévision résultat opérationnel: CHF 280 000.-.

### Chemin de la Roselière 50-58

- Recettes locatives inchangées, de l'ordre de CHF 580'000.-.
- Divers travaux de réparation: CHF 100'000.-.
- Prévision résultat opérationnel: CHF 300'000.-.

**Chemin des Aiglons 6-8**

- Recettes locatives stables de l'ordre de CHF 290'000.-.
- Peu de changement des charges d'exploitation.
- Prévission résultat opérationnel: CHF 130'000.-.

**Chemin des Marettes 3-5**

- Recettes locatives: CHF 700'000.-.
- Charges d'exploitation estimées: CHF 160'000.-.
- Prévission résultat opérationnel: CHF 260'000.-.

**Projet des Tuilots**

En 2019, les investissements devraient s'élever à environ 7-8 millions de francs. Compte tenu des taux d'intérêt toujours très bas et des perspectives stables à moyen terme, la Fondation entend également souscrire à des emprunts à court terme pour dégager en 2019 une trésorerie complémentaire pour la réalisation du projet des Tuilots.

**La régie**

Depuis 2016, le mandat de gérance est confié à l'agence Immobilière Burger SA.

La Fondation est régulièrement en contact avec la direction et les collaborateurs en charge de la gestion, de la location, des travaux, de la comptabilité, afin d'assurer la bonne gestion du parc immobilier et bénéficier des prestations répondant aux besoins des locataires. Des séances de coordination ont lieu chaque semestre.

Si la Fondation souhaite demeurer proche des Bellevistes, elle veille cependant à la bonne gestion de la relation locataires-régie. Ainsi, la Fondation tient à ce que toute demande de travaux ou de location d'appartements, d'arcades ou de places de parking soit adressée à la régie. Cette dernière tient notamment à jour une liste d'attente des candidats-locataires. Afin d'assurer la prise de contact avec les candidats lors de vacance d'appartement, il est demandé aux candidats de renouveler ou confirmer chaque année les informations les concernant.

Enfin, la régie tient aussi la comptabilité de la Fondation, en collaboration avec Anne Dufour, secrétaire administrative.

**Les organes de la Fondation**

À la suite de la démission de Véronique Barbey en cours d'année, le conseil de fondation se présente au 31 décembre 2018 comme suit:

- Bernard Taschini (président, membre du Bureau)
- Anne-Catherine Hurny (vice-présidente, membre du Bureau)
- Jean-Marc Carrillo (membre du Bureau)

**Commission d'attribution des logements**

- Raphaël Petite (président de la commission)
- Sandra Schneider Branco
- Grégoire Métayer

**Commission des travaux**

- Mylène Schopfer Sandoz (présidente de la commission)
- Yvette Clivaz Beetschen
- Jean-Jacques Cartier

Conformément aux statuts, les membres du conseil de Fondation ont été désignés par le Conseil administratif (2 membres) et le Conseil municipal (7 membres).

Le Conseil a tenu 5 séances au cours de l'exercice écoulé. Il est l'organe décisionnaire de la Fondation. Le Bureau se réunit régulièrement pour régler les affaires courantes et urgentes de la Fondation.

En 2018, la commission a procédé à l'attribution de quatre appartements. Les critères d'attribution privilégient toujours le lien avec la commune, un taux d'occupation normal et un taux d'effort raisonnable. Concernant les arcades, l'objectif de la Fondation est d'accueillir en priorité des commerces de proximité mais il n'est pas toujours possible de trouver un locataire correspondant à ce souhait.

Durant l'été, la commission a consacré plusieurs séances à la révision des critères d'attribution.

La Commission des travaux doit veiller au maintien du patrimoine immobilier de la fondation. À cet effet, elle apprécie en permanence l'état des immeubles

comme des aménagements extérieurs et propose au conseil la réalisation de travaux d'entretien et de rénovation ainsi que leur planification. En 2018, elle a conduit la rénovation des allées des immeubles de la rue de Lausanne et le remplacement de la chaudière.

Anne Dufour est la secrétaire administrative de la Fondation.

La Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA (BfB) est le nouvel organe de vérification des comptes. Ceux-ci ont été révisés selon les directives du service de surveillance des communes.

## Bilan au 31 décembre 2018

### Actif

	Au 31.12.2018	Au 31.12.2017
<b>Patrimoine financier</b>		
<b>Disponibilités et placements à court terme</b>		
Caisse	236.60	236.60
BCGE compte courant 3203.98.39	550 981.29	168 605.69
BCGE compte courant 5066.91.75	1 465.00	-
UBS compte courant 443793.00F	643.15	726.55
Régie Burger compte courant	-	27 723.45
Dépôts et consignations	100.00	100.00
<b>Total</b>	<b>553 426.04</b>	<b>197 392.29</b>
<b>Actifs de régularisation</b>		
Loyers à recevoir	1 050.00	2 554.00
Autres actifs transitoires	-	346.50
<b>Total</b>	<b>1 050.00</b>	<b>2 900.50</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Route de Lausanne 331-339	17 880 000.00	5 240 685.25
Chemin de la Roselière 50-58	18 880 000.00	11 150 736.44
Chemin des Aiglons 6-8	2 951 000.00	3 104 000.00
Chemin des Marettes 3-5	17 660 000.00	12 714 351.67
La Tuilière - parcelle	-	1 250 000.00
Les Tuilots - travaux en cours	7 409 293.55	2 450 515.05
<b>Total</b>	<b>64 780 293.55</b>	<b>35 910 288.41</b>
<b>Total patrimoine financier</b>	<b>65 334 769.59</b>	<b>36 110 581.20</b>
<b>Patrimoine administratif</b>		
Néant	-	-
<b>Total patrimoine administratif</b>	-	-
<b>Total actif</b>	<b>65 334 769.59</b>	<b>36 110 581.20</b>

## Bilan au 31 décembre 2018

### Passif

	Au 31.12.2018	Au 31.12.2017
<b>Capitaux de tiers</b>		
<b>Engagements courants</b>		
Régie Burger compte courant	10 379.25	-
<b>Total</b>	<b>10 379.25</b>	<b>-</b>
<b>Engagements financiers à court terme</b>		
Lausanne - BCGE - Avance ferme - 5066.97.04 - 0.30% - renouvelable 1 mois	3 000 000.00	-
<b>Total</b>	<b>3 000 000.00</b>	<b>-</b>
<b>Passifs de régularisation</b>		
Loyers payés d'avance	-	-
Passifs transitoires	26 153.93	26 747.80
<b>Total</b>	<b>26 153.93</b>	<b>26 747.80</b>
<b>Engagements financiers à long terme</b>		
BCGE Avance ferme 5023.75.18	-	99.10
Lausanne - BCGE - Hypothèque 1er rang - C 2003.47.15 - 2.85% - 20.05.19	1 600 000.00	1 600 000.00
Lausanne - BCGE - Hypothèque 2ème rang - Z 3243.51.61 - 2.99% - 08.05.25	2 000 000.00	2 000 000.00
Lausanne - BCGE - Hypothèque - 5064.61.89 - 1.5275% - 22.02.2033	2 187 600.00	-
Lausanne - Commune de Bellevue - 0.90% - 30.06.2019	1 275 000.00	1 275 000.00
Roselière - UBS - Hypothèque 1er rang - 443793.H1X - 2.65% - 18.02.19	7 231 095.00	7 317 955.00
Aiglons - BCGE - Hypothèque 1er rang - R 3292.98.19 - 0.75% - 15.06.26	2 958 000.00	2 992 000.00
Marettes - BCGE - Avance ferme - 5025.36.11 - 2.576% - 31.01.26	2 000 000.00	2 000 000.00
Marettes - BCGE - Avance ferme - 5027.76.49 - 2.621% - 30.06.26	2 500 000.00	2 500 000.00
Marettes - BCGE - Avance ferme - 5030.65.41 - 2.744% - 31.12.26	2 500 000.00	2 500 000.00
Marettes - BCGE - Avance ferme - 5033.49.95 - 2.793% - 30.06.27	2 000 000.00	2 000 000.00
Marettes - BCGE - Avance ferme - 5043.03.07 - 2.270% - 31.12.24	1 000 000.00	1 000 000.00
<b>Total</b>	<b>27 251 695.00</b>	<b>25 185 054.10</b>
<b>Total capitaux de tiers</b>	<b>30 288 228.18</b>	<b>25 211 801.90</b>
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Réserves</b>		
Réserve pour travaux d'entretien et de réparation	-	1 370 000.00
Réserve pour amortissement futur	-	800 000.00
Réserve - Projet de construction future Les Tuilots	-	3 445 000.00
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>5 615 000.00</b>
Capital	820 011.91	820 011.91
Participation Commune de Bellevue	1 500 000.00	1 500 000.00
Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-	-
Résultats cumulés des années précédentes	32 489 994.03	2 881 878.43
Résultat annuel	236 535.47	81 888.96
<b>Total capitaux propres</b>	<b>35 046 541.41</b>	<b>10 898 779.30</b>
<b>Total passif</b>	<b>65 334 769.59</b>	<b>36 110 581.20</b>

## Compte de résultat de l'exercice 2018

	Au 31.12.2018	Au 31.12.2017
<b>Résultat d'exploitation</b>		
<b>Revenus d'exploitation des immeubles</b>		
Route de Lausanne 331-339 - loyers	803 002.50	800 906.00
Chemin de la Roselière 50-58 - loyers	580 920.00	580 161.50
Chemin des Aiglons 6-8 - loyers	286 736.00	299 683.00
Chemin des Marettes 3-5 - loyers	705 522.00	705 945.00
<b>Total</b>	<b>2 376 180.50</b>	<b>2 386 695.50</b>
<b>Charges d'exploitation des immeubles</b>		
Route de Lausanne 331-339 - frais d'exploitation	-850 961.60	-256 807.23
Chemin de la Roselière 50-58 - frais d'exploitation	-158 507.40	-195 065.00
Chemin des Aiglons 6-8 - frais d'exploitation	-115 043.10	-138 273.10
Chemin des Marettes 3-5 - frais d'exploitation	-160 544.30	-156 931.40
<b>Total</b>	<b>-1 285 056.40</b>	<b>-747 076.73</b>
<b>Frais d'administration</b>		
Salaires et jetons	-126 893.70	-61 516.55
Charges sociales	-4 452.05	-4 078.10
Frais Conseil- Bureau	-2 034.35	-4 310.53
Frais de secrétariat	-1 086.80	-1 986.05
Comptabilité et divers	-10 583.10	-6 178.50
Intérêts et frais bancaires	-282.40	-359.50
<b>Total</b>	<b>-145 332.40</b>	<b>-78 429.23</b>
<b>Total résultat d'exploitation</b>	<b>945 791.70</b>	<b>1 561 189.54</b>
<b>Résultat financier</b>		
<b>Revenus financiers</b>		
Néant	-	-
<b>Charges financières</b>		
Lausanne - BCGE - Avance ferme à terme fixe s/3.000.000 - 0.30%	-1 525.00	-
Lausanne - BCGE - Intérêts hypothèque - 2.85%	-45 600.00	-45 600.00
Lausanne - BCGE - Intérêts hypothèque - 2.99%	-59 800.00	-59 800.00
Lausanne - BCGE - Intérêts hypothèque - 1.5275%	-28 496.10	-
Lausanne - Commune de Bellevue - Intérêts prêt	-11 540.20	-11 476.23
Roselière - UBS - Intérêts hypothèque - 2.65%	-195 738.45	-198 072.25
Aiglons - BCGE - Intérêts hypothèque - 0.75%	-22 427.95	-22 684.40
Marettes - BCGE - Avance ferme à terme fixe s/2.000.000 - 2.576%	-51 520.00	-51 520.00
Marettes - BCGE - Avance ferme à terme fixe s/2.500.000 - 2.621%	-65 525.00	-65 525.00
Marettes - BCGE - Avance ferme à terme fixe s/2.500.000 - 2.744%	-68 600.00	-68 600.00
Marettes - BCGE - Avance ferme à terme fixe s/2.000.000 - 2.793%	-55 860.00	-55 860.00
Marettes - BCGE - Avance ferme à terme fixe s/1.000.000 - 2.270%	-22 700.00	-22 700.00
<b>Total</b>	<b>-629 332.70</b>	<b>-601 837.88</b>
<b>Total résultat financier</b>	<b>-629 332.70</b>	<b>-601 837.88</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>316 459.00</b>	<b>959 351.66</b>
Néant	-	-
<b>Résultat extraordinaire</b>	-	-
Attribution provision p/travaux d'entretien et de réparation	-	-200 000.00
Attribution projet de constructions futures Les Tuilots	-	-600 000.00
<b>Résultat total du compte de résultats avant impôts</b>	<b>316 459.00</b>	<b>159 351.66</b>
Impôts	-79 923.53	-77 462.70
<b>Résultat total du compte de résultats après impôts</b>	<b>236 535.47</b>	<b>81 888.96</b>

## Revenus et charges d'exploitations immeubles globaux

	Au 31.12.2018	Au 31.12.2017
<b>Revenus d'exploitation des immeubles</b>		
Encaissements loyers	2 373 910.50	2 382 621.50
Recettes buanderie	1 220.00	1 520.00
Loyers à recevoir	1 050.00	2 554.00
<b>Total revenus d'exploitation</b>	<b>2 376 180.50</b>	<b>2 386 695.50</b>
<b>Charges d'exploitation des immeubles</b>		
Conciergerie	-108 335.35	-100 877.50
Eau-électricité	-101 612.90	-99 491.80
Assurances	-36 280.75	-39 255.55
Honoraires de gérance	-76 782.35	-77 457.95
Contrats d'entretien	-92 760.80	-99 084.85
Réparations courantes	-135 670.25	-225 551.33
Rénovations diverses	-683 820.75	-
Divers	-5 431.35	-18 297.75
Loyers parking loués à la Commune	-39 300.00	-87 060.00
Honoraires de réévaluation immeubles	-5 061.90	-
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-1 285 056.40</b>	<b>-747 076.73</b>

<p>Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2018 au Conseil de fondation de la</p> <p><b>Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements Bellevue</b></p> <p>Genève, le 25 mars 2019 9/mg/3</p> <p>Messieurs,</p> <p>En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit, conformément au mandat qui nous a été confié, des comptes annuels ci-joints de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018.</p> <p>Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 5 mars 2018, ce dernier a exprimé une opinion non modifiée.</p> <p><u>Responsabilité du Conseil de fondation</u></p> <p>La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels ainsi que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.</p> <p><u>Responsabilité de l'organe de révision</u></p> <p>Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.</p> <p>Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.</p>	<p>BBF Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA Rue de la Cornière 26 Case postale 5024 1211 Genève 11 Suisse</p> <p>Tel +41 (0)22 311 36 44 Fax +41 (0)22 311 45 88 E-mail contact@bfb.ch Web www.bfb.ch</p> <p>Fondée en 1892</p> <p><b>BfB</b></p> <p>2/22</p>
<p><b>BfB</b></p> <p><u>Opinion d'audit</u></p> <p>Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MICHÉ.</p> <p><b>Rapport sur d'autres dispositions légales</b></p> <p>Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.</p> <p>Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'une partie du système de contrôle interne doit encore être formalisée ainsi que l'analyse des risques.</p> <p>Nous sommes en mesure d'attester, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.</p> <p>Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.</p> <p><b>BfB Société Fiduciaire</b> Bourquin frères et Béran SA</p> <p>André TINGUÉLÉ Expert-réviseur agréé Réviseur responsable</p> <p>Jessica SAUTIER Expertise-réviseur agréée</p> <p><b>Annexes :</b> Comptes annuels comprenant : - Bilan - Compte de résultat - Tableau des flux de trésorerie - Annexe</p>	<p>1/22</p>

## Renseignements utiles

### Mairie

Direction administrative et financière:  
Claire Albanese  
Direction technique: Daniele Todeschini

### Secrétariat

Route de Lausanne 329  
Case postale 44, 1293 Bellevue  
T 022 959 88 20  
F 022 959 88 21  
info@mairie-bellevue.ch  
cm@mairie-bellevue.ch

Lundi et mardi de 13h30 à 16h30  
Mercredi de 9h à 13h  
Jeudi de 13h30 à 19h  
Vendredi fermé

Toute communication, demande  
ou plainte doit être adressée par écrit  
à la mairie.

### Service technique

#### Secrétariat

Christine Kux  
T 022 959 88 23  
technique@mairie-bellevue.ch  
dd@mairie-bellevue.ch

#### Service des espaces extérieurs

Julien Saxoud  
Chemin du Planet 1, 1293 Bellevue  
T 022 774 31 44

#### Service des bâtiments communaux

José Costa  
Parc des Aiglettes 1, 1293 Bellevue  
T 022 959 84 32

#### Local de vote

Parc des Aiglettes 2, 1293 Bellevue

### État civil rive droite du lac

Officiers de l'État civil: André Gafner,  
Réjane Anklin et Christine Panier Gay  
Route de Pregny 47,  
1292 Pregny-Chambésy  
Lundi-vendredi de 8h à 12h et  
de 14h à 17h  
Mercredi de 8h à 16h  
T 022 758 03 20/21

### École

Directeur de l'établissement primaire  
Bellevue-Genthod: Olivier Bouchoud

### Secrétariat

T 022 959 75 40  
F 022 959 75 41

### Fondation

Fondation de la commune  
de Bellevue pour la construction  
et la gestion de logements  
Case postale 33, 1293 Bellevue  
www.fondationbellevue.ch  
info@fondationbellevue.ch

### Service du feu

**En cas de sinistre, composer  
immédiatement le 118**  
Pour tout renseignement utile à propos  
de la Compagnie des sapeurs-pompiers  
volontaires de Bellevue:  
Capitaine Jean-Marc Carrillo  
T 079 617 73 64  
pompiers@mairie-bellevue.ch

### Protection civile

ORPC Valavran  
Rue du Village 27, 1294 Genthod  
Chef ORPC: Stéphane Granger  
T 022 774 08 06 (9h-11h45, sauf mercredi)  
office@orpcvalavran.ch

### Abri communal

Route de Valavran 31, 1293 Bellevue  
T 022 774 32 68

### Société internationale de sauvetage du Léman

Section Bellevue-Genthod  
Route de Lausanne 312A, 1293 Bellevue  
Président: Frédéric Porchet  
T 079 228 30 16  
T 022 774 23 28 (local)

### Garde-ports

Capitainerie cantonale  
T 022 388 55 50

### Police

**Pour toute urgence, composer  
immédiatement le 117**  
Poste de police de Versoix: 022 427 63 10  
Police de la Navigation: 022 388 62 00

### Urgences

<b>Feu</b>	118
<b>Police</b>	117
<b>Médicales</b>	144
<b>Routières</b>	140

[www.mairie-bellevue.ch](http://www.mairie-bellevue.ch)  
[facebook.com/1293bellevue](https://facebook.com/1293bellevue)



### **Mairie de Bellevue**

Route de Lausanne 329  
Case postale 44  
1293 Bellevue  
T 022 959 88 20  
F 022 959 88 21  
info@mairie-bellevue.ch  
www.mairie-bellevue.ch

### **Heures d'ouverture de la réception**

Lundi et mardi de 13h30 à 16h30  
Mercredi de 9h à 13h  
Jeudi de 13h30 à 19h  
Vendredi fermé



Cité de l'énergie

Bellevue

european energy award